



Assemblée générale

Distr. générale
28 juin 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 137 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2020

Projet de budget-programme pour 2020

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses pour 2020 relatives à neuf missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique « bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions », créées en application des décisions du Conseil de sécurité.

Le montant des dépenses à prévoir pour 2020 au titre des missions politiques spéciales relevant de ce groupe s'élève à 291 182 600 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* [A/74/50](#).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu de la situation financière	3
II. Missions politiques spéciales	4
1. Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel	4
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	9
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	13
2. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	15
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	22
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	31
3. Mission d’assistance des Nations Unies en Somalie	33
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	39
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	49
4. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	52
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	56
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	59
5. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	62
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	66
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	69
6. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	72
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	76
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	80
7. Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale	82
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	85
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	89
8. Mission d’appui des Nations Unies en Libye	91
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	97
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	104
9. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	106
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**	110
B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020***.	117
Annexe	
Taux de vacance prévus et effectifs pour les missions politiques spéciales	119

** Comme demandé au paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au projet de plan-programme est directement soumise à l’Assemblée générale.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l’Assemblée générale par l’intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Aperçu de la situation financière

1. Le montant des dépenses à prévoir pour 2020 au titre des missions politiques spéciales relevant de ce groupe s'élève à 291 182 600 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Le tableau 1 met en regard les ressources demandées pour 2020 et les crédits approuvés pour 2019 par l'Assemblée générale dans ses résolutions 72/262 A et 73/279 A. Des informations sur les taux de vacance proposés pour 2020 en ce qui concerne le calcul des dépenses de personnel sont fournies dans l'annexe, qui contient des informations comparatives avec les années 2018 et 2019.

Tableau 1

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018		2019		2020		Variation
							2020-2019
	Dépenses	Crédits ouverts	Montant total	Dépenses non renouvelables			Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)			(5) = (3) - (2)
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	12 835,6	12 700,7	12 688,4	—			(12,3)
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	18 611,7	16 868,8	16 018,2	1 000,0			(850,6)
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	86 373,7	102 858,4	106 021,6	1 000,0			3 163,2
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 685,1	3 033,5	2 901,4	—			(132,1)
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 578,3	3 501,0	3 501,0	—			—
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	8 850,9	8 842,1	8 953,6	—			111,5
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	6 588,3	7 263,7	7 171,3	—			(92,4)
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	64 968,6	76 398,9	72 475,8	527,1			(3 923,1)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	59 244,9	65 323,5	61 451,3	—			(3 872,2)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	263 737,1	296 790,6	291 182,6	1 527,1			(5 608,0)

II. Missions politiques spéciales

1. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

(12 688 400 dollars)



Avant-propos

L'année 2018 a été marquée par des efforts encourageants en vue de la consolidation de la démocratie et de la stabilité, y compris le règlement pacifique des tensions liées aux élections en Sierra Leone, une action régionale concertée pour promouvoir le dialogue politique au Togo et des mesures pour réactiver l'architecture de paix au Nigéria. Des mesures ont également été prises pour aborder les questions des droits de l'homme et de l'état de droit, qui sous-tendent le conflit en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Toutefois, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel est restée confrontée à de nombreux défis en matière de paix et de stabilité y compris une intensification des attaques armées par des acteurs non étatiques, en particulier dans la région du Liptako-Gourma et dans le bassin du lac Tchad, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, la criminalité transnationale, le chômage massif des jeunes et les inégalités socioéconomiques qui se creusent de plus en plus ainsi que les défaillances en matière de gouvernance, lesquels entravent globalement le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Si des progrès ont été accomplis dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment par la mise en place de mesures régionales fortes, la situation en matière de sécurité dans la région demeure très fragile en raison de la persistance de problèmes de gouvernance à l'origine des causes profondes de l'insécurité. Dans le bassin du lac Tchad, malgré les efforts régionaux déployés par la Force multinationale mixte pour lutter contre Boko Haram, l'insécurité a contribué à faire naître une grave crise humanitaire et d'importants déficits de développement. En outre, les incursions de groupes extrémistes violents du Mali au Burkina Faso et au Niger demeurent préoccupantes malgré les progrès accomplis dans la mise en place de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. La persistance de problèmes de sécurité dans la région a pesé lourdement sur les dépenses publiques, parfois au détriment des secteurs sociaux.

L'utilisation des missions de bons offices, en étroite collaboration avec les partenaires régionaux, pour prévenir la violence en Afrique de l'Ouest et au Sahel restera l'une de mes priorités en 2020. J'ai pu constater par moi-même l'efficacité des missions régionales conjointes de bons offices en Gambie après la décision initiale de l'ancien Président Yahya Jammeh de ne pas reconnaître les résultats des élections présidentielles en décembre 2016. Au cours de la période qui a suivi et en étroite coordination avec les partenaires régionaux, j'ai accompagné plusieurs médiateurs de haut niveau de la région en Gambie dans le cadre d'une action unifiée de bons offices pour convaincre le Président Jammeh de démissionner et de transférer pacifiquement le pouvoir au Président élu. Ces actions, ainsi que les messages concertés de la communauté internationale et la menace d'une intervention militaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont finalement convaincu l'ancien

Président, Yahya Jammeh, de reconnaître pacifiquement sa défaite et de quitter le pays, permettant ainsi au Président élu de prendre le pouvoir. Ces efforts diplomatiques concertés, dirigés par la CEDEAO, ont contribué à prévenir toute explosion de violences liées aux élections lesquelles auraient pu déborder sur les pays voisins. C'est aujourd'hui un exemple de bonne pratique pour une collaboration régionale réussie afin de promouvoir les efforts de démocratisation.

Compte tenu du cycle électoral régional en cours et de la poursuite de l'instabilité, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) continuera de contribuer aux efforts visant à prévenir les conflits violents, à pérenniser la paix et à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, en collaboration avec ses partenaires.

Le Représentant spécial du Secrétaire général
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
(Signé) Mohamed **Ibn Chambas**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

2. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) est chargé de :
 - a) suivre l'évolution de la situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel ainsi que de mener des missions de bons offices et d'exercer des fonctions spéciales au nom du Secrétaire général pour contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix et au renforcement des moyens disponibles à l'échelle sous-régionale en matière de prévention des conflits et de médiation dans la sous-région ;
 - b) renforcer les moyens disponibles à l'échelle sous-régionale pour faire face aux menaces transfrontières et transversales pesant sur la paix et la sécurité, notamment l'instabilité liée aux élections et les difficultés découlant de la réforme du secteur de la sécurité, de la criminalité transnationale organisée, du trafic, du terrorisme et de l'extrémisme violent ;
 - c) appuyer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la coordination de l'action des partenaires internationaux et régionaux au Sahel ;
 - et d) promouvoir la bonne gouvernance, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme et la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
3. Le mandat de l'UNOWAS découle d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (voir [S/2016/1128](#) et [S/2016/1129](#)).
4. En 2017, le Conseil de sécurité a confié à l'UNOWAS de nouvelles responsabilités relatives à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (voir [S/PRST/2017/2](#)) et à la fourniture d'une assistance technique au Secrétariat permanent du Groupe de cinq pays du Sahel [voir résolution [2391 \(2017\)](#)]. Dans sa résolution [2349 \(2017\)](#), il a engagé les organismes des Nations Unies concernés, dont l'UNOWAS, à redoubler d'efforts pour appuyer les gouvernements de la région ainsi que les organisations sous-régionales et régionales et neutraliser l'impact des activités de Boko Haram sur la paix et la stabilité dans la région du bassin du lac Tchad. À la suite du retrait de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) en juin 2017 et en avril 2018, respectivement, l'UNOWAS a été chargé de mettre ses bons offices, selon que de besoin, à la disposition des Gouvernements ivoirien et libérien ainsi que des coordonnateurs résidents des Nations Unies dans les deux pays (voir [S/PRST/2017/8](#) et [S/PRST/2018/8](#)).

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

5. Le Bureau se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre son objectif. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Les buts fixés à l'article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 20 et 21 ci-après.

Contexte actuel

6. En 2018, l'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel ont enregistré un nombre accru de problèmes liés à la gouvernance et à la sécurité transfrontalière, du fait notamment de la criminalité transnationale organisée, de trafic, des migrations irrégulières, des tensions entre les communautés, y compris la violence liée aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, de la radicalisation, de l'extrémisme violent et du terrorisme. Conjointement, ils viennent remettre en cause le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Les répercussions négatives sur la situation des droits de l'homme sont particulièrement prononcées en ce qui concerne la réalisation des droits des femmes

et des filles. Dans l'ensemble de la région, le progrès économique et social demeure fragile, avec de plus en plus de risques de tensions politiques.

7. L'UNOWAS, en collaboration avec ses partenaires régionaux, a continué de s'employer à soutenir la consolidation de la démocratie et de la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, y compris en menant des missions de bons offices au nom du Secrétaire général, pour appuyer le règlement pacifique des tensions liées aux élections en Sierra Leone. Le Bureau a contribué à des initiatives régionales en encourageant le dialogue politique au Togo, et en aidant à relancer l'architecture de paix au Nigéria avant les élections générales. Il a également continué d'apporter son appui aux initiatives de pérennisation de la paix au Burkina Faso et en Gambie et d'accompagner les efforts visant à introduire des réformes politiques dans un certain nombre d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, y compris au Bénin, en Guinée et au Niger.
8. Alors que le Mali reste l'épicentre des activités extrémistes violentes et de l'instabilité dans le Sahel, les attentats terroristes perpétrés par des sous-groupes de Boko Haram constituent toujours une grande menace dans le bassin du lac Tchad. La criminalité transnationale organisée, notamment le trafic d'armes de petit calibre, d'armes légères et de drogues, ainsi que la criminalité maritime ont eu une incidence néfaste sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les femmes ont continué de subir de manière disproportionnée les conséquences des problèmes de sécurité régionale et des déplacements liés à l'extrémisme violent.
9. Si la région a fait des progrès dans la mise en place d'un environnement favorable au respect des droits de l'homme par le biais de réformes visant à harmoniser les normes nationales avec les normes régionales et internationales, des défis persistent. Il s'agit notamment de l'accès limité à la justice, de l'impunité, de processus de justice transitionnelle incomplets et de l'instrumentalisation des systèmes de justice, ainsi que de l'accès restreint aux services sociaux et aux débouchés économiques. Ces défis comptent parmi les principales causes des conflits dans la région.
10. La situation humanitaire dans la région continue d'être très préoccupante. Environ 32 millions d'habitants sont confrontés à l'insécurité alimentaire, dont environ 10,8 millions souffrant d'insécurité alimentaire grave et 4,7 millions d'enfants en proie à la malnutrition. En outre, plus de 5 millions de réfugiés, personnes déplacées et rapatriés doivent faire face aux conséquences du déplacement forcé, essentiellement en raison des conflits violents dans le Sahel et le bassin du lac Tchad.
11. Les organisations régionales et sous-régionales, à savoir l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission du bassin du lac Tchad, le Groupe de cinq pays du Sahel, la Commission du golfe de Guinée et l'Union du fleuve Mano, ont intensifié leurs efforts pour renforcer les moyens disponibles au niveau régional afin de faire face aux menaces transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité et de régler les problèmes structurels à plus long terme comme l'insécurité régionale et le risque de violences liées à des élections.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

12. Conformément à son mandat, l'UNOWAS suivra de près l'évolution de la situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, exercera ses bons offices et s'acquittera de tâches spéciales au nom du Secrétaire général pour prévenir et combattre l'instabilité. Le Bureau appuiera la CEDEAO, le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad et d'autres institutions régionales, en vue de renforcer les capacités régionales en matière de prévention et de gestion des conflits ainsi que de médiation.
13. L'UNOWAS mettra tout particulièrement l'accent sur l'amélioration de la coordination et de la cohérence de l'action menée par les Nations Unies et les partenaires internationaux au Sahel, notamment par un renforcement de l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Dans ce contexte, le Bureau mettra l'accent sur les activités de plaidoyer avec les États Membres et les organisations régionales en vue de renforcer les capacités régionales dans les domaines de la bonne gouvernance, de la réforme du secteur de la sécurité, du respect de l'état

de droit et des droits de l'homme, ainsi que de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les initiatives de règlement des conflits. En tant que Haut Représentant du Secrétaire général pour la situation de sécurité au Nigéria, le Représentant spécial poursuivra ses efforts par le biais de missions de bons offices auprès de ce pays afin de mobiliser les partenaires internationaux et régionaux et d'aider ce pays à faire face à ses problèmes majeurs, en particulier ceux liés à Boko Haram. Le Bureau continuera de mettre l'accent sur l'appui à la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone après le retrait récent des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

14. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) Des élections présidentielles auront lieu au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Ghana et au Togo ;
 - b) Le processus de révision de la Constitution dans des pays comme la Guinée et le Bénin, se poursuivra ;
 - c) Il y aura un transfert de pouvoir en Côte d'Ivoire et en Guinée après les élections présidentielles de 2020 ;
 - d) L'extrémisme violent au Sahel et dans le bassin du lac Tchad continuera de faire obstacle à la paix et à la stabilité dans la sous-région ;
 - e) La demande de bons offices du Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel restera élevée ;
 - f) Il n'y aura pas de nouveau conflit ou de nouvelle crise dans la sous-région qui pourrait amener à une réorientation des priorités ;
 - g) Les chefs d'État et de gouvernement d'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, la Commission du bassin du lac Tchad, l'Union du fleuve Mano, l'Union africaine et le Groupe de cinq pays du Sahel seront résolus à mobiliser des ressources pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la paix et la stabilité et manifesteront la volonté de fournir les moyens de garantir l'instauration des conditions nécessaires à la paix et à la sécurité dans la région ;
 - h) Le dispositif d'alerte rapide de la CEDEAO et d'autres instruments régionaux de prévention des conflits seront opérationnels ;
 - i) La consolidation de la paix et les efforts faits dans ce sens par des partenaires tels que les organisations régionales, y compris à l'issue d'élections, se poursuivront ;
 - j) Les États Membres et les organisations régionales continueront de manifester leur engagement politique ferme de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ;
 - k) Les pays de la région continueront de faire des progrès dans la mise en œuvre de leurs obligations en vertu des normes nationales et internationales de défense des droits de l'homme.
15. L'UNOWAS prendra en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il conviendra. Les missions de bons offices du Représentant spécial comporteront des consultations avec des groupes de femmes et l'UNOWAS continuera de plaider en faveur de la mise en œuvre de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité grâce à l'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux.
16. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, comme décrit ci-dessus, L'UNOWAS travaillera en partenariat étroit avec la CEDEAO, l'Union africaine, la Commission du bassin du lac Tchad, le Groupe de cinq pays du Sahel, la Commission du golfe de Guinée et l'Union du fleuve Mano, dans le but : de renforcer et d'harmoniser les capacités régionales en matière de prévention et de règlement des conflits et de consolidation de la paix ; de favoriser les progrès dans les domaines de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme ; de promouvoir le rôle des femmes

dans les mécanismes démocratiques et de faire participer davantage les jeunes à de tels mécanismes ; et de soutenir les mesures régionales prises pour lutter contre les menaces transfrontières qui pèsent sur la paix et la sécurité, dont la criminalité transnationale organisée, le trafic, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme. L'UNOWAS continuera aussi de collaborer avec ses partenaires régionaux et sous-régionaux dans le cadre de missions conjointes de haut-niveau et de missions d'évaluation et d'enquête techniques. Il collabore toujours avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) sur des questions intéressant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, dont les menaces que représente Boko Haram, les conflits liés au pastoralisme, la piraterie et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

17. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, l'UNOWAS s'efforcera de promouvoir des synergies notamment sur des aspects régionaux avec les organismes des Nations Unies, les fonds et programmes afin de relever les multiples défis auxquels la région est confrontée. La coordination avec les entités des Nations Unies se poursuivra dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. La participation de l'UNOWAS restera alignée sur les priorités de la Stratégie, l'accent étant mis sur les menaces transfrontières qui pèsent sur la paix et la sécurité et la lutte contre la radicalisation. Le Bureau coopèrera étroitement avec les coordonnateurs résidents dans sa zone de mission, en mettant l'accent sur la thématique de la pérennisation de la paix. Dans ce contexte, il a encore renforcé sa coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en vue d'interventions ciblées.

Activités d'évaluation

18. Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2020 :
 - a) La contribution de l'UNOWAS à la tenue d'élections pacifiques, équitables et transparentes en Afrique de l'Ouest et au Sahel en 2020 ;
 - b) La mise en œuvre de la délégation de pouvoirs à l'UNOWAS.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

19. L'objectif auquel ce Bureau contribue est de parvenir à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

20. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes et des filles et à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
21. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la

justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à réduire nettement toutes les formes de violence et à faire baisser les taux de mortalité qui y sont associés ; promouvoir l'état de droit et garantir à tous les citoyens un même accès à la justice ; mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ; faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ; garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ; appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement ; promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires en faveur du développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Les efforts conjoints de médiation avec la CEDEAO aident à apaiser les tensions liées aux élections en Sierra Leone

En 2018, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a mené quatre missions de bons offices afin d'appuyer les efforts visant à désamorcer les tensions liées aux élections en Sierra Leone. En prévision de la première visite, une petite équipe conduite par un spécialiste des affaires politiques et un spécialiste des droits de l'homme a été déployée pour procéder à des évaluations et rencontrer des acteurs nationaux et internationaux afin de fournir des informations en retour au Représentant spécial sur des domaines qui pourraient nécessiter des missions de bons offices.

Au cours de sa première mission, le Représentant spécial a consulté les acteurs nationaux pour évaluer le contexte électoral et a exhorté tous les acteurs politiques à faire preuve de retenue, à procéder à des élections pacifiques et crédibles et à régler les différends électoraux uniquement par des moyens constitutionnels et juridiques. Les efforts de facilitation ont notamment contribué à la signature, le 28 février 2018 et par tous les candidats à l'élection présidentielle, d'un engagement en faveur de la paix et au règlement pacifique des différends électoraux.

Le jour de l'élection (le 7 mars 2018) et lors du second tour des élections (le 31 mars 2018), le Représentant spécial a consulté les missions d'observation électorale en Sierra Leone dépêchées par le Commonwealth, la CEDEAO, l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique et l'Union africaine et conduites par les anciens présidents du Ghana, du Libéria, du Nigéria et de l'Afrique du Sud respectivement, et mené ses activités de surveillance en coordination étroite avec celles-ci. Immédiatement après le jour du scrutin, les missions électorales de haut niveau, en consultation avec le Représentant spécial, ont conjugué leurs efforts pour régler les différends sur la comptabilisation des résultats entre les principaux partis politiques d'opposition, qui menaçaient de faire dérailler le processus et de relancer la spirale de la violence. La médiation conjointe a facilité un accord fructueux sur une méthode de comptabilisation des résultats électoraux. Toutefois, cette comptabilisation a été suspendue du fait de nouvelles divergences d'interprétation de la méthode et parce que certains groupes politiques ont empêché le transport des procès-verbaux vers les centres de décompte des voix. Une fois de plus, le Représentant spécial a usé de ses bons offices dans le cadre des efforts de négociation déployés par les chefs des missions d'observation des élections avec les candidats à l'élection présidentielle, la commission électorale et le Gouvernement, ce qui a permis de reprendre le comptage des voix. Tout au long de ce processus, le Représentant spécial a régulièrement informé le corps diplomatique et les partenaires internationaux des efforts conjoints de médiation en cours.

En avril, le Représentant spécial a mené une dernière mission, conjointement avec le Président de la Commission de la CEDEAO, qui a permis d'apaiser les tensions nées d'une controverse au sujet de l'élection du nouveau Président du Parlement, et de faciliter la prestation de serment des parlementaires de l'opposition.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'atténuer les tensions électorales. Dans la pratique, un engagement en faveur de la paix a été signé, une méthode de comptabilisation des résultats électoraux a été acceptée par tous les groupes politiques, l'accord sur une méthode de mise en tableaux des résultats électoraux a été signé par tous

les groupes politiques, la comptabilisation de ces résultats s'est poursuivie et tous les parlementaires ont prêté serment.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

22. Un résultat prévu pour 2018, à savoir l'intensification des efforts de médiation et de bons offices, l'amélioration des activités d'alerte rapide et d'analyse au niveau régional, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour 2018 pour le groupe thématique III (A/72/371/Add.3, tableau 2), a été atteint, comme en témoignent les huit missions de bons offices et les activités de médiation effectuées avec la CEDEAO et les partenaires régionaux pour prévenir les conflits dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, y compris les missions en Sierra Leone.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Accompagner les processus électoraux dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

En 2018, le Bureau a participé à huit missions de bons offices et à des activités de médiation avec la CEDEAO et les partenaires régionaux pour prévenir les conflits dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Une réponse adaptée à la situation

Le problème était l'absence d'approche harmonisée du déploiement d'équipes d'experts techniques, en prévision des préparatifs techniques d'élections à enjeux majeurs pour procéder à des évaluations et identifier des points d'entrée en cas d'alerte rapide et pour mettre en place des activités de prévention des conflits dans l'attente de la mission de bons offices menée par le Représentant spécial.

Pour 2020, le Bureau s'efforcera d'uniformiser l'approche, conjointement avec les partenaires régionaux, avant la phase de préparation technique des élections clefs qui devraient se dérouler en Afrique de l'Ouest et au Sahel en 2020, notamment les élections présidentielles au Burkina Faso (novembre), en Côte d'Ivoire (octobre), en Guinée (octobre), au Ghana (novembre) et au Togo (avril).

Sur la base de la bonne pratique consistant à mener des missions conjointes avec des partenaires régionaux dans les pays confrontés à des tensions électorales, le Représentant spécial augmentera le nombre de missions conjointes avec des représentants de la CEDEAO et de l'Union africaine pendant la période préélectorale pour évaluer le climat électoral, exhorter à une issue pacifique et crédible des élections et souligner la nécessité de recourir à des moyens juridiques et constitutionnels pour régler les différends électoraux. Il s'agira notamment de missions dans les cinq pays avant, pendant et après le jour du scrutin pour appuyer les efforts faits pour résoudre les crises liées aux élections qui pourraient survenir le jour du vote ou par la suite.

Pour renforcer encore son appui aux processus électoraux en coordination avec les acteurs nationaux et régionaux concernés, ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies, l'UNOWAS continuera d'améliorer et d'uniformiser son approche du déploiement d'équipes multidimensionnelles en prévision d'élections à enjeux majeurs, composées d'un spécialiste des droits de l'homme et d'un spécialiste des affaires politiques, de procéder à des évaluations, de rencontrer les acteurs nationaux et internationaux, d'identifier des points d'entrée pour l'alerte rapide et les activités de prévention des conflits, de planifier des scénarios en vue d'une action de l'ONU et de donner des avis au Représentant spécial lorsque ses bons offices peuvent se révéler utiles. La coordination étroite avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays est l'un des éléments clefs qui permettra à l'UNOWAS de désamorcer les tensions électorales. L'engagement de l'UNOWAS contribuera à garantir le déroulement pacifique des élections à enjeux majeurs prévues dans la sous-région.

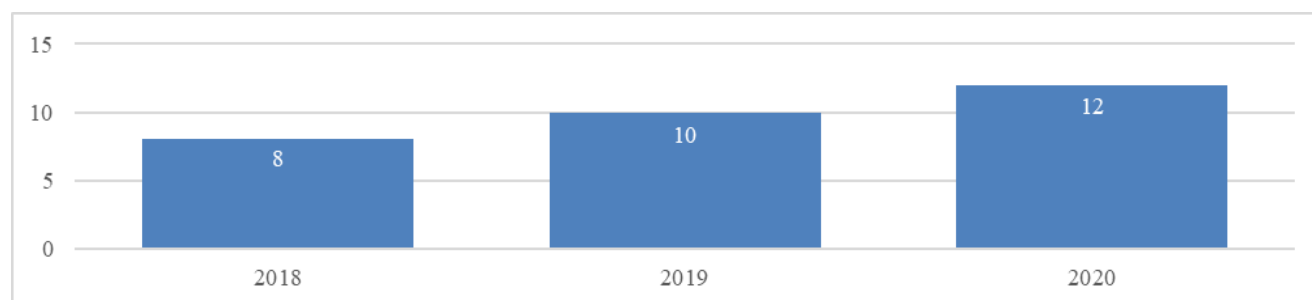
Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir surmonter les tensions électorales, dans la perspective des élections à enjeux majeurs qui doivent se dérouler dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest et au Sahel en 2020.

Concrètement, si le résultat est atteint, les activités conjointes de médiation de haut niveau avec la CEDEAO et les partenaires régionaux aux fins de la prévention des conflits dans la région augmenteront encore, comme le montre la figure ci-dessous.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre d'activités conjointes de médiation de haut niveau menées avec la CEDEAO et les partenaires régionaux aux fins de la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel



23. Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du programme continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

24. On trouvera dans le tableau ci-dessous les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 19.

Tableau 2

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	9	9	9	9
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	4	4	4	4
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

B. Postes et objets de dépense autres que les postes proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 3

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaire et personnel de police	114,3	139,3	139,6	—	0,3
Personnel civil	7 866,5	7 645,6	7 654,1	—	8,5
Dépenses opérationnelles	4 854,8	4 915,8	4 894,7	—	(21,1)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	12 835,6	12 700,7	12 688,4	—	(12,3)

Tableau 4

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2019	1	1	–	2	7	13	7	–	31	7	–	38	6	19	–	63
Effectif proposé pour 2020	1	1	–	2	7	13	7	–	31	7	–	38	6	18	–	62
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)

25. Le montant des dépenses à prévoir pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour 2020 s'élève à 12 688 400 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et correspond aux dépenses afférentes au déploiement de deux observateurs militaires (139 600 dollars), aux traitements et dépenses communes de personnel (7 654 100 dollars) pour 38 fonctionnaires recrutés sur le plan international (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 7 P-5, 13 P-4, 7 P-3 et

7 SM) et 24 fonctionnaires recrutés sur le plan national (6 P et 18 AL), ainsi qu'aux dépenses opérationnelles (4 894 700 dollars), comprenant les postes et services de consultants (256 900 dollars), les voyages (992 100 dollars), les installations et infrastructures (347 000 dollars), les transports terrestres (78 300 dollars), les transports aériens (2 316 700 dollars), les communications et l'informatique (634 400 dollars) et les fournitures, services et matériel divers (269 300 dollars).

26. Dans sa résolution [73/279](#) du 22 décembre 2018, l'Assemblée générale a décidé de conserver un poste temporaire d'assistant (budget et finances) (agent local) jusqu'au 31 décembre 2019 en le transformant en emploi de temporaire (autre que pour les réunions). Il est proposé que le nombre et la classe des postes du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel restent inchangés pour 2020, à l'exception de la suppression d'un poste d'agent local à compter du 1^{er} janvier.
27. La variation (baisse) entre les ressources demandées pour 2020 et le budget approuvé pour 2019 s'explique principalement par : a) la diminution des dépenses de personnel résultant de la baisse du pourcentage des dépenses communes de personnel, sur la base des dépenses récentes, et la suppression d'un emploi de temporaire d'assistant (finances et budget) (agent local) à partir du 1^{er} janvier 2020 ; b) la diminution des ressources demandées à la rubrique Installations et infrastructures, au titre de la location de locaux, des services collectifs de distribution, d'élimination des déchets et d'entretien, compte tenu des tarifs contractuels et des dépenses passées ; c) la suppression des dépenses afférentes au Centre de services mondial au titre des services d'appui aux achats, lesdits services ayant été transférés au Bureau régional d'achat à Entebbe (Ouganda). La variation est en partie compensée par l'augmentation des ressources demandées pour : a) les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international qui s'explique principalement par l'augmentation du pourcentage de dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses ; b) les opérations aériennes, essentiellement imputable à l'augmentation des frais de location et d'exploitation d'un avion en raison de la modification des termes du contrat.

Ressources extrabudgétaires

28. En 2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 345 100 dollars seront mises à disposition de l'UNOWAS pour appuyer : a) les transitions politiques dans la région (152 800 dollars) ; b) la participation des jeunes femmes et hommes aux processus de paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel (98 000 dollars) ; c) la plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel (94 300 dollars).
29. En 2020, l'UNOWAS continuera d'étudier la possibilité de recevoir des ressources extrabudgétaires additionnelles de la part du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et d'autres partenaires à l'appui des travaux qu'il mène dans la région.

2. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

(16 018 200 dollars)



Avant-propos

Depuis mon détachement, en mai 2018, j'ai dirigé le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) tout au long d'une période marquée par de fortes tensions politiques et sociales. L'année 2018 a connu toute une série de grèves et de manifestations, en particulier dans le secteur de l'éducation, lesquelles ont touché des services publics essentiels, notamment en ce qui concerne les soins de santé et les transports. Au début de l'année 2019 les tensions sociales et politiques se sont exacerbées avant les élections parlementaires qui ont eu lieu le 10 mars 2019.

Aucun Président ou Gouvernement de la Guinée-Bissau n'a été en mesure d'achever son mandat. L'impact de ces quatre dernières années d'impasse politique et d'exclusion sociale et politique de la grande majorité de la population (en particulier les femmes et les jeunes) a aggravé la crise et accentué la polarisation.

Au stade actuel, l'action du Bureau en Guinée-Bissau consistera à aider le Gouvernement et les autorités nationales dans leurs efforts pour stabiliser la situation politique et garantir un processus de transition démocratique et de consolidation de la paix. Le BINUGBIS continuera de se concerter avec ses partenaires en offrant ses bons offices et un appui technique lors de la médiation avec les dirigeants politiques et les représentants de la société civile et pour assurer un dialogue inclusif. J'ai entretenu des contacts étroits avec le groupe des cinq organisations internationales représentées en Guinée Bissau (l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne) afin d'assurer une approche coordonnée et cohérente au sein de la communauté internationale pour aider la Guinée-Bissau. En 2019, j'ai engagé des consultations avec les plus hautes autorités nationales pour favoriser un environnement politique propice à la tenue des élections et réduire la méfiance latente qui existent entre les partis politiques. Pour aller de l'avant en 2020, je m'emploierai à faire en sorte que le BINUGBIS fournisse au nouveau Gouvernement l'appui dont il a besoin pour mettre en œuvre d'importantes réformes juridiques et institutionnelles.

Dans mes échanges réguliers avec les acteurs régionaux, j'ai fait mienne la maxime du Médiateur de la CEDEAO, Alpha Condé, Président de la Guinée, à savoir qu'en Guinée-Bissau, « personne ne peut agir seul ». L'engagement du BINUGBIS avec les organismes résidents des Nations Unies dans la réalisation de six projets du Fonds pour la consolidation de la paix vient compléter les fonctions de bons offices à haut niveau de la Mission et notre approche participative de l'autonomisation et de la participation politique, en particulier pour les femmes et les jeunes, qui ont montré qu'ils disposaient d'un potentiel considérable pour la consolidation de la paix à l'avenir. Avec notre soutien, les dirigeants politiques ont désormais signé un Pacte de stabilité et un Code de conduite pour les périodes pré- et post électorales. En dépit du fait que les élections législatives ont été reportées à deux reprises en 2018 pour des raisons techniques, le BINUGBIS a travaillé d'arrache-pied pour faire en sorte que des ressources

destinées aux organismes publics soient mobilisées pour les élections, en particulier par l'intermédiaire du panier de financement pour l'appui aux élections administré par le PNUD.

Le BINUGBIS est prêt à appuyer la mise en œuvre des réformes institutionnelles nécessaires prévues en 2020. Les réformes proposées comportent une révision de la Constitution, ainsi que la révision des lois relatives à l'organisation des partis politiques et des lois électorales. Au cours de cette période délicate, je vais conduire les efforts déployés par la Mission pour encourager le dialogue et la réconciliation entre les divers acteurs politiques et la société civile. Toutes ces actions ne seront possibles que s'il existe suffisamment de volonté politique nationale. La tenue d'une élection présidentielle pacifique, crédible, libre et transparente, est une étape décisive pour que la Guinée-Bissau sorte d'années de crise politique et que le pays s'engage plus résolument sur la voie de la paix et du développement.

Le Représentant spécial du Secrétaire général
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
(Signé) José **Viegas Filho**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

30. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) est chargé d'appuyer, de coordonner et de diriger les efforts internationaux dans les domaines prioritaires suivants afin de garantir durablement la paix et la stabilité en Guinée-Bissau :
 - a) Apporter une assistance au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour renforcer les institutions démocratiques et donner aux organes de l'État les moyens de fonctionner efficacement et dans le respect des règles constitutionnelles ;
 - b) Aider les autorités nationales et les parties prenantes à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, de même qu'à surveiller la situation en matière de droits de l'homme et à en rendre compte ;
 - c) Fournir des conseils et un appui stratégiques au Gouvernement de la Guinée-Bissau afin qu'il puisse lutter contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée, en étroite collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ;
 - d) Aider le Gouvernement de la Guinée-Bissau à inscrire le principe de l'égalité des sexes dans la consolidation de la paix, conformément aux résolutions [1325 \(2000\)](#), [1820 \(2008\)](#) et [2242 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, et à mettre en œuvre le plan d'action national en faveur des femmes afin de garantir la participation et la représentation des femmes à tous les niveaux, grâce notamment au détachement de conseillers pour ces questions ;
 - e) Épauler le Gouvernement de la Guinée-Bissau, en étroite coopération avec la Commission de consolidation de la paix, pour mobiliser, harmoniser et coordonner l'assistance internationale, à savoir celle fournie par la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise, l'Union africaine et l'Union européenne, en vue des prochaines élections législatives et présidentielle ;
31. Le mandat est défini dans la résolution [2458 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Le Bureau intégré mettra l'accent sur les priorités ci-après énoncées par le Conseil de sécurité :
 - a) Soutenir la pleine application des Accords de Conakry sur la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau, et faciliter un dialogue politique sans exclusive et le processus de réconciliation nationale et renforcer la gouvernance démocratique, s'agissant en particulier de la mise en œuvre des réformes qui sont nécessaires et urgentes ;
 - b) Appuyer, par ses bons offices, les opérations électorales afin d'assurer la tenue d'élections législatives ouvertes à tous, libres et crédibles le 10 mars 2019 et la tenue de l'élection présidentielle en 2019 dans les délais prescrits par la loi ;
 - c) Apporter une aide aux autorités nationales, notamment en leur fournissant une assistance technique, afin qu'elles accélèrent et mènent à bien l'examen de la Constitution de la Guinée-Bissau.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

32. Le Bureau intégré se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif fixé. Cet objectif va dans le sens des buts poursuivis par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Les quatre buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 52 et 53.

Contexte actuel

33. Depuis avril 2018, la Guinée-Bissau se remet lentement de la crise politique et institutionnelle prolongée déclenchée par la décision du Président José Mário Vaz d'exclure le Premier Ministre Domingos Simões Pereira du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) en août 2015. Au cours des quatre dernières années, sept premiers ministres ont été nommés, et les tensions internes et les rivalités politiques se sont amplifiées du fait du vide créé par la suspension des travaux de l'Assemblée nationale. Cette paralysie institutionnelle a empêché l'adoption de tout programme gouvernemental et du budget national. Cette impasse a entravé les efforts visant à promouvoir le développement socioéconomique et paralysé la capacité déjà faible de l'État à s'acquitter de ses fonctions et à fournir des services sociaux de base à la population.
34. La session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la Guinée-Bissau organisée à Lomé, le 14 avril 2018 a marqué un tournant dans la résolution de la crise. Après l'imposition de sanctions par la CEDEAO à 19 dirigeants politiques, le Président Vaz a été persuadé de promulguer un ensemble de mesures visant à mettre fin à l'impasse politique : le Chef de l'État a nommé un Premier Ministre de consensus, M. Aristides Gomes ; l'Assemblée nationale a repris ses séances ; et une date pour des élections législatives a été annoncée (18 novembre 2018). Pourtant, malgré ces avancées, les luttes politiques ont persisté pendant la majeure partie de 2018, alimentées par une profonde méfiance entre les partis politiques et la faiblesse des institutions publiques pour résoudre la crise. En fin de compte, les élections législatives du 18 novembre ne se sont pas concrétisées en raison de problèmes techniques liés à la gestion et la planification des préparatifs électoraux. Du fait de ce retard, des voix se sont élevées pour demander la démission du Premier Ministre et des changements dans la gestion des procédures et des échéances électorales.
35. Une mission ministérielle de la CEDEAO s'est rendue à Bissau en décembre 2018 pour servir de médiateur dans la crise. Le Président Vaz a ensuite accepté qu'une nouvelle date soit fixée pour les élections législatives (le 10 mars 2019). À sa cinquante-quatrième session ordinaire, tenue à Abuja le 22 décembre 2018, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a publié une déclaration demandant au Gouvernement de respecter la nouvelle date des élections et à la communauté internationale de fournir les ressources nécessaires pour que des élections libres et régulières puissent se tenir sans plus tarder. À l'issue de la publication du décret présidentiel sur les élections, le 20 décembre, les tensions politiques et la polarisation entre les principaux partis politiques en Guinée-Bissau ont considérablement diminué et les préparatifs des élections législatives ont pu véritablement commencer.
36. Le BINUGBIS et le PNUD ont aidé les principaux organes de gestion des élections, c'est-à-dire le Bureau de l'appui technique au processus électoral et la Commission électorale nationale à effectuer les préparatifs des élections en temps voulu. L'achèvement de la mise à jour des listes électorales et la validation par la Cour suprême de 21 partis politiques pour participer aux élections ont constitué les principales étapes en février 2019.
37. En 2018, six nouveaux partis politiques ont vu le jour, les plus importants étant le Mouvement pour le changement démocratique (MADEM-G15), l'Assemblée populaire unie-Parti démocratique de Guinée-Bissau (APU-PDGB) et le Front patriotique de salut national (FRESPASNA), lesquels devront affronter les deux principales formations politiques (PAIGC et le Parti du renouveau social (PRS). Fait positif, quelques partis, mais pas tous, ont présenté des listes de candidats tenant compte du quota minimum de 36 % de femmes fixé par la nouvelle loi sur la parité des sexes promulguée le 2 août 2018.
38. Le 14 février 2019, les partis politiques bissau-guinéens ont signé le Pacte de stabilité et le Code de conduite et de déontologie en matière électorale à l'occasion d'une cérémonie officielle à l'Assemblée nationale à Bissau. Le Président Vaz, le Premier Ministre Gomez, le Président de l'Assemblée nationale, le Président de la Cour suprême et le Président de la Commission électorale nationale ont assisté à la cérémonie. Des représentants de la société civile et des chefs religieux y ont également assisté, de même que le groupe des cinq organisations internationales représentées en

Guinée-Bissau. Le Pacte de stabilité a réaffirmé plusieurs principes fondamentaux, y compris le respect de la Constitution et de la législation nationale. Parmi plusieurs dispositions, les parties signataires se sont notamment engagées à :

- a) Respecter les résultats des élections et mettre en place un gouvernement qui incarne la volonté du peuple telle qu'exprimée dans les urnes ;
 - b) Promouvoir et respecter l'équité et l'égalité des sexes, y compris l'application de la loi sur la parité dans toutes les institutions de l'État, le secteur privé et les organisations de la société civile ;
 - c) Renforcer la lutte contre les crimes commis dans l'exercice de fonctions publiques par les titulaires de postes politiques et publics, y compris le détournement et l'utilisation illégale de biens ou de fonds publics et la mise en œuvre de la Convention contre la corruption ;
 - d) Poursuivre les réformes de la Constitution, de la loi électorale et de la loi-cadre sur les partis politiques ;
 - e) Renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et créer une cour constitutionnelle ;
 - f) Organiser des élections locales ;
 - g) Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale ;
 - h) Mettre en place un comité de suivi et d'évaluation du Pacte.
39. Le 21 février 2019, le Ministre de l'Administration territoriale (chargé de la mise à jour du registre des électeurs), a officiellement remis les listes définitives au Président de la Commission électorale nationale à Bissau. Au total, 761 676 citoyens ont été inscrits sur les listes électorales (environ 86 % du nombre estimatif de la population en âge de voter) alors que les agents du Bureau d'appui technique au processus électoral se sont employés à résoudre des problèmes d'impression des listes électorales.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

40. En 2020, malgré la participation soutenue de la CEDEAO et les missions de bons offices à haut niveau des Nations Unies, de nombreux défis subsisteront. Le consensus politique reste fragile et les rapprochements politiques demeurent difficiles. Pour prévenir le risque de voir le pays replonger dans une crise politique et institutionnelle, le Bureau intégré est en train d'adopter une approche à trois volets :
- a) Le Représentant spécial s'efforcera d'élargir les activités de communication politique et de sensibilisation menées avec les partenaires régionaux et les dirigeants de la CEDEAO, de la Communauté des pays de langue portugaise, de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres partenaires de la communauté internationale pour mobiliser, harmoniser et coordonner l'assistance internationale à la Guinée-Bissau ;
 - b) Le Bureau intégré intensifiera les contacts avec tous les partis politiques et les parties prenantes en Guinée-Bissau pour renforcer des groupes favorables à la paix, faciliter le dialogue politique, promouvoir une réconciliation nationale sans exclusive et soutenir la société civile, y compris le Conseil des femmes guinéennes, et s'efforcer de consolider la paix à partir de la base et d'asseoir les résultats d'élections législatives et présidentielle crédibles ;
 - c) Le Représentant spécial et le BINUGBIS renforceront les institutions démocratiques et les organes de l'État par la recherche du consensus indispensable à l'adoption des réformes institutionnelles nécessaires, conformément à la pleine mise en œuvre des Accords de Conakry.
41. Dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle à la fin de 2019, de nouveaux efforts sont nécessaires pour favoriser un consensus politique durable et consolider le processus démocratique

et les gains politiques réalisés depuis 2018. Le BINUGBIS s'acquittera d'activités de sensibilisation et fournira une assistance technique au Gouvernement et aux principales parties prenantes au cours du cycle électoral en cours et jusqu'en 2020 en exécutant les tâches essentielles ci-après :

- a) Inciter à un dialogue politique sans exclusive, au compromis et à la cohésion nationale entre toutes les différentes parties prenantes nationales grâce aux bons offices du Représentant spécial ;
 - b) Parvenir à un consensus en vue de l'adoption, de l'application et du suivi du Pacte de stabilité, en mettant l'accent sur les réformes institutionnelles nécessaires et la révision de la Constitution ;
 - c) Appuyer un suivi structuré et la mise en œuvre intégrale des décisions issues de la Conférence nationale sur la paix et le développement en Guinée-Bissau, sous la direction de la Commission parlementaire chargée d'organiser la conférence nationale ;
 - d) Fournir des conseils et un appui stratégiques au Gouvernement de la Guinée-Bissau afin qu'il puisse lutter contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée, en étroite collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ;
 - e) Renforcer les capacités nationales permettant de protéger et de promouvoir le respect des droits de l'homme et prendre en compte les questions de genre dans les activités de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.
42. Comme il a été observé lors de plusieurs périodes post-électorales en Guinée-Bissau, le pays va très probablement se heurter à des difficultés dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles et l'instauration d'une stabilité politique durable au cours des périodes post-électorales de 2019 et 2020.
 43. Une mission d'évaluation stratégique, dirigée par un expert indépendant engagé par l'ancien Département des affaires politiques (dorénavant Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix) a été effectuée du 27 septembre au 4 octobre 2018. Elle a recommandé que le Bureau intégré renforce son action à l'appui des bons offices politiques du Représentant spécial du Secrétaire général et entame un processus de transition en trois phases en vue de sa liquidation prévue d'ici à la fin de 2020. Dans le cadre de ce processus, les tâches et responsabilités du Bureau intégré devraient être progressivement transférées à l'équipe de pays des Nations Unies, à l'UNOWAS et aux partenaires internationaux.
 44. Sur la base de la résolution [2458 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, définissant les principales étapes de la transition en vue du retrait du BINUGBIS prévu d'ici au 31 décembre 2020, celui-ci travaillera en 2020 en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'UNOWAS et les autorités nationales s'agissant des préparatifs y afférents. La transition s'appuiera sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, en particulier de la liquidation des missions de maintien de la paix dans la sous-région (MINUL et ONUCI), témoignant de l'engagement continu de la Commission de consolidation de la paix par le biais de sa formation Guinée-Bissau, comme demandé dans la résolution [2458 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité.
 45. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) Les parties demeurent attachées à la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO (septembre 2016) et des Accords de Conakry (octobre 2016) ;
 - b) La situation en matière de sécurité reste stable dans les zones où opère la Mission ;
 - c) Les partenaires internationaux s'engagent à appuyer les programmes de consolidation de la paix et de réformes post-électorales ;
 - d) La région reste stable et le pays n'est pas touché par les problèmes liés à l'extrémisme violent, au terrorisme ou à la criminalité transnationale organisée que connaissent d'autres pays de la région.

46. Le Bureau intégré prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies et notamment en coopération étroite avec ONU-Femmes, le BINUGBIS appuiera vigoureusement l'autonomisation des femmes agents de consolidation de la paix, en fournissant et en appuyant des formations techniques de haut niveau destinées aux décideurs, notamment de hauts responsables politiques, le Groupe des femmes parlementaires, des agents du secteur de la justice et des organisations de la société civile enregistrées ; mènera des actions de sensibilisation, d'information et de communication sociale à l'intention des organisations de la société civile et du grand public ; assurera le suivi des aspects du processus de réforme concernant les femmes ; et appuiera les groupes de femmes de la société civile dans leurs stratégies de plaidoyer pour mettre en œuvre les recommandations formulées à l'issue de leurs consultations internes et par les instances nationales. Ces activités sont destinées à accroître la parité des sexes et à instaurer une représentation effective au sein du Gouvernement et des partis politiques.
47. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le BINUGBIS continuera de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix, ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux clefs (l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO et l'Union européenne) pour appuyer les efforts de consolidation de la paix déployés par le pays. Il continuera également de renforcer la collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et des institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, en ce qui concerne la mobilisation des ressources.
48. La coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres entités prendra les formes suivantes : a) une étroite coopération avec L'UNOWAS sur les politiques et les questions relatives à la transition, y compris les questions sous-régionales ; b) la collaboration avec l'ONUDC et d'autres partenaires des Nations Unies ainsi que des partenaires bilatéraux pour intensifier l'appui à la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée en Guinée-Bissau ; c) une coopération soutenue avec les membres concernés de l'équipe de pays des Nations Unies afin de garantir une approche commune cohérente des questions ayant trait à la réforme du droit constitutionnel et électoral dans la perspective du transfert du BINUGBIS (le 31 décembre 2020) ; d) la mise en œuvre d'activités relatives aux droits de l'homme en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), ainsi que l'intégration de l'égalité des sexes en collaboration avec les membres concernés de l'équipe de pays des Nations Unies.

Activités d'évaluation

49. Les évaluations et auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2018 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 :
 - a) Mission d'évaluation technique (24-31 mars 2018), dirigée par le Département des affaires politiques ;
 - b) Évaluation stratégique du BINUGBIS (voir [S/2018/1086](#)).
50. Il est prévu de procéder en 2020 à une auto-évaluation de la délégation des pouvoirs dans le BINUGBIS.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

51. L'objectif auquel le Bureau contribue est d'instaurer un environnement politique stable et sûr et des conditions socioéconomiques favorables en Guinée-Bissau.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

52. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
53. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à réduire nettement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ; promouvoir l'état de droit, mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ; faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ; et renforcer les institutions nationales compétentes, notamment par le biais de la coopération internationale afin de créer des capacités à tous les niveaux, en vue de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

3. Coup de projecteur sur certains des résultats obtenus en 2018

Un Gouvernement associant toutes les parties a été formé et un Premier Ministre de consensus a été nommé, grâce à l'action conjointe de facilitation du BINUGBIS et du groupe des cinq partenaires internationaux

La Guinée-Bissau a été en proie à une instabilité politique persistante du fait des tensions civiles et militaires, et des acteurs politiques qui luttent pour parvenir à un consensus en vue d'un règlement politique et d'une réconciliation nationale. En 2016, la feuille de route en six points de la CEDEAO et les Accords de Conakry signés par les principaux acteurs politiques du pays ont permis de parvenir à un règlement politique. Les Accords de Conakry ont mis l'accent sur la nécessité de nommer un premier ministre de consensus et de tenir des élections législatives et présidentielle.

En 2018, en vue d'appuyer la mise en œuvre des engagements de la CEDEAO et dans le cadre de ses fonctions de bons offices et de conciliation politique de haut niveau, le Représentant spécial du Secrétaire général a coordonné une action internationale en faveur d'un dialogue politique sans exclusive entre les principaux acteurs politiques et les représentants de la société civile en Guinée-Bissau. Celle-ci a été rendue possible grâce à une série de réunions, de consultations élargies, notamment avec des acteurs



Le Représentant spécial du Secrétaire général fait un exposé au Conseil de sécurité des Nations Unies, août 2018. Source : Organisation des Nations Unies

régionaux, à l'appui fourni aux missions ministérielles de la CEDEAO à Bissau, à des réunions consultatives nationales avec des groupes de la société civile et des partis politiques et à la prestation d'un soutien logistique et technique aux acteurs politiques présents lors des réunions importantes de la CEDEAO. Le BINUGBIS a participé à deux sommets de la CEDEAO qui ont eu lieu en juillet et décembre 2018, au cours desquels la situation en Guinée-Bissau a été évaluée et qui ont été décisifs pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO et des Accords de Conakry. Le Représentant spécial a également travaillé en étroite collaboration avec les représentants de l'Union africaine, de la CEDEAO et de l'Union européenne en Guinée-Bissau pour assurer une approche coordonnée de la communauté internationale s'agissant des efforts de stabilisation en cours dans le pays. Dans le cadre de son action, il a également mené des consultations régulières avec le Président José Mario Vaz, le Premier Ministre Aristides Gomes et d'autres acteurs politiques bissau-guinéens afin de les exhorter à respecter le calendrier électoral et à engager un dialogue. Le Représentant spécial a fait un exposé au Conseil de sécurité en août 2018 afin de maintenir un large appui politique à la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry, conclus grâce aux efforts de médiation de la CEDEAO dans le pays.

Le Bureau intégré a prêté assistance au Représentant spécial lors de ses missions de bons offices avec les principales parties prenantes, y compris le Président de la Guinée-Bissau, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale, le chef d'état-major des Forces armées, des représentants du groupe des cinq organisations internationales représentées en Guinée-Bissau (CEDEAO, Communauté des pays de langue portugaise, Organisation des Nations Unies, Union africaine et Union européenne), ainsi que des membres du corps diplomatique. Le Représentant spécial s'est mis en rapport avec tous les dirigeants des partis politiques et des représentants de la société civile, pour faire en sorte notamment que les avis et préoccupations des groupes de femmes, des jeunes et des dirigeants religieux, soient portés à l'attention des autorités concernées et dans le cadre de l'appui fourni par le Bureau intégré à la mise en œuvre des Accords de Conakry.

Du 24 octobre au 1^{er} novembre 2018, le Représentant spécial s'est entretenu avec les dirigeants régionaux à Conakry et à Abuja sur la situation en Guinée-Bissau, y compris avec le Président de la Guinée, Alpha Condé, qui agissait en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau. À Abuja, il s'est entretenu tour à tour avec le Ministre nigérian des affaires étrangères et le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CEDEAO, le général Francis Behanzin. Ses consultations ont permis d'harmoniser la communication et les positions entre les partenaires internationaux sur la nécessité d'appliquer et de respecter pleinement les Accords de Conakry, en particulier les dispositions sur la tenue des élections législatives et présidentielle et la révision de la Constitution. Le Représentant spécial a présenté plusieurs exposés sur la situation dans le pays et la préparation des élections législatives au Conseil de sécurité et lors des réunions de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix dans le courant de 2018. Il a souligné l'importance de l'engagement et de l'appui soutenu de la communauté internationale pour aider à résoudre la crise politique dans le pays.

En outre, le Bureau intégré a fourni un appui à des organisations de la société civile, y compris à des groupes de femmes, lors de la préparation d'un code de conduite pour les élections, qui a été signé par les partis politiques avant la tenue des élections législatives. Par l'intermédiaire de son conseiller électoral principal, le Bureau intégré a apporté un soutien technique important aux organismes de gestion des élections et veillé à l'action commune des Nations Unies à l'appui du processus électoral en vue d'optimiser les ressources. Bien que retardées à deux reprises, les élections législatives se sont déroulées avec succès le 10 mars 2019.

Des résultats concrets

Les produits ont contribué au résultat, ainsi que l'atteste l'engagement pris par les parties de mettre en œuvre les principaux éléments de la feuille de route de la CEDEAO et des Accords de Conakry. Dans la pratique, le Président de la République a fixé une date pour les élections législatives et nommé un premier ministre de consensus, un gouvernement associant toutes les parties a été formé et l'Assemblée nationale a par conséquent pu reprendre ses travaux, permettant l'approbation du budget national et l'élaboration de textes législatifs jusqu'à la tenue des élections législatives.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

La Guinée-Bissau réaffirme sa détermination à lutter efficacement contre le trafic de drogues, grâce aux conseils prodigués par les experts du BINUGBIS et de l'ONUDC

En raison de la crise politique et institutionnelle qui s'est prolongée en 2018, la Guinée-Bissau est devenue de plus en plus exposée au trafic de drogues et à la criminalité transnationale organisée. En vue de donner des conseils et un appui stratégiques et techniques au Gouvernement bissau-guinéen face à cette situation, le BINUGBIS s'est repositionné, en étroite coopération avec l'ONUDC, de manière à pouvoir se consacrer au renforcement des capacités des services de détection et de répression dans la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. Grâce, notamment, aux conseils stratégiques et à l'appui technique du Bureau, les autorités nationales ont pu mettre en pratique des déclarations de politique nationale.

Le BINUGBIS et l'ONUDC ont assuré conjointement une formation en vue d'améliorer la capacité de réaction dans la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. Ainsi, 134 agents des services de détection et de répression, dont 17 femmes, ont été formés aux techniques élémentaires de collecte de renseignements et d'enquête criminelle. Des conseils techniques ont également été donnés sur le tas aux unités spécialisées des services nationaux de détection et de répression (la Police judiciaire, le Bureau national de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale).



Drogues saisies par la police judiciaire à Bissau le 14 mars 2019, à des fins de poursuites ou de destruction. Source : Organisation des Nations Unies

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont amélioré la capacité de réaction dans la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée.

Dans la pratique, le nombre de saisies de drogues à l'aéroport Osvaldo Vieira, ainsi que le nombre d'arrestations, ont augmenté. Vingt-trois arrestations ont été effectuées en 2018, contre 14 en 2017, par le Programme de communication aéroportuaire, qui est géré par l'ONUDC, ses partenaires des services de détection et de répression et le conseiller du BINUGBIS installé à l'aéroport de Bissau. Au cours de ces opérations, 33 678 grammes de cocaïne et 500 unités de divers médicaments illégaux ont été saisis, contre 8 860 grammes de cocaïne en 2017. Cela représente une augmentation de 64,3 % du nombre d'arrestations, et de presque 300 % de la quantité de cocaïne saisie, confisquée et incinérée par les autorités.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Le Réseau national des défenseurs des droits de l'homme met en place, avec l'appui du BINUGBIS, un dispositif efficace d'alerte rapide en cas d'atteinte aux droits de l'homme

En 2018, à la suite de l'officialisation du Réseau national des défenseurs des droits de l'homme, le BINUGBIS a intensifié son appui au Réseau afin d'aider celui-ci à élargir son champ d'action géographique et à fonctionner efficacement. Il a entrepris de recenser les défenseurs des droits de l'homme, et en a ainsi dénombré 897, dont 343 femmes, dans l'ensemble des régions et dans les 35 secteurs du pays. Le Bureau a également aidé le Réseau à définir sa stratégie à l'occasion d'un séminaire-retraite organisé à cet effet et par des initiatives de renforcement des capacités qui ont donné lieu à huit séances de formation à l'intention de 315 défenseurs des droits de l'homme, dont 128 femmes.



Séminaire-retraite organisé par le Réseau national des défenseurs des droits de l'homme en vue de définir une stratégie de protection des droits de l'homme, 21 avril 2018. Source : Organisation des Nations Unies

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de renforcer la capacité du Réseau national des défenseurs des droits de l'homme, créé le 9 décembre 2017, journée des défenseurs des droits de l'homme, aux fins de la protection des droits de l'homme et de la promotion de leur respect. Le Réseau a décentralisé sa structure et désigné des points focaux dans les régions en vue de mettre en place un système national d'alerte rapide en cas d'atteinte aux droits de l'homme, condition indispensable pour que la stabilité, la paix et le développement puissent s'inscrire dans la durée. Le Réseau a également surveillé le respect des droits de l'homme dans l'ensemble du pays, y compris à l'occasion des élections législatives.

Dans la pratique, les membres du Réseau ont pu, grâce au renforcement de leurs capacités, faire état dans leurs rapports d'un nombre croissant de cas dans lesquels ils ont détecté et prévenu des menaces à l'égard des droits de l'homme ou contribué à lutter efficacement contre des violations des droits de l'homme. Le comité de coordination du Réseau a ainsi reçu au cours de sa première année d'activité, en 2018, au moins 30 rapports de membres du Réseau.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

54. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement des capacités nationales aux fins de protéger les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes et de les faire respecter en Guinée-Bissau [voir le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour 2018, qui contient les prévisions de dépenses relatives au groupe thématique III (A/72/371/Add.3, tableau 5)], a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent les éléments suivants : a) 10 recommandations issues de l'examen périodique universel ont été mises en œuvre et ont fait l'objet de rapports ; 40 atteintes aux droits de l'homme ont été signalées aux autorités par la population et par les défenseurs des droits de l'homme ; c) une procédure judiciaire a été menée conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme dans l'administration de la justice ; d) deux lois ou mesures clefs relatives à la protection des droits de l'homme ont été révisées en vue de mettre la législation nationale en conformité avec les normes internationales. Le Gouvernement n'a présenté à l'Organisation des Nations Unies et aux organes conventionnels régionaux aucun rapport sur l'application des traités ratifiés.
55. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement de la concertation politique sans exclusive et de la réconciliation nationale sur tout le territoire de la Guinée-Bissau [voir le rapport du Secrétaire général (A/72/371/Add.3, tableau 5)] n'a pas été atteint, car la situation politique n'était pas propice à la tenue d'une conférence nationale. En raison de la persistance de la crise politique et institutionnelle, les efforts se sont orientés vers la formation d'un consensus politique favorable à la tenue des élections législatives qui avaient été reportées à deux reprises, et qui ont finalement eu lieu le 10 mars 2019. Dans ces conditions, aucun résultat n'a été obtenu en ce qui concerne la transmission de conclusions à la commission parlementaire chargée d'organiser la conférence et à la conférence elle-même. Le Bureau intégré a cependant fourni un appui stratégique à la commission, pour l'aider dans ses efforts de planification stratégique d'une conférence nationale sur la paix, la réconciliation et le développement qui se tiendrait dans un avenir proche. En 2018, le Représentant spécial du Secrétaire général a, par ses bons offices, facilité les échanges de vue entre les principaux acteurs politiques pour faire progresser le dialogue politique et la réconciliation nationale, comme le prévoient les Accords de Conakry.
56. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de la coordination entre les partenaires internationaux afin d'aborder de façon cohérente les questions de politique et de mobilisation des ressources [voir le rapport du Secrétaire général (A/72/371/Add.3, tableau 5)], a été partiellement atteint. Les partenaires internationaux ont publié deux communiqués conjoints, dans lesquels ils exposaient des mesures à prendre pour répondre de façon commune et unifiée à la détérioration de la situation politique en Guinée-Bissau. Le BINUGBIS a fait appel au groupe des cinq pour qu'il déploie des efforts soutenus en 2018, alors que s'étaient exacerbées les tensions et dissensions entre les partis politiques à propos de questions essentielles telles que la nomination

d'un premier ministre de consensus, la formation d'un gouvernement et l'approbation de ses programme et budget. En outre, le groupe des cinq a tenu au moins une réunion chaque mois en 2018. Le Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau n'a quant à lui pas tenu de réunion en 2018, ses fonctions ayant été prises en charge par le groupe des cinq.

4. Coup de projecteur sur certains des résultats escomptés pour 2020

Des réformes sont mises en œuvre dans les secteurs clefs et un consensus national s'est établi au sujet de la révision de la Constitution et des principales réformes institutionnelles connexes.

La Guinée-Bissau entre dans une nouvelle phase après les élections législatives du 10 mars 2019, remportées par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC). Après l'investiture, le 18 avril 2019, des membres du Parlement nouvellement élus, le Président nommera un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement sera formé. Le PAIGC, qui a conclu avec trois autres partis représentés à l'Assemblée nationale une alliance politique qui leur assurera la majorité parlementaire, a fait savoir que les réformes seraient inscrites en bonne place de son ordre du jour.

Selon les textes en vigueur, l'élection présidentielle doit avoir lieu en 2019. Le BINUGBIS a notamment pour priorité d'apporter un appui à cette élection, comme le précise le Conseil de sécurité dans sa résolution [2458 \(2019\)](#).

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il faut appuyer la mise en œuvre des principales réformes à la suite des élections législatives du 10 mars 2019.

En réponse, le BINUGBIS s'attachera en 2020 à continuer d'appuyer les réformes, ainsi qu'à aider le Gouvernement bissau-guinéen à renforcer ses institutions démocratiques et à améliorer la capacité des organes de l'État pour qu'ils fonctionnent efficacement et conformément à la Constitution, ce qui sera indispensable pour assurer la stabilité à long terme du pays. En particulier, le Bureau : a) fournira au Gouvernement une assistance et des compétences spécialisées en vue de l'adoption de textes fondamentaux en 2020 par le Parlement, à savoir la Constitution, la loi sur les partis politiques et le code électoral ; b) portera à plus d'une fois par mois la fréquence des réunions du groupe des cinq organisations internationales présentes en Guinée-Bissau et publiera au moins six déclarations conjointes relatives à la mise en œuvre des Accords de Conakry et du pacte de stabilité ; c) évaluera avec les parties prenantes l'état d'avancement des réformes majeures prévues dans les Accords de Conakry ; d) doublera le nombre de visites du Représentant spécial du Secrétaire général dans les pays voisins et dans la région.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la mise en œuvre intégrale des réformes majeures prévues dans les Accords de Conakry et incorporées dans le pacte de stabilité signé le 14 février 2019 par les partis politiques bissau-guinéens. Il s'agit de la révision de la Constitution et de l'adoption du code électoral et de la loi sur les partis politiques, constituant le socle à partir duquel le Gouvernement et le Parlement pourront entreprendre les mesures nécessaires de réforme et de consolidation démocratique du pays, notamment en renforçant le rôle des femmes dans le processus politique.

Concrètement, si le résultat est atteint, un gouvernement stable aura été formé et le Parlement aura adopté un budget national tenant compte des questions de genre, qui permettra au Gouvernement d'assurer les services publics essentiels et d'accroître la participation des femmes à la gestion des affaires publiques.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Engagement manifeste des parties à mettre en œuvre les Accords de Conakry	Signature du pacte de stabilité et signature du code de conduite relatif aux élections	Mise en œuvre des réformes majeures prévues dans les Accords de Conakry et le pacte de stabilité, en vue d'assurer durablement la stabilité politique et institutionnelle Le Gouvernement demeure en place et est en mesure de s'acquitter de ses responsabilités Le Parlement est opérationnel et à même d'élaborer et d'adopter des lois, y compris une loi de finances portant adoption d'un budget national tenant compte des questions de genre

Le nombre de détentions arbitraires est réduit et les conditions de détention sont améliorées grâce aux activités de défense des droits de l'homme menées par le BINUGBIS

En 2018, le BINUGBIS a effectué des visites d'évaluation et de suivi de la situation des droits de l'homme dans 23 lieux de détention du pays. Il a confirmé les conditions désastreuses du système pénitentiaire, et notamment constaté divers cas de détention arbitraire ou prolongée en violation des normes internationales et nationales relatives aux droits de l'homme. Sur la base des informations recueillies dans le cadre des activités régulières de suivi de la situation des droits de l'homme, il a entrepris de convaincre les autorités nationales de mettre effectivement un terme aux cas d'arrestation et de détention arbitraire ou prolongée.

En conséquence directe des réunions de sensibilisation périodiquement tenues avec les responsables de la police, les magistrats du parquet et les juges d'instruction, les autorités nationales ont libéré en 2018 66 personnes qui étaient en détention prolongée ou arbitraire, sur un total de 89 cas qui avaient été signalés. Le Bureau a également plaidé en faveur de l'amélioration des conditions de détention, qui étaient désastreuses dans différentes régions, et a organisé une formation aux droits de l'homme à l'intention des gardiens de prison, ainsi que des conférences et des projections de films sur les droits de l'homme à l'intention des détenus. Dans le cadre de ses activités courantes de sensibilisation auprès des autorités nationales compétentes, le BINUGBIS a souligné qu'il fallait mettre effectivement fin aux cas de détention prolongée ou arbitraire et s'employer en priorité à améliorer les conditions de détention avec l'aide de la communauté internationale. Le BINUGBIS publiera en 2019, en collaboration avec le HCDH, un rapport sur la situation des personnes privées de liberté en Guinée-Bissau, dont il établira ensuite des mises à jour périodiques.



Remise de matelas au centre de détention de Bandim, Bissau.
Source : Organisation des Nations Unies

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il faut assurer un suivi ininterrompu des conditions de détention et aider les autorités nationales à entreprendre une réforme systémique du système pénitentiaire en vue d'améliorer ces conditions et de réduire le nombre de cas de détention prolongée ou arbitraire.

En 2020, le BINUGBIS prévoit de continuer à effectuer au moins une visite mensuelle dans chacune des trois prisons du pays ; au moins deux visites mensuelles d'un certain nombre de cellules de garde à vue de la police à Bissau, Bafatá et Gabú, ainsi que dans d'autres régions du pays ; et au moins une visite de contrôle chaque trimestre au centre de détention de la base militaire de Bissalanca. En outre, le Bureau poursuivra ses initiatives de renforcement des capacités et plaidera en faveur de la réforme du système pénitentiaire, de l'adoption d'une stratégie de prévention des détentions prolongées ou arbitraires et de la création d'une institution nationale indépendante de protection des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris (résolution 48/134 de l'Assemblée générale), qui pourrait à l'avenir assumer des fonctions de surveillance de la situation des droits de l'homme.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme aux fins de protéger et de promouvoir les droits des personnes privées de liberté.

Concrètement, si le résultat est atteint, le Gouvernement pourra s'attaquer plus efficacement aux cas avérés de détention prolongée ou arbitraire, ce qui se traduira par une diminution du nombre de cas de détention arbitraire auxquels les autorités nationales n'ont pas effectivement remédié, qui s'est établi à 23 en 2018 (89 cas de détention arbitraire ou prolongée ont été identifiés en 2018 ; 66 des détenus concernés ont été libérés dans le courant de l'année). Par ailleurs, la Direction nationale des établissements pénitentiaires du Ministère de la justice et des droits de l'homme et le Ministère de l'intérieur auront adopté une stratégie nationale de prévention de la détention arbitraire ou prolongée.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
23 cas de détention arbitraire ou prolongée non réglés en 2018 (sur 89 cas recensés en 2018, 66 ont été réglés par la libération du détenu)	Réduction du nombre de cas de détention arbitraire ou prolongée	Réduction du nombre de cas ; adoption d'une stratégie de prévention de la détention arbitraire par la Direction nationale des établissements pénitentiaires du Ministère de la justice et des droits de l'homme et par le Ministère de l'intérieur

Des trafiquants de drogues sont condamnés et le système de justice pénale est en mesure de traiter des affaires de stupéfiants sensibles

En 2018, le BINUGBIS a offert un appui et des compétences techniques dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. Il a entamé une coopération avec les institutions nationales de la justice et du système judiciaire, sous la forme de détachements et de transferts de compétences sur le tas, en vue de renforcer les capacités de la justice aux fins des enquêtes, des poursuites et de l'utilisation systématique de politiques et d'approches normalisées dans la lutte contre le trafic de drogues.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il s'agit de faire progresser l'action de la police et de la justice contre le trafic de drogues dans un pays où les réseaux de contrebande sont solidement implantés, qui est en proie à l'instabilité politique et qui manque de capacités, et de coopérer avec les services de détection et de répression des partenaires extérieurs. En réponse, en 2020, le BINUGBIS, conjointement avec l'ONUDC, intensifiera ses activités d'assistance et de conseil techniques, conformément à la stratégie et au plan d'action nationaux pluriannuels révisés de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. En collaboration avec l'ONUDC, le BINUGBIS détachera au moins cinq conseillers techniques qui seront chargés d'encadrer, de conseiller et de former

des homologues nationaux occupant des postes clefs pour la lutte contre le trafic des drogues dans le pays. En conséquence, 100 % des agents de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale auront une capacité renforcée de lutte contre le trafic de drogues et la cellule pourra intégrer du personnel de la Police judiciaire et des ministères de tutelle compétents. Le Bureau collaborera également avec les principaux observatoires nationaux des drogues de Guinée-Bissau et recommandera que le Comité interministériel contre la drogue travaille plus efficacement. Il organisera en outre quatre ateliers, séminaires et conférences ciblées, en vue de transmettre aux services de détection et de répression, notamment aux magistrats du parquet et aux enquêteurs de la police judiciaire, des connaissances techniques, des compétences et des enseignements tirés de l'expérience de la lutte contre le trafic de drogues. Il aidera les organismes de détection et de répression et les services du parquet à mettre en place un système de gestion des affaires sensibles. Il se concertera systématiquement avec l'équipe de pays des Nations Unies pour s'attaquer à des aspects sociétaux du trafic de drogues tels que la consommation de drogues chez les jeunes. Cela permettra de mieux apprécier les menaces liées aux stupéfiants dans l'ensemble du pays et aidera l'ONUDC à évaluer les risques et les mesures correctrices à prendre.

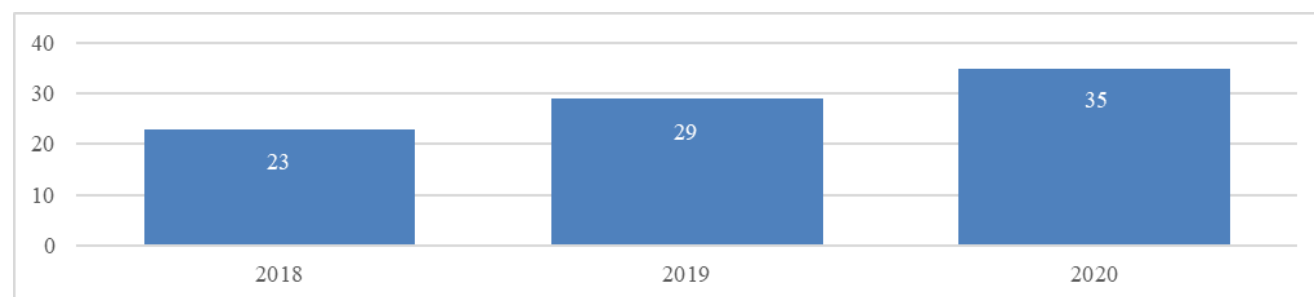
Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir un renforcement des capacités de la justice pénale et une utilisation systématique de politiques et d'approches normalisées pour lutter contre le trafic de drogues.

Concrètement, si le résultat est atteint, le nombre d'arrestations augmentera, comme indiqué dans la figure ci-dessous.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre d'arrestations pour trafic de drogues



57. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

58. On trouvera dans le tableau 5 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5
Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	3	2	2
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	15	15	15	15
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	9	9	11	11
Publications (nombre de publications)	—	—	3	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	5	3	4	4
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				
Bases de données et supports numériques				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

59. En ce qui concerne la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart tient au fait que le Conseil de sécurité a, dans sa résolution [2404 \(2018\)](#), demandé au Secrétaire général d'établir un rapport supplémentaire.
60. L'écart observé à la rubrique des activités ou documentation techniques tient au fait que l'édition de poche annotée du projet de Constitution n'a pas été établie en 2018 en raison du retard pris dans l'exécution du programme de réforme de la Constitution, et que le texte du pacte de stabilité n'a été établi qu'en 2019, en raison des retards pris dans la formation d'un gouvernement et dans la tenue des élections législatives.

Variations entre les prévisions pour 2020 et pour 2019

61. S'agissant des publications, la variation observée est imputable à la réduction, de deux en 2019 à un seul en 2020, du nombre de rapports thématiques conjoints publiés relatifs aux droits de l'homme, en raison du retrait prévu de la Mission d'ici à la fin de 2020.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 6

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaire et personnel de police	556,9	84,8	84,9	—	0,1
Personnel civil	14 097,7	12 002,0	11 758,7	—	(243,3)
Dépenses opérationnelles	3 957,1	4 782,0	4 174,6	—	(607,4)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	18 611,7	16 868,8	16 018,2	—	(850,6)

Tableau 7

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
									Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)						
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2				Adminis- trateurs	Agents locaux				
								Total partiel									
Effectif approuvé pour 2019	1	–	1	2	6	12	9	31	27	–	58	25	42	11	136		
Effectif proposé pour 2020	–	1	1	1	6	12	8	29	27	–	56	22	39	4	121		
Variation	(1)	1	–	(1)	–	–	(1)	(2)	–	–	(2)	(3)	(3)	(7)	(15)		

^a Dont un poste temporaire de fonctionnaire des finances (P-3) qui a été approuvé seulement pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

62. Le montant des ressources proposées pour le BINUGBIS en 2020 s'élève à 16 018 200 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer le déploiement d'un observateur militaire (84 900 dollars), les traitements et les dépenses communes de personnel (11 758 700 dollars) pour 56 postes soumis à recrutement international (1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 12 P-4, 8 P-3 et 27 SM), 61 postes soumis à recrutement national (22 AN et 39 AL) et quatre postes de Volontaire des Nations Unies, ainsi que des dépenses opérationnelles (4 174 600 dollars) relatives aux consultants et services de consultants (59 900 dollars), aux voyages officiels (527 000 dollars), aux installations et infrastructures (783 400 dollars), aux transports terrestres (201 400 dollars), aux opérations aériennes (731 500 dollars), aux opérations maritimes (27 400 dollars), aux communications et à l'informatique (1 244 900 dollars), aux services médicaux (179 700 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (419 400 dollars).
63. Dans sa résolution [2458 \(2019\)](#), le Conseil de sécurité a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'évaluation stratégique du BINUGBIS et fait siennes les recommandations du Secrétaire général

concernant la restructuration du Bureau et la redéfinition de ses priorités. Il a souligné que la restructuration du BINUGBIS ne devrait avoir lieu qu'une fois achevé le cycle électoral en 2019. À cet égard, la réduction des effectifs du BINUGBIS, engagée comme suite à la résolution 2404 (2018) du Conseil de sécurité, a commencé par la fermeture immédiate des bureaux régionaux après l'achèvement du cycle électoral.

64. En outre, par sa résolution 2458 (2019), le Conseil de sécurité a décidé qu'à compter de juin 2019, le BINUGBIS serait une mission politique spéciale organisée plus simplement, chargée d'une fonction de bons offices et dirigée par un représentant spécial ayant rang de sous-secrétaire général.
65. Il est proposé de réduire de 15 postes en 2020 le tableau d'effectifs du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ; cette réduction comprendrait les éléments suivants :
 - a) Le déclassement du poste de représentant spécial du Secrétaire général, du rang de secrétaire général adjoint au rang de sous-secrétaire général, et le déclassement du poste de chef de cabinet de la classe D-1 à la classe P-5.
 - b) La suppression de 14 postes (1 P-5, 3 AN, 3 AL et 7 VNU), comme suit :
 - i) quatre postes à la Section des affaires politiques : un poste de conseiller pour les affaires électorales (hors classe) (P-5) et trois postes de Volontaire des Nations Unies qui ont été créés à l'appui des élections législatives et présidentielle de 2019, en application de la résolution 2404 (2018) du Conseil de sécurité ;
 - ii) 10 postes dans les bureaux régionaux : deux postes de spécialiste des questions politiques (administrateur recruté sur le plan national) à la Section des affaires politiques, un poste de spécialiste des droits de l'homme (administrateur recruté sur le plan national) à la Section des droits de l'homme, trois postes d'assistant (sécurité sur le terrain) (agent local) au Bureau intégré de la sûreté et de la sécurité et quatre postes de fonctionnaire de l'information (Volontaire des Nations Unies) au Groupe de l'information, en raison de la fermeture prévue des bureaux régionaux du Bureau intégré après l'achèvement du cycle électoral ;
 - c) L'absence du poste de fonctionnaire des finances et du Budget (P-3), qui n'a été approuvé que pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.
66. La variation (réduction) entre les ressources demandées pour 2020 et le budget approuvé pour 2019 s'explique par : a) la réduction des besoins au titre des dépenses opérationnelles, en raison de la fermeture des bureaux régionaux du BINUGBIS, et b) la réduction des dépenses prévues au titre du personnel civil, par suite des modifications du tableau d'effectif proposées au paragraphe 65 ci-dessus en vue de la réorganisation du BINUGBIS en mission politique spéciale de bons offices, qui serait dirigée par un représentant spécial ayant rang de sous-secrétaire général, conformément à la résolution 2458 (2019) du Conseil de sécurité.

Ressources extrabudgétaires

67. Le BINUGBIS prévoit de recevoir en 2019 532 800 dollars au titre des ressources extrabudgétaires, dont : a) 532 800 dollars du Fonds pour la consolidation de la paix, destinés à appuyer la concertation politique et la réconciliation nationale, ainsi qu'à renforcer le rôle du secteur des médias dans la promotion de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau ; b) 50 000 dollars du HCDH, destinés à financer des activités spécifiques jugées prioritaires par le Haut-Commissariat, liées à la protection et à la promotion des droits de l'homme, ainsi qu'au suivi de la situation des droits de l'homme.
68. En 2020, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 60 000 dollars sont attendues du HCDH à l'appui d'activités liées à la protection, à la promotion et au suivi des droits de l'homme.

3. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

(106 021 600 dollars)



Avant-propos

Depuis que j'ai pris mes fonctions en Somalie en janvier 2015, j'ai été témoin des progrès importants, quoique fragiles, accomplis par la Somalie sur la voie de la consolidation de la paix à long terme et de la reconstruction des institutions de l'État après des décennies de conflit. En 2017, le Gouvernement fédéral somalien s'est engagé dans le transfert pacifique du pouvoir présidentiel, à la suite des élections de 2016 et 2017. Une nouvelle Chambre haute, représentant les États de la fédération, a été établie. Par ailleurs, à l'issue des élections, le nombre de femmes parlementaires a fortement augmenté, leur proportion passant de 14 % à 24 %, surpassant les moyennes africaine et mondiale. La Somalie dispose désormais d'une structure fédérale embryonnaire, et la Constitution provisoire est en cours de révision. Le Gouvernement fédéral, dirigé par le Président Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo » et le Premier Ministre Hassan Ali Khaire, est déterminé à faire avancer un vaste programme de réformes qui recouvre l'exécution de plans de route vers l'ouverture politique, le redémarrage de l'économie, la sécurité et les services sociaux.

Des progrès ont également été enregistrés sur le plan de la prévention et du règlement des conflits. L'Organisation des Nations Unies, œuvrant aux côtés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), a aidé à mettre en place des solutions qui ont mené à une désescalade des conflits à Gaalkacyo et Tukaraq. Ainsi, à Gaalkacyo, où des affrontements armés ont fait plusieurs morts et entraîné des déplacements de population massifs en 2016, des initiatives ont été mises en place avec l'aide de l'ONU et de l'IGAD en vue d'assurer la sécurité dans la région. À Tukaraq, où des conflits ont éclaté au début de 2018 entre les forces du Puntland et du « Somaliland », donnant lieu à d'intenses combats et à des déplacements de civils, l'ONU et l'IGAD ont assuré conjointement une médiation continue qui a débouché sur la cessation effective des hostilités à Tukaraq.

Le Gouvernement fédéral somalien a pris des mesures en vue d'assumer lui-même la responsabilité principale de la sécurité, lesquelles passent notamment par la mise en œuvre du plan de transition et du dispositif national de sécurité fondée sur l'approche globale pour la sécurité. On s'attend à voir en 2020 un renforcement des capacités, du professionnalisme et de l'efficacité des forces et institutions de sécurité somaliennes. Au vu des progrès importants accomplis par le pays dans le cadre du troisième programme suivi par le FMI, la Banque mondiale a débloqué, au titre du cadre de partenariat pour la période 2019-2022, un financement exceptionnel de l'Association internationale de développement sous forme de dons pour l'apurement des arriérés. La normalisation de la situation du pays au regard des institutions financières internationales devrait se poursuivre en 2020 et le Gouvernement devrait bénéficier d'un accès accru au financement international.

La Somalie a commencé à préparer la tenue d'élections au suffrage universel (selon le principe « une personne une voix ») en 2020-2021, les premières depuis 1969. En prévision de cet événement historique, on s'emploie actuellement à faire en sorte qu'un cadre juridique adéquat est en place et que les problèmes de sécurité majeurs sont réglés. Pour que les progrès se poursuivent sur les plans politique et humanitaire et sur le plan de la sécurité, l'ensemble des parties prenantes somaliennes, à tous les niveaux de gouvernement et au sein de la branche exécutive

comme de la branche législative, devront s'unir pour réaliser leurs objectifs communs avec l'appui coordonné des partenaires internationaux. L'accompagnement, par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), des efforts d'édification de l'État et de consolidation de la paix menés et contrôlés par la Somalie demeure crucial en vue de permettre au pays de se doter d'institutions publiques fonctionnelles, légitimes et abordables qui soient responsables vis-à-vis du peuple somalien.

C'est pour moi un privilège d'exercer mes fonctions dans une Somalie qui reste dans l'ensemble sur une trajectoire positive et jouit de l'appui solide et dévoué des membres du personnel des Nations Unies, qui œuvrent dans des conditions extrêmement difficiles.

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général
et Chef par intérim,
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie
(Signé) Raisedon **Zenenga**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

69. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a pour mandat : a) d'offrir les bons offices de l'ONU à l'appui du processus de paix et de réconciliation ; b) de fournir des conseils stratégiques en matière de consolidation de la paix et d'édification de l'État ; c) d'aider le Gouvernement fédéral somalien à coordonner l'action des donateurs internationaux à l'appui du secteur de la sécurité, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ; d) de renforcer les capacités du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération dans les domaines des droits de la personne, de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance, y compris en surveillant et signalant les violations des droits de la personne et en contribuant à leur prévention. Le mandat est défini dans la résolution 2102 (2013) du Conseil de sécurité, portant création de la MANUSOM, et a été renouvelé par les résolutions 2158 (2014), 2221 (2015), 2232 (2015), 2275 (2016), 2358 (2017), 2408 (2018) et, plus récemment, par la résolution 2461 (2019) du Conseil, portant prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 31 mars 2020.
70. Dans sa résolution 2408 (2018), le Conseil de sécurité a demandé à la Mission d'appuyer l'action du Gouvernement visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent, d'appuyer la mise en place du dispositif national de sécurité et l'exécution du plan de transition, de renforcer le dialogue avec la société civile, notamment les jeunes, de fournir, en collaboration avec le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), un appui politique, technique, opérationnel et logistique en vue de la préparation des élections de 2020-2021 et de soutenir, à l'échelle du système des Nations Unies, l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et au secteur de la sécurité en Somalie. L'année 2020 sera déterminante pour l'exécution de ce mandat, la Somalie se dirigeant vers la tenue d'élections au suffrage universel (selon le principe « une personne une voix ») en 2020-2021, pour la première fois depuis 1969.
71. La stabilité politique jouera un rôle crucial à l'approche des élections et donnera une assurance que la révision de la Constitution fédérale continue de progresser. En outre, de bonnes conditions de sécurité seront essentielles pour que puisse avancer le transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

72. La Mission se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif fixé. Cet objectif va dans le sens des buts poursuivis par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 91 et 92.

Contexte actuel

73. Au début de 2018, l'adoption d'un plan de route vers l'ouverture politique (2018-2020), qui procède d'une démarche inclusive et globale reposant sur la révision constitutionnelle, les élections et le programme fédéraliste, a donné un nouvel élan aux activités de consolidation de la paix et d'édification de l'État.
74. L'amélioration de la coopération entre les trois acteurs clefs de la révision constitutionnelle (le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission de contrôle parlementaire et la Commission

indépendante de révision et d'application de la Constitution) a eu pour résultat la tenue de l'Assemblée nationale constituante du 13 au 15 mai 2018, qui avait pour but de bâtir un large consensus autour des principes clefs, de la chronologie et du calendrier de la révision. Le Gouvernement fédéral somalien a créé le Comité technique de négociation sur la fédéralisation, qui réunit des représentants du Gouvernement, tant au niveau fédéral qu'au niveau des États, pour mener des négociations techniques sur des questions constitutionnelles clefs. Après que des accords politiques ont été conclus par les dirigeants au niveau fédéral et au niveau des États lors de la réunion du Conseil national de sécurité à Baidoa le 5 juin 2018, plusieurs sessions techniques du Comité technique de négociation de la fédéralisation se sont tenues sur des grands sujets ayant trait aux questions constitutionnelles et au fédéralisme, dans le but de préparer le terrain en vue de l'adoption de nouveaux accords politiques qui serviraient de fondement aux amendements de la Constitution.

75. La coopération et les échanges d'ordre technique se sont poursuivis en 2018, mais la montée des tensions entre les décideurs du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, ainsi qu'entre les branches exécutive et législative, a mis à mal la mise en œuvre du programme politique. En effet, une motion de censure contre le Président de la Chambre du peuple de l'époque a déclenché une crise politique majeure en mars 2018. Dans les mois qui ont suivi, les tensions entre les pouvoirs exécutif et législatif sont allées croissant jusqu'à atteindre leur paroxysme le 9 décembre 2018, lorsqu'une motion de destitution a été déposée contre le Président, avant d'être retirée le 20 décembre 2018.
76. Le projet de loi électorale, élaboré par le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation en étroite consultation avec le groupe de travail technique, composé de représentants de la Commission électorale nationale indépendante et de divers ministères, partis politiques et organisations de la société civile, a été soumis au Cabinet le 11 novembre 2018. De son côté, la Commission électorale a établi un bureau d'échelon infranational en 2018 et quatre bureaux dans des capitales d'États membres de la fédération en 2019.
77. Si les conditions de sécurité demeurent précaires dans tout le pays en raison des menaces persistantes que font peser les Chabab et les éléments affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant et des conflits latents au niveau local, la Somalie s'est résolument engagée à transférer progressivement les responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l'AMISOM aux forces et institutions de sécurité somaliennes. Le Gouvernement fédéral a élaboré un plan de transition de quatre ans en mars 2018, qui a été approuvé par les États membres de la fédération, l'AMISOM et la communauté internationale. Par la suite, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine l'a fait sien et le Conseil de sécurité de l'ONU en a pris acte, et, malgré les obstacles rencontrés, sa mise en œuvre a débuté en 2018. En septembre 2018, le Gouvernement fédéral somalien a publié le plan de route pour la sécurité et la justice, dans lequel il fixait des objectifs d'étape pour l'instauration du dispositif national de sécurité et l'exécution de plan de transition, de façon à pouvoir en suivre l'avancement.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

78. La MANUSOM jouera un rôle de premier plan dans le suivi et la facilitation des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs clefs définis dans le plan de route de la Somalie pour l'ouverture politique. Elle s'attachera à promouvoir la participation et la représentation des femmes et des jeunes à la vie politique, y compris aux initiatives de réconciliation locales. En outre, elle plaidera pour que des décisions de haut niveau soient prises rapidement au sujet des questions politiques non résolues touchant à la révision constitutionnelle, du modèle et du système de gouvernance fédéraux, notamment l'attribution des pouvoirs, la répartition des ressources et les responsabilités en matière budgétaire, et du statut de Mogadiscio. La MANUSOM renforcera les assemblées législatives tant au niveau fédéral qu'au niveau des États et appuiera les activités visant à accroître les capacités institutionnelles de la fédération et des États en vue d'améliorer la prestation de services et d'étendre l'autorité de l'État à l'échelle des districts et au niveau local. Elle appuiera, en coordination avec des partenaires clefs, les initiatives somaliennes de règlement pacifique des conflits locaux entre clans, ainsi que des conflits opposant les forces du Puntland et du « Somaliland » à Tukaraq,

notamment en veillant à ce que les processus de réconciliation tiennent compte des questions liées aux droits de la personne et à la protection. Elle s'attachera également à renforcer la capacité des médias locaux de mieux faire connaître les questions de paix et de réconciliation. Le Groupe intégré d'appui électoral donnera des conseils sur l'élaboration et l'application des cadres juridiques, règlements et politiques nécessaires à la tenue des élections nationales de 2020-2021, notamment en fournissant un appui à la Commission électorale nationale indépendante au niveau infranational. L'aide à l'inscription sur les listes électorales coïncidera avec la planification des opérations électorales et la tenue de campagnes nationales d'instruction civique et de sensibilisation des électeurs.

79. Les partenariats entre la Mission et l'AMISOM, le BANUS et d'autres partenaires internationaux continueront de faciliter la mise en œuvre des phases 1 et 2 du plan de transition, notamment l'abandon des opérations militaires indépendantes à mesure que les responsabilités en matière de sécurité des zones urbaines seront transférées des forces militaires somaliennes à la police fédérale et à celle des États.
80. Si l'AMISOM se retirait prématurément, avant que les forces de sécurité somaliennes ne soient suffisamment préparées à prendre le relais, les conditions de sécurité s'en trouveraient dégradées. L'AMISOM continuera donc de jouer un rôle déterminant pour ce qui est d'assurer la sécurité, en coordination étroite avec les forces de sécurité somaliennes, notamment dans le contexte de la préparation des opérations électorales. La Somalie continuera de connaître une insécurité généralisée en raison des attaques des Chabab, des activités des groupes affiliés à l'État islamique, des tensions interclaniques et des chocs climatiques ; le coût des activités de l'ONU en Somalie demeurera donc élevé. Les engins explosifs improvisés resteront l'arme de prédilection, et les attaques le long des itinéraires principaux de ravitaillement et dans les zones urbaines se multiplieront.
81. Dans l'optique du retrait de l'AMISOM, la MANUSOM aidera le Gouvernement fédéral somalien à atteindre ses objectifs en matière de sécurité en usant de son pouvoir de mobilisation pour coordonner la planification et l'assistance internationale à la Somalie, dans le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, en s'appuyant notamment sur l'approche globale pour la sécurité et en axant ses efforts sur la mise en œuvre du dispositif national de sécurité et du plan de transition, ainsi que du dispositif policier et du dispositif judiciaire et pénitentiaire. Elle collaborera étroitement avec le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et les interlocuteurs concernés à l'échelon infranational afin de mettre les initiatives de stabilisation en harmonie avec les priorités définies pour les phases ultérieures du plan de transition. Ces efforts porteront sur les zones reprises aux Chabab actuellement contrôlées par le Gouvernement, où d'importants facteurs de fragilité restent à l'œuvre, et auront pour but d'étendre l'autorité de l'État au profit des populations.
82. Compte tenu du transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux institutions de sécurité somaliennes et des violences qui pourraient entourer les élections, la MANUSOM renforcera ses activités de surveillance, d'enquête et d'établissement de rapports à l'intention du Conseil de sécurité en ce qui concerne les exactions ou violations du droit des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, notamment toutes violences ou exactions commises sur la personne d'enfants ou de femmes et toutes formes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles commises en Somalie. Les orientations et dispositifs existants, tels que la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, seront renforcés, notamment par un appui vigoureux à l'application de mesures d'atténuation dans le cadre du soutien que fournit l'ONU aux forces de sécurité somaliennes et à l'AMISOM. L'ajustement du niveau d'appui logistique fourni par le BANUS à l'AMISOM n'aura pas d'incidences sur les services essentiels que le Bureau fournit à la MANUSOM.
83. L'AMISOM renforcera et maintiendra sa présence dans tous les États membres de la fédération, notamment en établissant une présence permanente à Dhuusamarreeb, mais en travaillant de façon réactive, mobile et souple, par exemple en ayant recours aux voyages et à des consultants dans les zones où la présence permanente de personnel n'est pas envisageable.

84. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
- a) Les tensions politiques entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération devraient s'atténuer en 2019, ceux-ci demeurant attachés au fédéralisme et à l'édification de l'État. Néanmoins, des tensions occasionnelles à différents niveaux de gouvernement pourraient entraver la prise de décisions sur des questions touchant à la politique, à la sécurité et à la préparation des élections. La révision de la Constitution provisoire devrait être achevée en 2019 ;
 - b) L'accord de partage du pouvoir conclu par l'administration provisoire de Galmudug et Ahl al-Sunna wal-Jama'a est maintenu ;
 - c) La Somalie reste bien partie pour mener à bien les réformes économiques et remplir les conditions fixées pour bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ;
 - d) Les objectifs clefs concernant la tenue des élections au suffrage universel prévues pour 2020-2021 sont atteints par le Gouvernement fédéral somalien, en collaboration avec les États membres de la fédération, conformément au plan stratégique quinquennal (2017-2021) de la Commission électorale nationale indépendante. Notamment, la loi électorale est adoptée au début de 2019, les campagnes nationales d'inscription sur les listes électorales commencent début 2020 et des mécanismes intégrés de coordination de la sécurité des élections sont mis en place. Les donateurs et les partenaires maintiennent leur appui et leur engagement en faveur des élections ;
 - e) La Somalie assume progressivement les responsabilités afférentes à la sécurité globale, le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération continuant de faire preuve de détermination et d'avancer dans la mise en place d'institutions de sécurité en appliquant les mesures énoncées dans le dispositif national de sécurité. Le Conseil national de sécurité demeure un organe de décision important pour régler les questions en suspens ;
 - f) En toute probabilité, les violations des droits fondamentaux par les parties au conflit se poursuivent, et les jeunes Somaliens demeurent particulièrement vulnérables face au risque de radicalisation et de recrutement par des groupes extrémistes ;
 - g) Le Conseil de sécurité, l'Union africaine et la communauté internationale dans son ensemble restent suffisamment unis sur la question de la Somalie, notamment durant le transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux Somaliens.
85. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Elle usera de ses bons offices pour promouvoir l'instauration d'un quota de 30 % de femmes aux postes soumis à élection ou nomination en Somalie.
86. S'agissant de la coopération avec d'autres entités, le BANUS fournit des services d'appui à la MANUSOM, notamment à ses bureaux régionaux du « Somaliland », du Puntland et de Galmudug, qui se situent en dehors de la zone d'opérations de l'AMISOM. La MANUSOM entretiendra également une étroite collaboration avec l'AMISOM afin d'assurer la cohérence de leurs priorités stratégiques et activités opérationnelles, notamment dans le cadre du Forum de coordination des hauts responsables, qui regroupe les responsables de l'AMISOM, de la MANUSOM et du BANUS. En outre, le Groupe de travail conjoint ONU-AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (composée des entités des Nations Unies qui fournissent un appui à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes) seront renforcées afin d'orienter et de garantir la bonne application des mesures de prévention et d'intervention prévues dans la politique.
87. En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, la MANUSOM poursuit ses efforts visant à faire avancer l'intégration et la coopération des organismes, fonds et programmes

des Nations Unies afin d'accélérer l'obtention de résultats en Somalie et d'en améliorer la qualité, conformément au cadre stratégique des Nations Unies (2017-2020). Elle collaborera étroitement avec le Gouvernement fédéral, ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux, en vue de fixer et mettre en œuvre le cadre de responsabilité mutuelle pour faire en sorte que l'appui international soit en cohérence et en accord avec les priorités du pays.

88. De plus, la MANUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies mettront en œuvre des programmes communs pour progresser vers la réalisation des objectifs de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Des équipes intégrées sont mobilisées dans les domaines de l'appui électoral, de l'appui constitutionnel, de l'état de droit, de la réforme du secteur de la sécurité et de l'autonomisation des femmes. La Cellule mondiale de coordination, jusqu'ici chargée de coordonner les activités conjointes du système des Nations Unies en matière de planification et d'exécution des programmes à l'appui de la police, de la justice et de l'administration pénitentiaire somaliennes, verra s'ajouter à son mandat en 2019 la réforme du secteur de la sécurité. Le PNUD et le BANUS apporteront un appui conjoint à la préparation des élections de 2020.

Activités d'évaluation

89. Il est prévu de procéder en 2020 à une auto-évaluation de la mise en œuvre du dispositif de délégation de pouvoirs à la MANUSOM.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

90. L'objectif auquel la Mission contribue est de faire régner la paix, la sécurité et la stabilité politique en Somalie et de parvenir à la réconciliation nationale.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

91. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à faire en sorte que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
92. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ; à promouvoir l'état de droit et à garantir à tous un égal accès à la justice ; à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes ; à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ; à appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

3. Coup de projecteur sur certains des résultats obtenus en 2018

Prévention du conflit à Gaalkacyo en coopération avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement

L'état de Galmudug tel qu'il existe actuellement a été constitué en 2015, avec Cadaado pour capitale. Sa frontière avec l'état voisin du Puntland traverse la ville de Gaalkacyo, revendiquée au nord par le Puntland et au sud par Galmudug.

Les affrontements entre les deux parties ont fait des dizaines de victimes, causé des dommages matériels et provoqué des déplacements de masse avant qu'un accord de cessez-le-feu soit finalement conclu.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont mis sur pied une équipe consultative pour le cessez-le-feu et formulé des conseils politiques et techniques à cet égard au Comité mixte de cessez-le-feu. La MANUSOM a collaboré avec les autorités, les responsables des services de sécurité et le personnel de police de l'AMISOM pour constituer des patrouilles de police conjointes à Gaalkacyo et former les agents, notamment aux questions relatives aux droits de la personne.



Des participants assistent à la cérémonie d'ouverture d'un exercice de formation conjoint organisé pour les policiers du Puntland et de Galmudug à Gaalkacyo, en Somalie, le 17 juillet 2017. Source : Organisation des Nations Unies

L'accord trouvé en décembre 2017 entre les responsables locaux, les chefs de clans et les hauts responsables des services de sécurité a marqué un véritable tournant, tous s'étant engagés à œuvrer au service d'une paix et d'une sécurité durable à Gaalkacyo. On notera que l'initiative de paix était conduite sous l'impulsion d'un grand chef traditionnel des Omar Mahmoud, Majertin et Darod, et que 6 des 26 cosignataires étaient des femmes. Après la conclusion de l'accord, les barrages routiers installés par le Puntland et Galmudug ont été retirés, les routes ont été rouvertes et la libre circulation des biens et des personnes a été rétablie. En 2018, l'ONU a accompagné le passage des mesures de cessez-le-feu aux efforts de consolidation de la paix en usant de ses bons offices, en déployant l'équipe consultative chargée du cessez-le-feu, en apportant un appui technique et financier au Comité mixte de cessez-le-feu (par l'intermédiaire d'Interpeace) et à l'organisation de conférences au niveau local et en formant les patrouilles de police conjointes à Gaalkacyo. D'autres partenaires, tels que l'IGAD, le Centre pour le dialogue humanitaire, Interpeace et l'Agence des États-Unis pour le développement international, dans le cadre de son programme d'initiatives de transition pour la stabilisation, ont également participé aux efforts menés à l'appui du cessez-le-feu et de la consolidation de la paix.

La MANUSOM a également plaidé en faveur de l'inclusion des jeunes et des femmes dans le processus de paix, tandis que des activités organisées à l'intention des jeunes et facilitées par l'Organisation des Nations Unies pour la Journée internationale de la paix ont encouragé la jeunesse dans sa quête de paix. Par ailleurs, dans le cadre de son programme conjoint sur l'état de droit, l'ONU a contribué au renforcement des capacités des patrouilles de police conjointes à Gaalkacyo, dans l'optique d'améliorer les services de police offerts à la population locale. Cet appui s'est notamment manifesté sous forme de mesures ciblées visant à améliorer les services de police et à renforcer ses liens avec la population, tenant notamment à la création de deux comités de police de proximité et à des initiatives de dialogue réunissant de jeunes volontaires et des agents de police autour d'une série de sujets liés au vivre-ensemble et à la sécurité.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué à prévenir le conflit à Gaalkacyo, les deux parties s'étant abstenues de se livrer à des actes d'hostilité.

Dans la pratique, on a constaté une réduction des violences transfrontières dont témoigne la baisse du nombre d'actes de violence à Gaalkacyo et alentours.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Préparation des premières élections pluralistes au suffrage universel tenues en Somalie depuis 1969

Créée en application de la Constitution provisoire de la République fédérale de Somalie, la Commission électorale nationale indépendante est l'institution chargée d'organiser, en 2020, les premières élections pluralistes au suffrage universel qui se tiendront dans le pays depuis 1969. En 2018, le Groupe intégré d'appui électoral, qui comprend des membres du personnel de la MANUSOM et du PNUD, a prêté à la Commission électorale un concours important sous la forme d'ateliers de développement des capacités, de séances de formation et de conseils techniques et stratégiques.

Un appui technique et juridique a été apporté au Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation aux fins de l'élaboration du cadre juridique régissant les élections. Le projet de loi électoral a été soumis au Gouvernement le 11 novembre 2018 mais ne l'avait pas été au Parlement ni n'avait été adopté par celui-ci à la fin de 2018, comme le prévoyait le plan de route vers l'ouverture politique établi par le Gouvernement fédéral somalien.



Des représentants des partis politiques somaliens, de la Commission électorale nationale indépendante et de l'Organisation des Nations Unies présentent des copies du lexique électoral somali et du plan stratégique quinquennal de la Commission électorale à une cérémonie de lancement tenue à Mogadiscio le 11 décembre 2017. Source : Organisation des Nations Unies

À la fin de 2018, faisant fond sur les conclusions de la mission d'évaluation des besoins électoraux conduite en mai 2018, la MANUSOM a déployé du personnel international de terrain dans chacune des capitales des États (à l'exception de Dhuusamarreeb, en raison de contraintes logistiques et de problèmes de sécurité) afin d'aider la Commission électorale nationale indépendante à planifier, à coordonner et à conduire les opérations électorales, notamment le repérage de sites d'inscription sur les listes électorales et les activités de communication à l'intention du public.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de renforcer la capacité de la Commission électorale nationale indépendante à planifier le déroulement des élections au suffrage universel. Dans la pratique, la Commission a procédé au mappage préliminaire des futurs centres d'inscription sur les listes électorales au moyen d'un système d'information géographique et exécuté un projet pilote de repérage de sites d'inscription pour les électeurs des districts de Wadajir (Mogadiscio) et de Jawhar (HirChébéli). Elle a ainsi pu mettre à l'essai ses procédures et manuels de recrutement et de formation et vérifier le fonctionnement du matériel et des logiciels spécialement conçus pour l'opération de mappage qui aura lieu en 2019.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Création des structures nécessaires au transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes

À la Conférence de Londres, tenue le 4 mai 2017, le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération, l'AMISOM et ses pays fournisseurs de contingents, l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux se sont accordés sur l'approche globale pour la sécurité. Répondant à un modèle de réforme intégrée, l'approche globale combine et associe les stratégies adoptées et les activités menées pour ce qui est des forces de sécurité (armée, police et gardes-côtes), de la justice et de l'état de droit, de la stabilisation, et de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre ses différents aspects. Les parties prenantes nationales et internationales ont décidé que cette approche servirait de mécanisme d'application du dispositif national de sécurité et du plan de transition de la Somalie, en vue de faciliter le transfert, assorti de conditions, des responsabilités de sécurité de l'AMISOM aux institutions et aux forces de sécurité somaliennes.



Des policiers somaliens en parade à la cérémonie organisée à l'occasion du 74^e anniversaire de la création de la Police somalienne à l'école de police General Kahiye, à Mogadiscio, le 20 décembre 2017. Source : Service photographique de l'ONU

L'approche globale s'articule autour de quatre axes thématiques (ou « volets ») : a) faciliter les opérations de l'AMISOM ; b) accélérer le renforcement des institutions somaliennes chargées de la sécurité ; c) appuyer la stabilisation ; d) prévenir et combattre l'extrémisme violent. Le secrétariat de l'approche globale, qui bénéficie d'un appui direct de la MANUSOM, est chargé de coordonner les activités menées et de veiller à la bonne circulation des informations entre les différents volets. La MANUSOM œuvre à l'appui du secrétariat et des activités menées dans les quatre domaines thématiques en formulant des orientations stratégiques à l'intention de ses interlocuteurs du Gouvernement fédéral.

En 2018, les ministères du Gouvernement fédéral et la communauté internationale se sont servis de l'approche globale pour la sécurité comme d'une plateforme de coordination afin de faire émerger un consensus entre les parties nationales et internationales sur les principales questions liées à la sécurité en Somalie. L'approche globale a également facilité le maintien de la coopération technique entre les services du Gouvernement fédéral et entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. Même pendant la période de montée des tensions politiques entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation du premier et les Ministères de l'intérieur des seconds ont réussi, avec la MANUSOM, à transposer la politique de stabilisation et le dispositif de coordination en mesures de confiance concrètes répondant à une stratégie multisectorielle. L'approche globale pour la sécurité a par ailleurs servi de tremplin à la création d'un dispositif de coordination visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent, dans le cadre duquel de nouveaux acteurs ont pu offrir des formations et un appui spécialisés dans leurs différents domaines d'expertise.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de renforcer le secteur de la sécurité en Somalie et de voir fonctionner des institutions judiciaires et pénitentiaires indépendantes et responsables véritablement opérationnelles et en mesure de répondre sans exclusive aux besoins du peuple somalien en matière de justice.

Dans la pratique, un plan de transition a été établi en mars 2018 et le Gouvernement fédéral somalien a élaboré des plans techniques pour la mise en œuvre des priorités de la phase 1, à savoir la sécurisation de l'itinéraire principal de ravitaillement reliant Mogadiscio à Baidoa, le transfert des responsabilités en matière de sécurité du stade de Mogadiscio aux forces de sécurité somaliennes, l'application de plus de 50 % des recommandations issues de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle, y compris le lancement d'un processus complet d'enrôlement biométrique (lié au versement des salaires) et l'élaboration d'un code de conduite pour l'Armée nationale et la Police somaliennes. Par ailleurs, les mécanismes de justice traditionnelle et le système de justice

formelle fonctionnent à présent au même diapason ; les femmes bénéficient d'un meilleur accès à la justice grâce à la création de centres de règlement des différends, qui ont traité plus de 200 dossiers depuis leur ouverture à la mi-2018 ; sur les cinq postes clefs du bureau de coordination chargé de prévenir et combattre l'extrémisme relevant du Cabinet du Premier Ministre, deux sont occupés par des femmes ; trois femmes ont été nommées coordonnatrices dans les ministères d'exécution des États membres de la fédération, dans la Police somalienne et dans l'Armée nationale somalienne. Enfin, à Baidoa, 24 combattants Chabab ont suivi des programmes de réhabilitation dans le cadre de l'initiative de lutte contre l'extrémisme violent. Les autorités somaliennes apportent en outre un appui à la réhabilitation à des déserteurs présentant peu de risques, dont 217 à Kismayo, 249 à Baidoa et 116 à Mogadiscio. Le programme de réhabilitation et d'appui à la réintégration destiné aux déserteurs Chabab, qui s'est imposé comme un aspect central de la stratégie somalienne visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent, a permis de faire augmenter de plus de 100 % le nombre de personnes prises en charge dans les centres de réhabilitation de Baidoa et Kismayo.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

93. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement des institutions largement représentatives mises en place en Somalie, cité dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2018 relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité appartenant au groupe thématique III ([A/72/371/Add.3](#), tableau 8), a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent la finalisation en cours du cadre national de réconciliation ; le fait que le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation ait soumis la loi électorale au Gouvernement, en novembre 2018, quoique celle-ci n'ait pas encore été soumise au Parlement ; le lancement, en 2018, de l'enregistrement préliminaire des partis politiques participant aux élections ; le projet pilote d'inscription des électeurs lancé à Mogadiscio et Jawhar ; le repérage, au moyen d'un système d'information géographique, de potentiels sites d'inscriptions sur les listes électorales ; le parachèvement, d'ici à la mi-2019, du plan opérationnel relatif au processus d'inscription électorale.
94. Un autre résultat escompté pour 2018, à savoir le fonctionnement d'institutions judiciaires et pénitentiaires indépendantes et responsables véritablement opérationnelles et en mesure de répondre sans exclusive aux besoins du peuple somalien en matière de justice, cité également dans le rapport du Secrétaire général ([A/72/371/Add.3](#), tableau 8), a été partiellement atteint, ainsi que l'atteste le fait qu'environ 10 % des mesures de la phase 2 du programme conjoint sur l'état de droit soient en cours d'application, comme suite à la décision prise d'étendre la période de mise en œuvre de la phase 2 jusqu'en septembre 2018.
95. Un autre résultat escompté pour 2018, à savoir le renforcement du secteur de la sécurité en Somalie, cité également dans le rapport du Secrétaire général ([A/72/371/Add.3](#), tableau 8), a été atteint, comme l'attestent la réhabilitation de 582 repentis, le fait que de nouvelles unités de l'Armée nationale somalienne aient été officiellement jugées aptes à assurer des activités de sécurité qui relevaient jusqu'alors de l'AMISOM, et la mise en œuvre, par l'intermédiaire du Comité de coordination de la sécurité maritime, des mesures prioritaires de la Stratégie concernant la sécurité et les ressources maritimes de la Somalie. Le résultat escompté tenant à la présence de structures de base pour la création de forces de sécurité et d'institutions unifiées, efficaces, responsables et respectueuses des droits, y compris pour les services de police des États membres de la fédération, est resté partiellement atteint, ainsi que l'attestent l'application partielle de l'accord relatif au dispositif national de sécurité, le début des opérations de services de police dans les cinq États membres de la fédération et la création de la Police fédérale somalienne.

4. Coup de projecteur sur certains des résultats escomptés pour 2020

Gouvernement fédéral somalien et États membres de la fédération : une approche efficace et coordonnée de la prévention et du règlement des conflits

En 2018, la MANUSOM a formulé des orientations stratégiques relatives à la prévention et au règlement des conflits. Des progrès ont été faits vis-à-vis de certains conflits en Somalie : Gaalkacyo est progressivement pacifiée et le cessez-le-feu de fait entre le Puntland et le « Somaliland » a tenu, en partie grâce au maintien des initiatives conjointes de l'IGAD et de la MANUSOM. De plus, la signature d'un accord de partage du pouvoir avec Ahl al-Sunna wal-Jama'a en janvier 2018 a marqué un nouveau départ pour Galmudug. En ce qui concerne Marka et la région du Bas-Chébéli, le Gouvernement fédéral somalien a organisé une conférence sur la paix et la réconciliation avec un certain nombre de parties prenantes en mars 2018 et les tensions entre le clan des Bimal et celui des Habar Ghidir semblent s'être apaisées.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : la Mission a offert ses bons offices au Puntland et au « Somaliland » à l'ouverture de la campagne électorale du Puntland, à la fin de 2018, avant l'entrée en fonctions d'un nouveau Gouvernement au début de 2019. Il a par ailleurs fallu faire face à l'absence de cadre national de réconciliation et aux lacunes du mécanisme de coordination. Le cadre national de réconciliation, qui doit être parachevé en 2019, définira un ensemble de principes directeurs visant à promouvoir des processus de réconciliation menés et contrôlés par la Somalie. Sa mise en œuvre reposera en grande partie sur la volonté politique dont feront preuve le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération.

En réponse, en 2020, la MANUSOM offrira ses bons offices et des conseils stratégiques aux parties en conflit en vue de remédier aux causes profondes des conflits et de les résoudre de manière durable. La MANUSOM et l'IGAD poursuivront leur efforts conjoints de médiation, tandis que la MANUSOM, le Gouvernement fédéral et les partenaires mettront au point, sur demande, un cadre pour le dialogue entre Somalie et « Somaliland ». Afin de renforcer encore les capacités des partenaires en matière de médiation et de règlement des conflits, la MANUSOM prévoit de contribuer à l'organisation de programmes de formation à l'intention du personnel des institutions somaliennes et des membres de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, qui peuvent participer au règlement de conflits au niveau local comme à celui des districts et des États. Par l'intermédiaire de ses bureaux dans les États membres de la fédération, elle donnera aux administrations des États de nouveaux moyens d'œuvrer à la réconciliation, dans l'esprit du cadre national de réconciliation. La MANUSOM et ses partenaires gouvernementaux collaboreront également pour analyser, planifier et mettre en œuvre des activités propres à empêcher que des conflits émergents ne tournent à la violence.

Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir faire en sorte que le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération trouvent des solutions efficaces, coordonnées et structurées aux situations de conflit en Somalie et que les institutions puissent adopter une approche multisectorielle qui tienne compte du niveau fédéral et de celui des États et des districts afin de mettre au point des mesures globales liées à la gouvernance, au développement et à l'état de droit qui soient propres à faire advenir une paix durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, le cadre de réconciliation nationale sera adopté au niveau des États et des initiatives de réconciliation seront lancées au niveau local en vue de protéger les droits des minorités et des groupes marginalisés.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Des mécanismes de règlement des conflits et de réconciliation sont établis	Le cadre national de réconciliation est adopté	Le cadre national de réconciliation sert de base à une approche multisectorielle qui tient compte du niveau fédéral et de celui des États et des districts afin de mettre au point des mesures globales liées à la gouvernance, au développement et à l'état de droit qui soient propres à faire advenir une paix durable

Achèvement du processus d'inscription sur les listes électorales dans toute la Somalie

En 2018, le Groupe intégré d'appui électoral a aidé la Commission électorale nationale indépendante à publier une étude de faisabilité conjointe sur le processus d'inscription des électeurs, l'objectif étant que la Commission puisse prendre une décision éclairée sur la manière dont il lui faudrait procéder à cet égard. Il lui a également prêté un appui technique aux fins de l'exécution, dans les districts de Wadajor (Mogadiscio) et Jawhar (HirChébéli), d'un projet pilote visant à mettre à l'essai ses procédures et manuels de recrutement et de formation et à vérifier le fonctionnement du matériel et des logiciels spécialement conçus pour le mappage des sites d'inscription prévu en 2019. Avant le début des opérations d'inscription, prévu pour début 2020, la Commission électorale repérera des sites potentiels, formera son personnel au niveau national et infranational, lancera des campagnes d'éducation civique et électorale et de sensibilisation du public et des initiatives de dialogue avec les parties prenantes, le tout avec l'appui constant du Groupe intégré d'appui électoral.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : les difficultés rencontrées en matière de sécurité ont pesé sur les tentatives initiales de repérage physique des sites où pourrait se dérouler l'inscription des électeurs.

En réponse, en 2020, sur la base des progrès accomplis en 2018 et 2019, la Commission électorale nationale indépendante s'appuiera sur la liste révisée de sites d'inscription potentiels tirée de l'opération de mappage afin de procéder aux vérifications de sécurité nécessaires avec les forces de sécurité compétentes. Ces sites seront ultérieurement utilisés comme bureaux de vote pour les élections de 2020. Les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM joueront un rôle clef dans la sécurisation du processus d'inscription, en procédant notamment au contrôle préalable et à la sécurisation des sites. La sécurisation du processus d'inscription sera planifiée, surveillée et menée conjointement par une équipe spéciale intégrée chargée de la sécurité composée de membres des forces de sécurité nationales et internationales aux niveaux national et infranational. Les difficultés en matière de sécurité et d'accès font peser un risque majeur sur le succès du processus d'inscription.

En 2020, avec l'aide du Groupe intégré d'appui électoral et le soutien logistique que lui apportera le BANUS, la Commission électorale nationale indépendante œuvrera à l'appui des préparatifs du processus d'inscription des électeurs en facilitant le déploiement de personnel et la distribution de kits et supports électoraux mis à disposition par les autorités somaliennes et la communauté internationale.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre de préparer encore davantage la Somalie à organiser ses premières élections au suffrage universel depuis 1969. Au terme du processus d'inscription, il sera possible de constituer, pour la première fois depuis des dizaines d'années, un registre des électeurs somaliens complet et inclusif. La publication de la liste détaillée des sites d'inscription et des bureaux de vote permettra d'inciter les Somaliens à prendre part aux opérations électorales.

Concrètement, si le résultat est atteint, les forces et les parties nationales et internationales auront conçu, dans le cadre d'un mécanisme de coordination intégré et conjoint, un dispositif de sécurité électorale permettant de sécuriser le processus d'inscription et les élections de manière à garantir la participation des électeurs. De plus, les opérations d'inscription sur les listes électorales auront été organisées dans toutes les zones sécurisées du pays, y compris les camps de déplacés.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
La Commission électorale nationale indépendante exécute un projet pilote visant à mettre à l'essai ses procédures de recrutement et de formation et à vérifier le fonctionnement du matériel et des logiciels devant servir au mappage des sites d'inscription prévu en 2019	Il est procédé au mappage des sites d'inscription sur les listes électorales	La Commission électorale nationale indépendante mène le processus d'inscription des électeurs dans toutes les zones sécurisées du pays

De plus en plus de responsabilités en matière de sécurité assurées par la Somalie

Le plan de transition établi en 2018 prévoit que l'AMISOM transfère aux forces de sécurité somaliennes les responsabilités en matière de sécurité concernant certains sites prioritaires et met l'accent sur le renforcement constant des capacités de ces forces et des institutions somaliennes. Pour que la transition se passe au mieux, le plan prévoit également l'organisation au niveau local d'activités de stabilisation étayées par des réformes politiques et économiques. En partenariat étroit avec les États membres de la fédération, le Gouvernement fédéral somalien a dirigé l'application de ce plan et travaillé de concert avec l'AMISOM, les pays fournisseurs de contingents, l'ONU et les partenaires internationaux dans le cadre de l'approche globale pour la sécurité.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il importe de respecter le calendrier défini dans le plan de transition. Ce plan global est divisé en trois phases qui doivent déboucher sur l'achèvement du transfert des responsabilités en matière de sécurité, d'ici à la fin de 2021. Le Gouvernement fédéral somalien a décidé que le plan de transition serait mis en œuvre dans le cadre de l'approche globale pour la sécurité. Le Gouvernement fédéral se chargera de coordonner l'entreprise, notamment : a) en assurant la présidence des réunions des groupes thématiques (pour chaque volet), de sorte à garantir la planification et la mise en œuvre coordonnées du plan de transition ; b) en assurant la présidence des réunions du Groupe exécutif chargé de mettre en œuvre une solution globale pour la sécurité, organisées régulièrement, en vue de définir les objectifs visés par les activités dans le cadre des différents volets et de prendre des décisions sur les questions soulevées au titre de chaque thématique.

En réponse, en 2020, le partenariat renforcé entre les parties somaliennes et la MANUSOM, y compris au niveau des États membres de la fédération, appuiera efficacement la coordination des contributions des partenaires internationaux à l'appui du transfert, dirigé par la Somalie et assorti de conditions, des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces et aux institutions somaliennes compétentes, et la mise en œuvre des initiatives connexes de renforcement des capacités prévues à la phase 2 du plan de transition. Le Gouvernement fédéral somalien devrait avoir de plus en plus de prise sur le dispositif de l'approche globale pour la sécurité et orienter ainsi l'appui fourni par les partenaires internationaux. À l'issue du transfert des responsabilités en matière de sécurité, la fourniture de services de sécurité dans le pays reviendra davantage aux institutions somaliennes. Le Cabinet du Premier Ministre et le secrétariat de l'approche globale s'emploieront ensemble à garantir que l'action

menée dans le cadre des différents volets contribue directement à la mise en œuvre du plan de transition et que les débats des réunions du Groupe exécutif chargé de mettre en œuvre une solution globale pour la sécurité et autres réunions de haut niveau soient préparés lors des réunions techniques consacrées aux axes thématiques.

Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir faire en sorte que les ministères fédéraux somaliens prennent la direction de chacun des volets de l'approche globale pour la sécurité, aux côtés des partenaires internationaux, et que l'action ainsi menée pour chaque axe thématique le soit à l'appui des priorités définies par le Gouvernement. Les États membres de la fédération joueront également un rôle dans chaque volet en s'assurant que des mesures propres à faire avancer le transfert des responsabilités en matière de sécurité soient adoptées au niveau infranational aussi bien qu'au niveau national. Les partenaires internationaux coordonneront l'ensemble de l'appui qu'ils offrent au titre des différents volets de manière plus transparente. Les données relatives à l'appui financier seront communiquées au Gouvernement fédéral somalien de sorte que les lacunes et les chevauchements puissent être identifiés.

Concrètement, si le résultat est atteint, des étapes clefs de la mise en œuvre du dispositif national de sécurité et du plan de transition seront franchies, permettant le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité, et la transparence et la coordination de l'action à l'appui des priorités convenues par la Somalie seront renforcées.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Élaboration d'un cadre ou d'un plan régissant le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité	Transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité et mise en œuvre des initiatives connexes de renforcement des capacités, suivant la liste de sites concernés par la phase 1 du plan de transition	Transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité et mise en œuvre des initiatives connexes de renforcement des capacités, suivant la liste de sites concernés par la phase 2 du plan de transition, et renforcement des préparatifs de sécurisation des élections nationales

96. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider la Mission dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

97. On trouvera dans le tableau 8 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 90.

Tableau 8
Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	7	7	8	8
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	4	4	4	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	257	161	293	304
Publications (nombre de publications)	34	33	34	34
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	5	5	23	23
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				
Bases de données et supports numériques				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

98. S'agissant des séminaires, ateliers et activités de formation, l'écart tient principalement au fait que le nombre d'ateliers et de forums sur la justice, la gestion des prisons, les questions maritimes, la stabilisation et la prévention et la répression de l'extrémisme violent a été plus faible que prévu, en raison d'un climat politique peu propice. En outre, le nombre d'ateliers organisés à l'intention du Groupe exécutif chargé de mettre en œuvre une solution globale pour la sécurité a été moins élevé que prévu, les travaux ayant eu lieu principalement dans le cadre d'ateliers individuels au niveau technique, après l'adoption du plan de transition en avril 2018.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 9

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaire et personnel de police	13 793,1	14 089,9	16 139,0	—	2 049,1
Personnel civil	35 283,4	39 791,9	40 553,9	—	762,0
Dépenses opérationnelles	37 297,2	48 976,6	49 328,7	1 000,0	352,1
Total (déduction faite des contributions du personnel)	86 373,7	102 858,4	106 021,6	1 000,0	3 163,2

Tableau 10

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis-trateurs	Agents locaux			
Effectif approuvé pour 2019	1	2	1	7	31	48	35	1	126	57	—	183	84	45		13	325
Effectif proposé pour 2020	1	2	1	7	30	50	36	—	127	57	—	184	84	45		38	351
Variation (postes permanents)	—	—	—	—	(1)	2	1	(1)	1	—	—	1	—	—		25	26
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) approuvé pour 2019	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) proposé pour 2020	—	—	—	—	—	—	3	—	3	—	—	3	8	—		—	11
Variation [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	—	—	—	—	—	—	3	—	3	—	—	3	8	—		—	11

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
											Total						
									Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	(personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel								
Effectif total approuvé pour 2019	1	2	1	7	31	48	35	1	126	57	–	183	84	45	13	325	
Effectif total proposé pour 2020	1	2	1	7	30	50	39	–	130	57	–	187	92	45	38	362	
Variation totale	–	–	–	–	(1)	2	4	(1)	4	–	–	4	8	–	25	37	

99. Le montant des ressources demandées pour 2020 au titre de la MANUSOM s'établit à 106 021 600 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et doit permettre de financer : le déploiement de 625 gardes des Nations Unies et de 14 policiers des Nations Unies (16 139 000 dollars) ; les dépenses de personnel civil (40 553 900 dollars) pour 184 postes soumis à recrutement international (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 30 P-5, 50 P-4, 36 P-3, 57 SM), 129 postes soumis à recrutement national (84 AN, 45 AL), 11 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (3 P-3 et 8 AN), 38 Volontaires des Nations Unies et 23 membres du personnel fourni par des gouvernements ; des dépenses opérationnelles d'un montant de 49 328 700 dollars, soit 841 100 dollars au titre des consultants et services de consultants, 1 321 300 dollars au titre des voyages, 21 793 800 dollars au titre des installations et infrastructures, 1 810 200 dollars au titre des transports terrestres, 10 479 500 dollars au titre des opérations aériennes, 7 891 500 dollars au titre des communications et de l'informatique, 1 637 100 dollars au titre des services médicaux et 3 554 200 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers.

100. En 2020, il est proposé d'augmenter de 37 postes l'effectif de la MANUSOM, comme suit :

- a) Création de 37 postes [1 P-4, 25 Volontaires des Nations Unies, 3 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soumis à recrutement international (P-3) et 8 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soumis à recrutement national (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)], comme suit :

Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

- i) Un poste de spécialiste des affaires électorales (P-4) (appui) à New York ;

Groupe intégré d'appui électoral

- ii) 25 postes de Volontaire des Nations Unies : 20 postes de spécialiste des affaires électorales (10 à Mogadiscio, 2 à Jawhar, 2 à Baidoa, 2 à Kismayo, 2 à Garoowe et 2 à Dhuusamarreeb) ; 4 postes d'analyste de l'information à Mogadiscio ; 1 poste de spécialiste des opérations et responsable de l'établissement de rapports à Mogadiscio ;
- iii) Un emploi de temporaire de spécialiste des affaires électorales (P-3) à Mogadiscio ;
- iv) Un emploi de temporaire de spécialiste des systèmes informatiques (inscription sur les listes électorales et gestion des résultats) (P-3) à Mogadiscio ;
- v) Un emploi de temporaire de spécialiste des affaires électorales (conseiller(ère) pour la formation) (P-3) à Mogadiscio ;
- vi) Huit emplois de temporaire de spécialiste des affaires électorales (dont un pour la sécurité des élections et un pour l'éducation des électeurs et la sensibilisation) (administrateur(trice))

recruté(e) sur le plan national) à Mogadiscio (3), Jawhar (1), Baidoa (1), Kismayo (1), Garoowe (1) et Dhuusamarreeb (1) ;

- b) Reclassement de deux postes, comme suit :

*Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Somalie
(Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires)*

- i) Le déclassement de P-5 à P-4 d'un poste d'assistant(e) spécial(e) (affaires politiques) à Mogadiscio ;

Pôle intégré d'information

- ii) Le reclassement d'un poste de fonctionnaire adjoint(e) de 1^{re} classe chargé(e) des opérations conjointes (P-2) en poste de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (P-3) en Somalie.

101. L'augmentation entre les ressources demandées pour 2020 et le budget approuvé pour 2019 s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel militaire et du personnel de police, en vue du déploiement complet de 95 nouveaux gardes des Nations Unies (ce qui fera passer l'effectif total du groupe de gardes de 530 gardes en 2019 à 625 gardes en 2020), selon les modalités prévues dans l'échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité ([S/2019/140](#) et [S/2019/141](#)) ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui résulte essentiellement de la proposition de créer 1 poste soumis à recrutement international (P-4), 25 postes de Volontaire des Nations Unies et 11 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (3 P-3 et 8 AN) aux fins de l'exécution du mandat de la Mission en matière d'appui électoral ; c) l'augmentation des dépenses opérationnelles, qui résulte principalement de la hausse des frais de location d'avions et d'hélicoptères et des dépenses de carburant y afférentes, laquelle est en partie compensée par la diminution des ressources demandées au titre des installations et infrastructures, les principaux travaux de construction devant être achevés en 2019.

Ressources extrabudgétaires

102. La MANUSOM administre le fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie. Au 31 janvier 2019, ce fonds présentait un solde d'environ 1,1 million de dollars. La MANUSOM travaille en étroite collaboration avec ses partenaires en Somalie et s'attend à recevoir des contributions supplémentaires à l'appui des activités qu'elle mène dans le pays. Elle devrait être financée à hauteur de 2 millions de dollars en 2019, et ce montant devrait rester inchangé en 2020, la Mission œuvrant de concert avec le Gouvernement fédéral somalien afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour appuyer le Nouveau Partenariat pour la Somalie et renforcer le dispositif national de sécurité.

4. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale

(2 901 400 dollars)



Avant-propos

Ces dernières années, les cinq pays d'Asie centrale ont commencé à renouveler leur intérêt pour la coopération régionale, la compréhension mutuelle et l'action collective en vue de combattre certaines des plus grandes menaces pesant sur la région. Depuis que j'ai pris mes fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général en octobre 2017, j'ai œuvré sans relâche pour que le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale soit à même de soutenir ces pays dans leurs efforts.

La vocation première du Centre reste d'offrir ses bons offices et des services de diplomatie préventive au Kazakhstan, au Kirghizistan, à l'Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan, de suivre l'évolution de la situation régionale et d'en faire l'analyse et de se tenir en rapport avec les organisations régionales et d'autres entités du système des Nations Unies. Pendant de nombreuses années, nous avons collaboré avec les pays de la région à la mise en œuvre des activités de programme. En 2019, nous avons établi un nouveau cadre de gestion des eaux transfrontalières et entamé l'exécution de la troisième phase du projet mené conjointement avec le Bureau pour la lutte contre le terrorisme en appui à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale. Sous mon impulsion, le Centre a ouvert un dialogue avec les jeunes – femmes et hommes – dans certaines des parties les plus déshéritées de la région. Par ailleurs, nous avons continué d'organiser nos séminaires consacrés au dialogue stratégique et de tenir notre réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères de l'Asie centrale. Nous associons régulièrement les représentants de l'Afghanistan à l'ensemble de nos travaux, comme le souhaitent les pays de la région qui, à titre de priorité, entendent reprendre la coopération avec leur voisin du Sud. Succès notable à cet égard, l'Afghanistan participe depuis 2017 à la réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères.

La coopération bilatérale et multilatérale ne cesse de progresser en Asie centrale, ce qui nous donne chaque jour de nouvelles occasions d'aider les pays de la région à résoudre certains des problèmes qui figurent de longue date parmi les préoccupations régionales, dans divers domaines. Je suis convaincue qu'il s'agit là d'un exemple à suivre pour le monde, qui traverse une époque de plus en plus troublée et conflictuelle.

Certes, beaucoup de problèmes subsistent en Asie centrale, notamment les menaces posées par le terrorisme et l'extrémisme, les dissensions sur la gestion des eaux transfrontalières, les effets à long terme des changements climatiques et l'accroissement d'une population de jeunes en quête de nouvelles opportunités. Je me félicite toutefois que l'on prenne davantage conscience que la coopération régionale est non seulement possible, mais que c'est grâce à elle que l'on pourra régler de nombreuses questions apparemment insolubles. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale est prêt à aider les pays de la région à poursuivre leur développement dans l'intérêt de leurs citoyens.

Enfin, j'ai le plaisir de mentionner deux résolutions récentes de l'Assemblée générale : la résolution [72/7](#) du 7 novembre 2017 sur le rôle du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et la résolution [72/283](#) du 22 juin 2017 sur le renforcement de la coopération en Asie centrale. Adoptées à l'initiative des pays d'Asie centrale, elles témoignent de toute la considération portée à nos travaux et nous encouragent à continuer d'œuvrer au renforcement de la confiance, du dialogue et de la coopération en Asie centrale.

La Représentante spéciale du Secrétaire général
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive
en Asie centrale
(Signé) Natalia **Gherman**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

103. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale est chargé d'aider les autorités nationales à cerner et combattre les menaces qui pèsent ou risquent de peser sur la paix et la sécurité régionales. Son mandat, d'une durée indéterminée, a été défini dans un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité ([S/2007/729](#) et [S/2007/280](#)).
104. Les travaux du Centre sont régis par un programme d'action triennal, dont le dernier en date couvre la période 2018-2020. Approuvé en 2017 par les vice-ministres des affaires étrangères des cinq pays de la région, ce programme s'organise autour de cinq grandes priorités : a) promouvoir la prévention auprès des gouvernements d'Asie centrale ; b) suivre l'évolution de la situation et lancer des alertes précoces ; c) mettre en place des partenariats à des fins de prévention ; d) renforcer les activités de prévention de l'ONU dans la région ; e) encourager la coopération et les échanges entre l'Asie centrale et l'Afghanistan.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

105. Le Centre se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre son objectif. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Ce but se retrouve dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 116 à 118 ci-après.

Contexte actuel

106. Tout au long de 2018, l'Asie centrale a vu se poursuivre la dynamique régionale positive enclenchée fin 2016. Les dirigeants des pays ont continué d'œuvrer au renforcement de la coopération régionale, ce qui a offert au Centre de nouvelles occasions de collaborer avec les pays en vue de régler des problèmes de longue date qui entravent la paix et la sécurité régionales.
107. En mars 2018, les dirigeants des pays de la région se sont réunis à Nour-Soultan, pour la première fois depuis 2009. Aboutissement notable de la rencontre, ils se sont entendus pour se retrouver tous les ans, l'événement devant être organisé à tour de rôle par chacun des cinq pays. Le deuxième sommet s'est tenu en avril 2019 à Tachkent. Cette évolution a marqué un tournant décisif pour la coopération régionale et montre que les pays sont de plus en plus désireux de faire face ensemble aux menaces et défis que connaît l'Asie centrale.
108. On observe également des tendances positives aux différents niveaux des États et de plus en plus au sein des sociétés. Plusieurs accords bilatéraux et régionaux ambitieux ont été conclus au niveau opérationnel et entre institutions, en vue de promouvoir la collaboration dans divers domaines – par exemple, la gestion des ressources hydriques transfrontalières, quand bien même un accord régional sur la question reste difficile à trouver. Par ailleurs, les organismes de sécurité ont renforcé leur coopération face aux menaces transnationales, comme en témoigne la participation de représentants et d'experts des pays d'Asie centrale et d'Afghanistan aux ateliers régionaux organisés par le Centre sur la question de la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme. Enfin, l'ouverture de nouveaux points de passage aux frontières et la simplification des formalités d'entrée, en particulier dans la vallée de Fergana, ont entraîné un accroissement des échanges et du commerce entre populations, ce qui a permis d'améliorer la vie quotidienne de toutes celles et tous

ceux qui vivent à proximité des frontières. Toutefois, le tracé des frontières entre plusieurs pays de la région reste contesté à certains endroits névralgiques, ce qui peut provoquer quelques tensions.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

109. En 2020, le Centre s'efforcera de soutenir la dynamique régionale positive en appliquant son programme d'action pour 2018-2020. Il s'emploiera notamment à appuyer les efforts déployés en faveur de la gestion des eaux transfrontalières, à apporter son concours à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale et à insuffler une culture de prévention chez les jeunes de la région. Il tiendra son séminaire annuel sur le dialogue stratégique et sa réunion des vice-ministres des affaires étrangères, dans une configuration associant les cinq États d'Asie centrale, l'Afghanistan et l'ONU.
110. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) les cinq États de la région et les acteurs nationaux continueront d'œuvrer en faveur de la diplomatie préventive et de la coopération régionale ;
 - b) les cinq États de la région continueront de manifester leur intérêt pour que l'Afghanistan participe à la coopération régionale ;
 - c) des fonds extrabudgétaires seront alloués au Centre pour lui permettre de poursuivre les activités de projet et d'exécuter son mandat.
111. Le Centre prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. C'est le cas pour ses trois ateliers régionaux d'experts sur les questions de diplomatie préventive et de renforcement de la confiance organisés à l'intention des fonctionnaires des États d'Asie centrale et d'Afghanistan : les pays ont été invités à y inscrire un nombre égal de femmes et d'hommes et les questions de genre figureront chaque fois que possible au programme de travail.
112. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Centre se tient en rapport avec la Communauté d'États indépendants, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et d'autres organisations.
113. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, le Centre coopère étroitement avec la Banque mondiale. Il continuera également de collaborer avec les autres acteurs concernés, y compris les coordonnateurs résidents en poste dans les cinq pays et les organisations membres des équipes de pays des Nations Unies, notamment le PNUD et ONU-Femmes sur les questions de genre et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les questions relatives à l'eau. Il fournit aux équipes de pays des orientations générales en matière de diplomatie préventive, le but étant d'assurer la cohérence et la complémentarité des mesures de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Activités d'évaluation

114. Le Centre entend procéder en 2020 à une évaluation de la mise en place des délégations de pouvoir.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

115. L'objectif auquel le Centre contribue est de renforcer la sécurité et la stabilité régionales en Asie centrale.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

116. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
117. L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 6, qui consiste à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement. Les progrès accomplis aideront à assurer l'accès équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
118. Enfin, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à appuyer les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Asie centrale : développement d'une dynamique positive et promotion d'une nouvelle volonté politique

En 2018, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale s'est employé à favoriser une dynamique positive dans la région et à faire naître une nouvelle volonté politique de renforcer la coopération régionale. Il a joué un rôle de premier plan dans les activités de diplomatie préventive menées en Asie centrale, en facilitant le dialogue régional sur les questions et les difficultés liées à la sécurité et à la stabilité. La dynamique récente dans la région a conduit les dirigeants des États d'Asie centrale à interagir davantage aux niveaux multilatéral et bilatéral. Le Centre a contribué à cet élan en mettant en place des plateformes de discussion uniques en amont de manifestations majeures, telles que le sommet historique tenu à Nour-Soultan en mars 2018 et le sommet du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral organisé à Turkmenbashi (Turkménistan) en août 2018.



Huitième réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des États d'Asie centrale, Bichkek, 15 novembre 2018. Source : Organisation des Nations Unies

En 2018, le Centre a convoqué à Bichkek sa réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des États d'Asie centrale, qui a conduit l'Organisation des Nations Unies et les pays d'Asie centrale à échanger sur les menaces et les problèmes actuels et nouveaux pesant sur la paix dans la région. Pour la deuxième année consécutive, le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères et des représentants de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ont assisté à certains segments de la réunion, laquelle a favorisé des pourparlers constructifs entre les cinq États d'Asie centrale, l'Afghanistan et l'Organisation et ainsi marqué une étape décisive dans l'élargissement de la coopération entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan.

En outre, en octobre 2018, le Centre s'est associé au Gouvernement ouzbek pour organiser le premier forum d'experts d'Asie centrale, qui a réuni les représentants et représentantes d'instituts d'études stratégiques de la région, ainsi que la conférence internationale de février 2019 intitulée « Central Asian connectivity: challenges and new opportunities ».

À cet égard, son rôle a été d'organiser et de tenir des manifestations de haut niveau et de promouvoir une compréhension commune des problèmes et des possibilités de la région à la lumière des travaux qu'il mène en matière de diplomatie préventive.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de mieux structurer le dialogue régional entre les cinq pays d'Asie centrale et l'Afghanistan. Bien que de nombreux échanges soient organisés dans la région au niveau bilatéral et, de plus en plus, au niveau multilatéral, la promotion d'un dialogue plus structuré permet de développer et d'améliorer la dynamique positive qui caractérise actuellement la région.

Dans la pratique, le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères a pris part à la réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des États d'Asie centrale à Bichkek ; et le forum d'experts d'Asie centrale a été organisé, servant de réunion préparatoire au sommet des chefs d'État d'Asie centrale d'avril 2019.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

119. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de la coopération régionale entre les cinq États d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan), comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour 2018 pour le groupe thématique III (A/72/371/Add.3, tableau 11), a été atteint, ainsi que l'attestent les initiatives conjointes menées par les États d'Asie centrale, avec l'appui du Centre régional, en vue d'éliminer les menaces communes en matière de sécurité : a) mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale ; b) renforcement de la capacité de la région de gérer les ressources hydriques transfrontières dans le bassin de la mer d'Aral ; c) facilitation du dialogue politique et promotion de l'utilisation des outils de diplomatie préventive.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Appui à la dynamique positive de la région

En 2018, l'amélioration de la dynamique régionale a donné de nouvelles possibilités au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale d'œuvrer aux côtés des pays concernés pour régler des problèmes de longue date. Le Centre s'est efforcé de soutenir la dynamique positive de la région à différents niveaux de la société, notamment en lançant une nouvelle initiative visant à promouvoir une culture de prévention auprès des jeunes femmes et des jeunes hommes de la région, en particulier celles et ceux qui vivent dans des communautés marginalisées à proximité des frontières internationales des cinq pays concernés.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : sensibiliser la jeune génération, en particulier dans les communautés marginalisées des cinq États d'Asie centrale, dans le cadre des efforts qui sont faits pour instaurer une paix durable dans diverses parties de la région. Le Centre cherche actuellement l'appui des cinq gouvernements pour mener des interventions ciblées auprès des jeunes vivant à proximité des frontières. Il continuera, tout au long de l'année 2019, de collaborer avec les autorités pour renforcer l'appui en faveur des jeunes et ainsi permettre à ceux-ci de prendre leurs propres initiatives pour promouvoir la coopération transfrontières, les contacts interpersonnels et la compréhension interculturelle.

En réponse, en 2020, le Centre entend s'appuyer sur cette initiative, en tenant compte des enseignements tirés en 2019. Il mènera des activités de sensibilisation afin de trouver de nouveaux donateurs qui viendront soutenir ses activités et invitera tout au long de l'année des représentants et représentantes des jeunes à participer à des manifestations, le cas échéant, pour présenter leurs initiatives et échanger directement avec les responsables des pays de la région. Ces travaux s'inscriront dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action triennal (2018-2020), qui comprend la mise en œuvre de la stratégie visant à encourager une coopération plus étroite dans la gestion des eaux transfrontières en Asie centrale. En coopération avec le Bureau de lutte contre le terrorisme, le Centre continuera d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale en fournissant des services de renforcement des capacités et des conseils pratiques, le but étant de faciliter des réponses communes et efficaces à la menace que représentent l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région. Il continuera également d'offrir une plateforme unique permettant de coordonner l'action internationale de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent dans la région.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement du dialogue entre les principales parties prenantes au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan, le but étant de relever ensemble les défis régionaux, notamment au moyen d'un dialogue politique plus ouvert à tous les niveaux de la société et en particulier aux jeunes et aux femmes, et ainsi de préserver la paix et la sécurité internationales en Asie centrale sur le long terme.

Concrètement, si le résultat est atteint, l'interaction et la coopération régionale seront renforcés entre les cinq pays d'Asie centrale, à tous les niveaux, des échelons les plus élevés de l'administration à l'échelon local, et entre tous les groupes sociaux, en particulier les jeunes.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Appui à la meilleure structuration du dialogue dans le contexte des nouvelles mesures prises par les pays de la région pour préparer le sommet annuel du Novruz	Renforcement de la participation de différents groupes aux débats des principales parties prenantes au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan, notamment dans le cadre de la nouvelle initiative du Centre en faveur de la jeunesse	Poursuite de l'inclusion de nouveaux groupes afin d'organiser des débats plus ouverts et structurés entre les principales parties prenantes au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan

120. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider le Centre dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

121. On trouvera dans le tableau 11 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 115 ci-dessus.

Tableau 11

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	3	3	3	3
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 12

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaire et personnel de police	—	—	—	—	—
Personnel civil	2 038,9	2 135,2	2 157,1	—	21,9
Dépenses opérationnelles	646,2	898,3	744,3	—	(154,0)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 685,1	3 033,5	2 901,4	—	(132,1)

Tableau 13
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2019	–	1	–	–	1	2	2	–	6	2	–	8	4	18	–	30
Effectif proposé pour 2020	–	1	–	–	1	2	2	–	6	2	–	8	4	18	–	30
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

122. Les ressources demandées pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale s'élèvent à 2 901 400 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Ce montant permettra de couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel afférents à 8 postes soumis à recrutement international (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 SM) et 22 postes soumis à recrutement national (4 AN et 18 AL) (2 157 100 dollars), ainsi que les dépenses opérationnelles (744 300 dollars), qui se rapportent aux consultants et aux services de conseil (30 800 dollars), aux voyages (228 500 dollars), aux installations et infrastructures (101 200 dollars), aux transports terrestres (53 000 dollars), à l'informatique et aux communications (227 800 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (103 000 dollars).
123. Pour 2020, aucun changement n'est proposé quant aux effectifs du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et quant à leur classe.
124. La variation (diminution) entre les ressources proposées pour 2020 et le budget approuvé pour 2019 tient principalement à la réduction des dépenses opérationnelles, qui s'explique par : a) la suppression des dépenses afférentes à la location d'une ligne à un fournisseur local d'accès à l'Internet ; b) la réduction des coûts de location des quatre sites partagés avec le PNUD et la diminution des crédits demandés au titre de la construction, de la transformation, de la rénovation et de l'entretien majeur ainsi que de l'achat de matériel ; c) la diminution des crédits demandés au titre du fret et des dépenses connexes et de la part qui revient au Centre dans les dépenses d'exploitation des quatre sites partagés avec le PNUD.

Ressources extrabudgétaires

125. En 2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1,2 million de dollars sont prévues pour appuyer les activités suivantes :
- a) L'organisation d'un dialogue stratégique avec les représentants des instituts d'études stratégiques d'Asie centrale et de plusieurs activités de renforcement des capacités destinées aux pays d'Asie centrale et à l'Afghanistan, l'objectif étant d'aider les gouvernements régionaux à accroître leurs capacités de prévention des conflits (350 000 dollars) ;
 - b) La mise en œuvre du projet de coopération régionale sur le partage des ressources hydriques transfrontières entre l'Asie centrale et l'Afghanistan (250 000 dollars) ;
 - c) La poursuite de la troisième phase du projet conjoint du Centre et du Bureau de lutte contre le terrorisme visant à mettre en œuvre le Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale (500 000 dollars).
126. En 2020, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 million de dollars sont prévues pour appuyer les activités du Centre, dont les suivantes :

- a) L'organisation d'une réunion des vice-ministres des affaires étrangères des pays d'Asie centrale, d'un dialogue stratégique avec les représentants des instituts d'études stratégiques d'Asie centrale et de plusieurs activités de renforcement des capacités destinées aux pays d'Asie centrale et à l'Afghanistan, l'objectif étant d'aider les gouvernements régionaux à accroître leurs capacités de prévention des conflits (300 000 dollars) ;
- b) La mise en œuvre du projet de coopération régionale sur le partage des ressources hydriques transfrontières entre l'Asie centrale et l'Afghanistan (250 000 dollars) ;
- c) La poursuite de la troisième phase du projet conjoint du Centre et du Bureau de lutte contre le terrorisme visant à mettre en œuvre le Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale (500 000 dollars).

5. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria

(3 501 000 dollars)



Avant-propos

En tant que Président de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, j'ai activement œuvré à régler les questions non résolues concernant la délimitation physique de la frontière terrestre entre le Nigéria et le Cameroun en assurant une médiation entre les deux parties. Si les travaux de la Commission sont salués comme un bon exemple de règlement pacifique d'un conflit frontalier, les progrès enregistrés ces dernières années risquent d'être réduits à néant si toutes les parties n'officialisent pas la démarcation en signant l'ensemble des plans dans le cadre d'une déclaration finale sur la délimitation de la frontière. L'établissement de frontières bien délimitées contribuera grandement à l'avenir à régir les relations entre les deux parties. L'appui technique apporté par l'ONU pour établir la carte de la frontière et les initiatives de développement transfrontalier et de renforcement de la confiance qui accompagnent ce processus permettront de prévenir d'éventuels différends le long de la frontière convenue et délimitée. En outre, le règlement pacifique de ce différend opposant les principaux États de la CEDEAO et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale au sujet de la démarcation contribuera grandement à renforcer la stabilité dans la sous-région.

Personnellement, j'ai pu me rendre compte de l'importance du travail de la Commission lorsque nous avons achevé la démarcation de la frontière entre les villages de Tipsan au Nigéria et de Kontcha au Cameroun. Le village de Kontcha a toujours été dépendant de l'approvisionnement reçu de Tipsan, l'accès au Cameroun étant rendu difficile par un grand fleuve. Après la mise en place des bornes entre les deux villages, les autorités municipales ont pu ouvrir des postes de douane et formaliser les relations commerciales, ce qui a considérablement accru les échanges entre les deux villages. Dans certains cas où les populations s'étaient retrouvées divisées par les travaux de démarcation de la frontière, l'équipe d'appui des Nations Unies s'est employée à renforcer le suivi de la situation pour veiller à ce que les droits des populations touchées par la démarcation soient protégés et que la frontière fonctionne comme un pont et non comme une barrière. Les déclarations sur la délimitation de la frontière et le tracé définitif de celle-ci permettront d'achever le processus de démarcation, et les projets de développement transfrontaliers, mis en œuvre par les équipes de pays des Nations Unies ou les donateurs, renforceront l'acceptation de la démarcation par les populations ayant été touchées par ce processus.

Les travaux de la Commission se poursuivent. Sur les 2 100 kilomètres de frontière terrestre commune aux deux pays, il n'en reste que 95 à définir. J'ai l'intention de continuer à travailler avec les parties pour trouver des solutions définitives aux points de désaccord qui subsistent sur ces 95 kilomètres de frontière, en laissant se mettre en place le projet d'édification des bornes, puis l'élaboration d'une déclaration sur la délimitation de la frontière qui permettra de finaliser la démarcation. Je continuerai également de plaider en faveur de la mise en œuvre de projets socioéconomiques et de coentreprises économiques en faveur des populations touchées par la démarcation.

Il s'agira de mener des projets de développement transfrontaliers et d'appuyer le secrétariat de la Commission du bassin du lac Tchad pour renforcer la confiance entre les deux plus grands pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Les ressources et l'énergie investis et les espoirs placés dans ce processus déboucheront à terme sur un accord contraignant et sur l'engagement et le soutien des populations des deux pays.

Le Représentant spécial du Secrétaire général,
Commission mixte Cameroun-Nigéria
(Signé) Mohamed **Ibn Chambas**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

127. La Commission mixte Cameroun-Nigéria est chargée de l'application de l'arrêt rendu le 10 octobre 2002 par la Cour internationale de Justice au sujet du différend frontalier opposant le Cameroun et le Nigéria. Il lui incombe : a) de prêter son appui aux opérations de démarcation de la frontière terrestre et de tracé de la frontière maritime ; b) de faciliter le retrait et le transfert des autorités dans le secteur du lac Tchad, le long de la frontière et sur la presqu'île de Bakassi ; c) d'améliorer le sort des populations concernées ; d) de formuler des recommandations sur les mesures de confiance à prendre. Le mandat de l'équipe d'appui des Nations Unies de la Commission mixte Cameroun-Nigéria découle d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2018/1130 et S/2018/1131).
128. Des accords ont été conclus sur les quatre parties de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice, notamment concernant le retrait et le transfert des autorités dans le secteur du lac Tchad (décembre 2003), le long de la frontière terrestre (juillet 2004) et sur la presqu'île de Bakassi (juin 2006). L'application de la décision de la Cour relative à la frontière maritime est achevée, à la suite de l'approbation officielle de la carte maritime en mars 2008, et de la constatation en avril 2011 par les parties, le Cameroun et le Nigéria, que le Groupe de travail sur la frontière maritime s'était acquitté de son mandat. La question de la frontière maritime étant réglée, le rôle de l'ONU consiste désormais à veiller à ce que l'arrêt rendu par la Cour soit traduit de façon cohérente dans la déclaration sur la délimitation de la frontière et dans les cartes finales.
129. Les progrès accomplis dans le règlement pacifique de ce litige frontalier risquent d'être réduits à néant si la démarcation n'est pas officiellement conclue par la signature d'une déclaration finale sur la délimitation de la frontière après l'installation de toutes les bornes. En 2020, l'appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria sera axé sur l'achèvement des négociations portant sur les zones litigieuses de la frontière et la signature de la déclaration relative à la frontière après la construction des dernières bornes.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

130. La Mission se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif fixé. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Ce but se retrouve dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à l'objectif de développement durable n° 16, comme indiqué au paragraphe 142 ci-dessous.

Contexte actuel

131. En 2018, l'insécurité dans les zones frontalières du nord du Nigéria et du Cameroun, où Boko Haram sème la violence, a continué de nuire aux activités de la Commission, retardant l'évaluation et la démarcation en divers endroits. En outre, l'aggravation des tensions dans les régions anglophones du Cameroun a été source de nouvelles préoccupations en matière de sécurité et a rendu difficiles les activités de démarcation et d'édification des bornes qui étaient en cours. Pour faire face à ces difficultés et ainsi permettre la poursuite des activités de démarcation, les États parties ont renforcé les mesures de sécurité pour les opérations sur le terrain.
132. Au total, 13 points de désaccord notables subsistent. Pour créer un consensus, le Président de la Commission a engagé des consultations bilatérales avec les chefs des délégations nigériane et camerounaise afin qu'ils harmonisent leurs positions concernant certains paragraphes de l'arrêt de

la Cour internationale de Justice. Les parties ont officiellement fait part de leurs positions au Président, sur la base desquelles des propositions concrètes pourront être faites pour résoudre leurs différends.

133. Les parties se sont par ailleurs de nouveau engagées à remobiliser les fonds de contributions volontaires consacrés au processus de démarcation et restent déterminées à pleinement appliquer l'arrêt de la Cour internationale de Justice, en s'acquittant notamment des mesures de confiance et de développement transfrontalier en faveur des populations concernées.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

134. Selon des estimations fiables, cette frontière s'étend sur une distance totale de 2 100 kilomètres. L'évaluation menée dans le cadre de missions a porté sur un total de 2 005 kilomètres et abouti à la signature par les deux parties de plans attestant leur accord. En ce qui concerne le processus de démarcation physique de la frontière terrestre, 49 % ont été délimités à ce jour.
135. En 2020, l'équipe d'appui des Nations Unies pour la Commission mixte Cameroun-Nigéria continuera de faciliter la coopération entre les parties, l'objectif étant : a) de régler les différends concernant la démarcation dont l'examen avait été ajourné principalement en raison d'interprétations divergentes de certains paragraphes de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice, des difficultés d'accès tenant à la nature du terrain et des problèmes de sécurité locaux ; b) de construire environ 486 bornes ; c) de produire et de faire valider les projets de cartes par les experts de chaque partie ; d) de fournir des orientations juridiques et de produire et classer des données pertinentes sur lesquelles fonder la rédaction d'une déclaration sur la délimitation de la frontière et d'annexes techniques y relatives ; e) de contribuer à l'élaboration de programmes de renforcement de la confiance destinés aux populations vivant dans les zones concernées par le processus de démarcation et des projets de développement transfrontaliers ; f) d'appuyer la remise en état et la densification des éléments de démarcation de la frontière dans la région du lac Tchad, à savoir le long du segment de frontière nigéro-camerounais qui s'étend du point d'intersection Cameroun-Nigéria-Tchad jusqu'à la borne n° 5 ; g) de plaider en faveur d'un appui à la Commission du bassin du lac Tchad dans la mise en œuvre de ses projets socioéconomiques, notamment ceux destinés aux femmes et aux jeunes ; h) de favoriser la coopération sous-régionale sur les bonnes pratiques en matière de gestion des frontières en diffusant les enseignements tirés des activités de la Commission mixte ; i) d'appuyer la campagne de collecte de fonds afin de poursuivre les activités de démarcation et d'élaborer des mesures de confiance.
136. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) Les deux États parties, le Cameroun et le Nigéria, continuent de respecter l'arrêt de la Cour internationale de Justice et le plan de travail adopté par la Commission mixte Cameroun-Nigéria ;
 - b) Les conditions en matière de sécurité sont propices à la poursuite des travaux de l'équipe d'appui ;
 - c) Des ressources extrabudgétaires continuent d'être allouées aux activités d'édification des bornes et de renforcement de la confiance et des contributions volontaires supplémentaires sont reçues pour mener à bien le projet de démarcation de la frontière.
137. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, des projets de développement communautaire sont mis en œuvre dans les domaines de l'eau potable, du renforcement des capacités de création d'emploi et de l'accès des populations locales au réseau électrique. La Commission continuera d'effectuer régulièrement des visites le long de la frontière terrestre afin de vérifier que les droits des populations concernées sont respectés et leur bien-être assuré, l'accent étant mis sur les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

138. L'équipe d'appui, qui fait office de secrétariat de la Commission, est installée dans les locaux de l'UNOWAS à Dakar, mis à sa disposition gratuitement par le gouvernement hôte. L'UNOWAS fournit un appui administratif et logistique à l'équipe (gestion des voyages et gestion administrative, y compris informatique, ressources humaines, services financiers, services budgétaires et achats).
139. En ce qui concerne la coordination et la coopération interinstitutions, la Mission coopère avec les équipes de pays des Nations Unies au Cameroun et au Nigéria pour les aider à élaborer des mesures de confiance à même de répondre aux besoins des populations vivant près de la frontière terrestre et de promouvoir de part et d'autre de celle-ci la paix, la sécurité et le développement durable.

Activités d'évaluation

140. Il est prévu de procéder en 2020 à une auto-évaluation de la délégation des pouvoirs dans la Commission.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

141. L'objectif auquel la mission contribue est de parvenir à une application pacifique et ordonnée de l'arrêt rendu le 10 octobre 2002 par la Cour internationale de Justice concernant les frontières terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

142. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
143. Les progrès accomplis aideront à réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ; à promouvoir l'état de droit ; à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ; à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ; à appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Frontière entre le Cameroun et le Nigéria : 100 kilomètres restent à évaluer

L'édification des bornes-frontière entre le Cameroun et le Nigéria est en cours. En octobre 2018, 991 bornes marquant physiquement la frontière ont été édifiées, sur un total prévu de 2696. Les travaux portant sur l'édification de 335 bornes dans le lot n° 4B ont commencé en décembre 2018. En 2019, 430 bornes devraient être construites, puis 486 en 2020 et 454 en 2021.

La plus grande partie de la frontière (2 005 km) a été évaluée et a fait l'objet d'un accord entre les deux États parties. Dans le même temps, des mesures ont été prises pour sortir de l'impasse concernant les 95 kilomètres restants, qui donnent toujours lieu à des désaccords. En 2018, le Représentant spécial du Secrétaire général a effectué deux missions de médiation pour examiner cette question avec les chefs des délégations des deux États parties (le Cameroun et le Nigéria), en vue de trouver une solution dans un avenir proche.

Compte tenu de l'intensification des activités terroristes menées le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun, il a organisé, la même année, une nouvelle réunion de haut niveau pour exhorter les Gouvernements du Cameroun et du Nigéria à appliquer les protocoles de sécurité qu'ils sont convenus de mettre en place avant de poursuivre les travaux. Ainsi, chaque pays a accepté de fournir au minimum un bataillon de soldats, un hélicoptère et du personnel médical pour les équipes de terrain en vue d'assurer la protection rapprochée du personnel et des entrepreneurs, mais également pour éviter les attaques potentielles émanant d'entités criminelles présentes dans les zones d'opérations. Par conséquent, l'édification des bornes-frontière a repris en décembre 2018.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis aux États parties de démontrer qu'ils continuaient d'être déterminés à trouver une solution politique pour mettre fin au différend relatif à la frontière. Dans la pratique, les deux États parties ont affecté des contributions volontaires supplémentaires au titre de l'édification des bornes le long de la frontière. Ils se sont en outre engagés à assurer la sécurité pour toute la durée des travaux restants, ce qui atteste de la coopération entre les deux gouvernements et de leur volonté d'achever la démarcation de la frontière.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

144. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir œuvrer en faveur de la démarcation complète de la frontière terrestre et parvenir à un accord de coopération entre le Cameroun et le Nigéria sur les questions relatives à la frontière maritime, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, où figurent les prévisions de dépenses relatives au groupe thématique III pour 2018 (A/72/371/Add.3, tableau 14), n'a pas été atteint, ainsi que l'atteste le désaccord concernant les 95 kilomètres de frontière restants, qui est notamment dû au retard pris dans la finalisation des mesures de sécurité relatives aux opérations sur le terrain.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Accord politique sur la frontière conclu : début de la rédaction de la version définitive de la déclaration y relative

En 2018, la mission a poursuivi l'édification des bornes-frontière le long de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : poursuivre l'édification des bornes et lancer la rédaction de la déclaration relative à la frontière, compte tenu de l'instabilité des conditions de sécurité et de l'impasse politique causée par l'absence d'accord au sujet des 95 kilomètres de frontière restants, qui entravent l'édification desdites bornes et la rédaction de la déclaration.

En réponse, en 2020, la mission appuiera la mise en place de mesures de sécurité solides en vue d'assurer la poursuite des travaux d'édification des bornes et contribuera à faire en sorte que les deux États parties s'engagent de nouveau, sur le plan politique, à poursuivre les activités de démarcation et à résoudre les désaccords. En 2020, la mission rédigera la déclaration relative à la frontière, qui sera juridiquement contraignante.

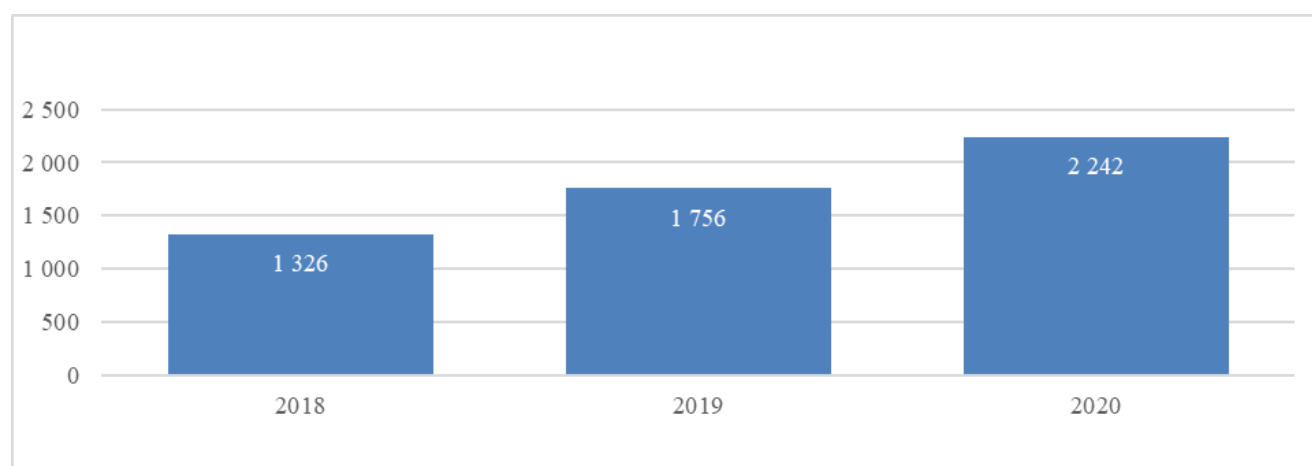
Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir mener à bien la démarcation de la totalité de la frontière, par le truchement d'un accord juridiquement contraignant. Concrètement, si le résultat est atteint, 2 696 bornes seront construites, des cartes définitives de la frontière seront établies et la déclaration relative à la frontière sera finalisée, tel qu'indiqué dans la figure ci-dessous.

La déclaration permettra de mettre fin au différend ayant éclaté entre les deux pays et de se conformer aux dispositions de l'arrêt de la Cour internationale de Justice. En outre, l'édification des bornes devrait s'accélérer de nouveau, étant donné que la topographie est plus favorable, que l'accès à ce tronçon de frontière est meilleur et que les deux États parties ont renforcé les mesures de sécurité le long de la frontière.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre de bornes construites le long de la frontière terrestre entre le Cameroun et le Nigéria (total cumulé)



145. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider la mission dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

146. On trouvera dans le tableau 14 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 142 ci-dessus.

Tableau 14

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	22	13	22	22
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				
Bases de données et supports numériques				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

147. S'agissant de la documentation technique, l'écart s'explique principalement par la baisse du nombre de rapports du comité directeur du projet et de l'équipe de suivi technique, imputable au retard pris dans l'application des protocoles de sécurité convenus par les parties avant la poursuite des travaux d'édification des bornes et aux désaccords entre les parties concernant la délimitation de certaines zones de la frontière, qui font toujours l'objet de débats.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 15

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Militaire et personnel de police	51,4	71,9	72,0	–	0,1
Personnel civil	1 874,4	1 354,9	1 354,4	–	(0,5)
Dépenses opérationnelles	1 652,5	2 074,2	2 074,6	–	0,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 578,3	3 501,0	3 501,0	–	–

Tableau 16
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
									Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)					
												Adminis- trateurs	Agents locaux			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2						Total partiel		
Effectif approuvé pour 2019	–	–	–	–	2	6	–	–	8	1	–	9	–	2	–	11
Effectif proposé pour 2020	–	–	–	–	2	6	–	–	8	1	–	9	–	2	–	11
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

148. Les ressources demandées pour la Commission mixte Cameroun-Nigéria s'élèvent à 3 501 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Ce montant permettra de couvrir le déploiement d'un conseiller militaire (72 000 dollars), les traitements et les dépenses communes de personnel (1 354 400 dollars) afférents aux 9 postes temporaires soumis à recrutement international (2 P-5, 6 P-4 et 1 SM) et à 2 postes temporaires soumis à recrutement national (agent(e)s locaux), ainsi que les dépenses opérationnelles (2 074 600 dollars), qui se rapportent aux consultants et aux services de consultants (701 500 dollars), aux voyages (310 200 dollars), aux installations et aux infrastructures (304 200 dollars), aux transports terrestres (43 500 dollars), aux opérations aériennes (215 100 dollars), aux communications et à l'informatique (297 800 dollars), à la santé (143 800 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (202 300 dollars).
149. Pour 2020, il a été proposé que l'effectif et la classe des postes de l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria restent inchangés.

Ressources extrabudgétaires

150. Les travaux d'édification des bornes sont exécutés par des entrepreneurs qualifiés choisis par l'Organisation dans le cadre d'un processus de passation des marchés concurrentiel, conformément aux règles et règlements et au Manuel des achats de l'ONU en vigueur. Au moment de la rédaction du présent rapport, 1 326 bornes ont été construites au titre des ressources extrabudgétaires reçues, sur un total prévu de 2 696.
151. Les 1 370 bornes restantes permettront d'achever la démarcation physique de la frontière terrestre entre le Cameroun et le Nigéria. Le coût global du projet est estimé à 9,8 millions de dollars. Au moment de la rédaction de ce rapport, le solde non utilisé du fonds d'affectation spéciale s'élevait à 1,1 million de dollars, somme versée par le Gouvernement allemand pour mettre en œuvre le projet d'édification des bornes.
152. Compte tenu de l'épuisement du fonds d'affectation spéciale et de la nécessité de poursuivre les travaux d'édification des bornes, les Gouvernements du Cameroun et du Nigéria se sont engagés à verser un montant supplémentaire de 6,0 millions de dollars (3,0 millions chacun). Le Gouvernement du Nigéria a déjà versé 1,5 million de dollars et devrait régler le solde en 2019. Le Gouvernement camerounais devrait également verser sa contribution en 2019.
153. Le fonds d'affectation spéciale devrait ainsi être crédité de 7,1 millions de dollars en 2019, solde non utilisé compris. L'Union européenne est également favorable au financement des activités de démarcation et la Commission poursuivra ses activités de collecte de fonds pour combler le déficit, qui est estimé à 2,7 millions de dollars.

154. En outre, il faudra mobiliser des ressources pour financer les projets de renforcement de la confiance et de développement transfrontalier visant à appuyer les populations concernées par la démarcation.

6. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban

(8 953 600 dollars)



Avant-propos

L'année 2018 a montré que le Liban se heurtait à des problèmes récurrents, susceptibles d'ébranler son équilibre politique déjà fragile et de menacer sa sécurité et sa stabilité. Le Liban est depuis longtemps un modèle de stabilité relative dans une région instable, mais cette stabilité ne peut être considérée comme acquise.

Dans une optique de prévention, les travaux du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban sont tirés de l'approche fondée sur l'intégrité territoriale du Liban, qui combine les piliers relatifs à la paix et à la sécurité, la stabilité politique et la stabilisation socioéconomique. La prévention ne consiste pas seulement à prévenir les conflits aux côtés d'acteurs extérieurs. Les activités de prévention nous obligent à examiner, de manière holistique, les défis internes auxquels une société donnée est confrontée, allant de la pauvreté à l'extrémisme violent, en passant par l'inégalité des sexes, la mauvaise gouvernance, ou encore l'extension et l'efficacité de l'autorité de l'État, qui sont susceptibles d'influencer la stabilité d'un pays.

C'est cette vision qui sous-tend l'essence et l'ambition de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité. La résolution [1701 \(2006\)](#) appelle à un cessez-le-feu permanent et à une solution à long terme au conflit entre Israël et le Liban, mais cet objectif est tout à la fois un processus et un résultat. Les travaux que nous menons en vue de trouver des moyens de renforcer la confiance entre les parties et de faciliter la mise en place d'un climat propice à un potentiel dialogue font partie de ce processus, qui n'est pas linéaire, en ce sens qu'il comporte des revers et des réussites.

La jeunesse libanaise d'aujourd'hui n'a pas directement vécu les conséquences dévastatrices de la guerre, qui ont frappé le pays pendant plusieurs décennies, mais elle a l'occasion de commencer à voir les dividendes que la stabilité peut produire. Avec le temps, la stabilité pourrait ainsi devenir progressivement la norme.

L'Organisation des Nations Unies a déjà aidé le Liban à traverser des moments difficiles en tant que partenaire ; aujourd'hui, nous continuons de soutenir le Liban en vue de préserver cette stabilité fragile et durement acquise, et d'aider les Libanais à procéder aux investissements nécessaires, aux niveaux tant national que régional, pour que cette stabilité puisse prospérer.

Le Secrétaire général adjoint,
Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban
(Signé) M. Jan Kubiš

Orientations générales

Mandat et considérations générales

155. Le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban est chargé de promouvoir la paix et la sécurité au Liban et doit à cet égard prévenir les conflits entre États, appuyer le renforcement de la souveraineté et étendre l'autorité de l'État en renforçant les institutions publiques et en assurant la stabilité de ces dernières. Le Bureau coordonne l'assistance internationale à l'appui du renforcement du secteur de la sécurité, ainsi que les activités humanitaires et de développement, favorisant ainsi l'approche fondée sur l'intégrité territoriale du Liban. Il coordonne également les activités de 24 entités du système des Nations Unies présentes au Liban dans l'exercice de leurs mandats respectifs, dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme. Il prodigue des conseils politiques sur toutes ces questions aux organismes des Nations Unies présents au Liban.
156. La création du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban remonte à un rapport en date du 20 juillet 2000 (S/2000/718), dans lequel le Secrétaire général a indiqué qu'il avait l'intention de nommer un haut fonctionnaire basé à Beyrouth. Le rapport a été suivi d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2005/216, S/2005/725 et S/2007/85). Le mandat du Coordonnateur spécial a évolué avec l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et les décisions ultérieures du Conseil (voir S/PRST/2015/7 et S/PRST/2016/10). En renouvelant le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) (voir résolution 2433 (2018) du Conseil), le Conseil de sécurité a confié à la FINUL et au Bureau du Coordonnateur spécial des responsabilités supplémentaires en matière de respect de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 1701 (2006) et souligné la nécessité de renforcer la coopération entre le Bureau et la FINUL, en vue d'améliorer la gestion des ressources civiles et l'efficacité des deux missions. Le 31 décembre 2018, le Secrétaire général a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité sur l'efficacité desdites missions (S/2018/1182).
157. La résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité a été adoptée en vue de mettre fin à l'escalade des hostilités entre le Liban et Israël. Treize ans plus tard, les dispositions essentielles de la résolution ne sont toujours pas appliquées, ce qui menace la stabilité du Liban et de la région. Les tensions entre les parties s'intensifient de temps à autre, obligeant le Bureau à mener des activités de prévention du conflit pour les atténuer et les contenir. Au Liban, le fait de continuer d'armer le personnel, de conserver des biens et des armes autres que ceux du Gouvernement libanais et de ne pas délimiter les frontières dans les zones contestées continue de saper l'autorité du Gouvernement et risque de raviver le conflit, après dix ans de calme. En outre, le nombre de membres des Forces armées libanaises déployés au Sud du Liban est insuffisant pour étendre l'autorité de l'État. Dans le même temps, le Liban et Israël continuent mutuellement de porter atteinte à la souveraineté de l'autre partie, sur terre et dans les airs, entravant ainsi les efforts déployés pour parvenir à un cessez-le-feu permanent entre les deux parties. Ces défis sont d'autant plus menaçants compte tenu du contexte régional de polarisation, qui amplifie le risque d'escalade et de débordement au Liban.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

158. Le Bureau se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif fixé. Cet objectif va dans le sens des buts poursuivis par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 174 et 175 ci-après.

Contexte actuel

159. En 2018, la cessation des hostilités entre le Liban et Israël a globalement été respectée, bien qu'aucune mesure n'ait été prise en vue d'un cessez-le-feu permanent et qu'aucune perspective de règlement des différends relatifs à la frontière maritime et terrestre qui longe le sud du pays ne se soit esquissée. En outre, les violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité ont parfois attisé les tensions entre les deux parties, notamment récemment, lorsque des tunnels traversant la Ligne bleue ont été mis au jour, ou encore en raison des travaux de construction entrepris dans les zones faisant l'objet de réserves et de la surenchère verbale.
160. Entre-temps, le long de la frontière entre le Liban et la République arabe syrienne, le Gouvernement libanais a considérablement amélioré le contrôle et la sécurité de sa frontière orientale, notamment en déployant et en formant ses forces armées, bien que l'évolution de la dynamique régionale vienne compliquer les efforts de démarcation de la frontière.
161. Compte tenu de la volonté du Liban de renforcer l'extension et la consolidation de l'autorité de l'État, une conférence internationale visant à mobiliser l'appui en faveur du renforcement des institutions de sécurité libanaises a été organisée à Rome en mars 2018 sous les auspices du Groupe international d'appui au Liban.
162. Sur le plan intérieur, après deux renouvellements successifs du mandat du Parlement précédent, les élections tenues le 6 mai ont permis de renouveler le mandat démocratique et législatif de ce dernier, marquant ainsi une étape importante dans la remise en marche des principales institutions de gouvernance. À l'issue des élections, les dirigeants libanais ont encouragé tous les partis politiques à œuvrer dans un esprit d'unité nationale à la formation d'un gouvernement inclusif et consensuel, afin de maintenir la stabilité interne du Liban et de préserver ses partenariats régionaux et internationaux. Près de neuf mois après les élections législatives, tenues le 31 janvier 2019, le Premier Ministre Saad Hariri a annoncé la formation du nouveau Gouvernement libanais, composé de 30 membres. Le nouveau Gouvernement comprend quatre femmes ministres, dont l'une est la première femme Ministre de l'intérieur de la région arabe. Lors du discours qu'il a prononcé pour présenter le nouveau Gouvernement, le Premier Ministre Hariri a déclaré : « ce gouvernement ne se contentera pas de promesses. Il agira et mettra tout en œuvre pour ranimer le pays et ouvrir une nouvelle page de notre histoire ». La longue impasse dans laquelle s'est trouvé le pays lorsqu'il s'est agi de former un gouvernement a fait craindre que la nouvelle dynamique insufflée par la feuille de route que le Groupe international d'appui au Liban a établie en 2018 ne s'essouffle. Elle a également exacerbé les tensions économiques qui frappaient déjà le pays.
163. Alors que le conflit en République arabe syrienne entrait dans sa huitième année, l'aide humanitaire internationale fournie aux réfugiés et aux communautés d'accueil libanaises a continué d'aider le Liban à faire face à l'afflux important de réfugiés. Compte tenu de ce phénomène, qui vient s'ajouter aux autres pressions économiques, la communauté internationale s'est également efforcée de revitaliser l'économie libanaise. À cet égard, le Gouvernement français, avec l'appui du Bureau, de la Banque mondiale et des donateurs, a organisé la Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises (CEDRE), une conférence internationale d'investisseurs, qui s'est déroulée à Paris le 6 avril 2018 et a donné lieu à des engagements de réforme économique et à des promesses d'aide financière pour le Liban.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

164. Pour s'acquitter de son mandat, le Bureau du Coordonnateur spécial suit une triple approche axée sur les trois piliers de la démarche axée sur l'intégrité territoriale du Liban : la paix et la sécurité (l'accent étant mis sur la prévention), la stabilité politique et la stabilisation et le développement socioéconomiques. Conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, au cadre stratégique des Nations Unies et aux trois pôles de l'appui international apporté sous les auspices du Groupe international d'appui au Liban (assistance à l'Armée libanaise, aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil au Liban, et aux programmes gouvernementaux et services publics touchés

par la crise syrienne), cette approche permet au Bureau de diriger les efforts du système des Nations Unies visant à appuyer de manière globale les initiatives du Liban en faveur de la paix et de la sécurité, de la stabilité, du développement et des droits de l'homme, une attention particulière étant accordée à l'extension de l'autorité de l'État.

165. Le Bureau appuie les activités concertées menées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Chargé de coordonner toutes les activités des Nations Unies au Liban, le Coordonnateur spécial s'efforcera, avec le Coordonnateur spécial adjoint, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, de renforcer encore l'intégration du système des Nations Unies au Liban afin d'assurer la complémentarité et la cohérence des efforts visant à appuyer la mise en œuvre des priorités et engagements du Gouvernement et de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.
166. Conformément aux résolutions 1701 (2006) et 2433 (2018) du Conseil de sécurité, le Bureau travaillera en étroite coopération avec la FINUL en vue d'appuyer le renforcement des institutions chargées de la sécurité ainsi que l'extension et la consolidation de l'autorité de l'État, et de favoriser l'instauration de conditions qui permettront de progresser sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et de définir chaque fois que possible des synergies et économies d'échelle. Le Bureau collaborera en outre étroitement avec les partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux, notamment en jouant un rôle directeur au niveau de Beyrouth au sein du Groupe international d'appui au Liban, afin de coordonner et d'harmoniser la communication et la mobilisation politique en faveur de ces efforts.
167. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) Les tensions régionales continueront de peser sur la stabilité intérieure ;
 - b) L'équilibre politique intérieur continuera d'être influencé par des politiques dépendant de l'extérieur ;
 - c) Le consensus international concernant le Liban continuera d'être remis en question ;
 - d) Le Liban aura un gouvernement qui facilitera l'instauration de conditions propices à la mise en œuvre de son programme de réformes ;
 - e) La situation économique intérieure ainsi que les défis en matière de gouvernance demeureront une source d'instabilité potentielle ;
 - f) La cessation des hostilités entre le Liban et Israël se maintiendra, ce qui permettrait de réaliser de nouveaux progrès conformes à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, d'étendre encore l'autorité de l'État au sud du Litani et le long des frontières, et de poursuivre les efforts visant à instaurer la confiance ;
 - g) Des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité continueront d'être perpétrées par les parties et des tensions subsisteront, notamment au sujet de la prévalence et de la prolifération des armes qui échappent à l'autorité de l'État.
168. Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Dans le cadre de ses bons offices et de son appui au renforcement des institutions de l'État, il veille à ce que ses consultations politiques associent les femmes membres du Gouvernement, des forces de sécurité, des partis politiques et de la société civile. À titre d'exemple, il a plaidé en faveur de l'inclusion des femmes lors de la formation du Gouvernement au début de l'année 2019 ; quatre femmes ministres ont été nommées, dont la première Ministre de l'intérieur de la région arabe. La loi sur les élections nationales ne prévoyant pas de quota de femmes, le Bureau a plaidé pour l'inclusion de femmes candidates lors des élections, y compris les élections législatives de mai 2018, et fera de même pour les élections municipales de 2022. Le Bureau prend également part, dans le cadre de ses activités de mobilisation, à des manifestations qui mettent en lumière les difficultés auxquelles se heurte la participation des femmes à la vie politique libanaise et les perspectives en la matière. Sur le plan interne, il s'efforce d'assurer la parité des sexes dans ses effectifs.

169. Le Bureau coopère étroitement avec la FINUL aux fins de l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Conformément au bilan stratégique de la Force mené en 2017 et à l'examen visant à assurer l'efficacité des missions au moindre coût demandé par le Conseil de sécurité en 2018 (voir par. 156 ci-dessus), les deux missions renforcent leur collaboration et leur action commune auprès des parties prenantes nationales et internationales en vue de maintenir la cessation des hostilités et de renforcer le secteur de la sécurité et l'autorité de l'État sur tout le territoire national libanais, conformément en particulier au communiqué publié le 15 mars 2018 lors de la conférence « Rome II » (voir S/2018/703, par. 60). Le Bureau du Coordonnateur spécial tire également parti de la présence d'autres entités des Nations Unies, en mobilisant en faveur de la stabilité du Liban tous les moyens dont dispose l'Organisation sur le plan politique ainsi qu'en matière de sécurité et de développement. En vertu d'un mémorandum d'accord conclu avec la FINUL, le Bureau reçoit l'appui de la Force dans les domaines des finances, des achats, des services techniques, des communications, des services de santé, des transports et de la logistique.
170. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Bureau coordonne ses activités avec la Ligue des États arabes, l'Union européenne, le Groupe international d'appui au Liban et ses membres et la société civile, y compris des associations de femmes, pour maintenir le consensus et mobiliser l'appui en faveur de la stabilité, de la souveraineté et des institutions étatiques du Liban, notamment en convoquant les membres du Groupe international d'appui afin de coordonner les activités de communication et de mobilisation avec les dirigeants politiques du Liban, au moyen notamment de déclarations communes.
171. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, pour continuer à intégrer les activités des Nations Unies au Liban relevant du cadre stratégique, le Coordonnateur spécial, de concert avec le Coordonnateur spécial adjoint, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, s'entretient avec d'autres entités des Nations Unies, la Banque mondiale et les donateurs internationaux, dans le cadre de l'équipe de pays des Nations Unies et du Forum des représentants des donateurs pour le développement du Liban. Le renforcement du partenariat des Nations Unies et de la Banque mondiale dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix permet d'intensifier les échanges d'informations, de réaliser davantage d'analyses conjointes et de mieux coordonner les politiques menées. Des efforts de collaboration entre le Bureau et l'équipe de pays des Nations Unies ont depuis été entrepris, notamment en matière de lutte contre la corruption et de gouvernance.

Activités d'évaluation

172. Il est prévu de procéder en 2020 à une auto-évaluation de la délégation des pouvoirs au Bureau du Coordonnateur spécial.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

173. L'objectif auquel le Bureau contribue est de prévenir un conflit entre Israël et le Liban, d'instaurer la stabilité politique et un développement économique et social durable, d'étendre et de consolider l'autorité de l'État et de préserver la paix et la sécurité au Liban.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

174. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
175. L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité et à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Un plan d'appui international au maintien de la stabilité du Liban

Afin de contribuer au maintien du consensus international en faveur de la stabilité du Liban, en particulier dans un contexte régional instable, le Bureau du Coordonnateur spécial a, notamment en dirigeant le Groupe international d'appui, apporté son soutien à la mise en œuvre d'un plan d'appui international au Liban adopté en décembre 2017 à Paris. Il s'agissait de mobiliser l'appui de la communauté internationale en faveur du Liban, notamment en organisant à Rome, Paris et Bruxelles des conférences internationales axées sur le renforcement du secteur de la sécurité, les réformes et le redressement économiques et l'atténuation des effets de la crise des réfugiés syriens. L'objectif de ce plan était de susciter un appui politique et financier de haut niveau qui inciterait le Liban à s'acquitter des obligations qui lui incombent sur le plan international et à relever les principaux défis auxquels il fait face en matière de sécurité ainsi que dans les domaines économique et humanitaire. Le plan d'appui définissait également les grandes étapes que le Liban devrait franchir en 2018, notamment la tenue d'élections législatives, afin de veiller à la bonne progression de l'action menée.

Au premier trimestre de l'année 2018, le Bureau a collaboré étroitement avec les Gouvernements libanais et italien, le Groupe international d'appui, les partenaires régionaux et la FINUL dans le cadre des préparatifs des volets politiques et techniques de la conférence « Rome II » visant à étendre l'autorité de l'État et à renforcer les institutions libanaises chargées de la sécurité, ce qui constituait la première étape majeure. Dans le cadre de la deuxième étape du plan d'appui international, le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec les Gouvernements libanais et français, la Banque mondiale et les donateurs pour préparer la conférence internationale des investisseurs CEDRE, qui s'est tenue à Paris le 6 avril 2018. Lors de la troisième étape, le Bureau s'est employé, en étroite coordination avec l'Union européenne, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Gouvernement libanais, à préparer la conférence « Bruxelles II » sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, organisée les 24 et 25 avril 2018 sous la présidence de l'Union européenne et de l'ONU pour renforcer la mobilisation en faveur de l'action humanitaire. Dans ce contexte, le Bureau a contribué, en étroite coopération avec ses partenaires, à l'élaboration du document de partenariat du Liban, visant à définir les engagements mutuels de ce pays et des donateurs internationaux en ce qui concerne la prise en charge des réfugiés. Il a en outre collaboré avec l'équipe de pays des Nations Unies et ses partenaires internationaux pour que les élections législatives libanaises, qui se sont tenues le 6 mai 2018, se déroulent sans encombre et dans les délais prévus.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de réaffirmer le soutien politique des principaux partenaires internationaux à l'appareil de sécurité et aux organes de gouvernance du Liban, ainsi que l'appui, financier et en nature, des partenaires.

Dans la pratique, un communiqué a été adopté à la suite de la conférence « Rome II », dans lequel les engagements du Liban en matière de stratégie de défense nationale, sa dissociation des conflits de la région, conformément à la

Déclaration de Baabda de 2012, le renforcement des mécanismes libanais de protection des droits de l'homme et l'intégration des femmes dans l'armée et les forces de sécurité, en application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité, ont été réaffirmés. En outre, des promesses de financement, par des prêts à moyen ou à long terme octroyés à des conditions avantageuses, d'un montant total de plus de 10 milliards de dollars, ont été annoncées lors de la conférence internationale des investisseurs CEDRE, dans des domaines essentiels, tels que l'infrastructure publique, l'énergie et les télécommunications.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

176. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir un dialogue politique suivi entre les parties libanaises sur des questions essentielles [voir le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2018 relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour le groupe thématique III ([A/72/371/Add.3](#), tableau 17)], a été partiellement atteint, ainsi que l'atteste la tenue d'élections législatives en mai 2018. Le nombre prévu de réunions du Cabinet auxquelles auraient participé les principaux groupes confessionnels n'a pas été atteint, car il ne pouvait y avoir de réunion du Cabinet en l'absence de gouvernement. Le nombre prévu de femmes élues au Parlement n'a pas été atteint, le quota de 30 % de femmes n'ayant pas été adopté dans la loi électorale. En outre, le nombre prévu de réunions du dialogue national dirigé par le Président et/ou du dialogue parlementaire dirigé par le Président de la Chambre des députés n'a pas été atteint, le Président n'ayant pas organisé de dialogue national en 2018, l'accent ayant été mis sur les élections, puis sur la formation d'un gouvernement.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Extension et consolidation de l'autorité de l'État libanais

En 2018, l'une des priorités du Bureau du Coordonnateur spécial a été d'appuyer l'extension et la consolidation de l'autorité de l'État libanais. Le Bureau s'est efforcé d'atteindre cet objectif en apportant son soutien à la tenue d'élections législatives, ce qui a permis de renouveler le mandat démocratique de la Chambre des députés, en appuyant et prônant le renforcement des institutions libanaises chargées de la sécurité, y compris le déploiement plus important de l'Armée libanaise au sud du Litani, et des Forces de sécurité intérieure, ces dernières devant assumer leurs fonctions de maintien de l'ordre, et la priorité accordée à la sécurité et la gestion des frontières ; en adoptant un programme de réformes visant à revitaliser l'économie du Liban et à améliorer le fonctionnement de ses institutions et sa réactivité à l'égard de ses citoyens ; et en menant une action de sensibilisation sur le plan politique visant à maintenir l'appui financier nécessaire pour aider les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables du Liban et réduire les tensions.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il s'agit d'aider le Gouvernement à étendre son autorité, à renforcer la sécurité dans l'ensemble du pays et à fournir des services aux citoyens le long de ses frontières. Les risques inhérents à l'autorité restreinte de l'État ont été mis en lumière vers la fin de l'année 2018 lorsqu'ont été découverts des tunnels traversant la Ligne bleue, établis en violation de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité (voir [S/2019/237](#), sect. II.A).

La mise en œuvre d'une stratégie visant à étendre et à consolider l'autorité de l'État ne bénéficie que d'une mobilisation politique restreinte, faute d'une position unifiée du Gouvernement sur la question. À la suite des élections de mai 2018, les négociations entre les groupes politiques menées sous la direction du Premier Ministre, Saad Hariri, ont abouti à l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement neuf mois plus tard, le 31 janvier 2019. Le pays n'ayant disposé que d'un gouvernement provisoire pendant la majeure partie de 2018, la mobilisation politique en faveur de la mise en œuvre des éléments de la stratégie a été limitée.

En réponse, en 2020, à mesure que le Gouvernement libanais progressera dans la mise en œuvre du programme d'appui international, le Bureau s'emploiera, en coopération avec ses homologues ministériels, les acteurs politiques et les partenaires, à appuyer la mise en œuvre des mécanismes de suivi des conférences internationales

tenues en 2018. Il continuera de veiller à ce que les parties respectent la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, et la consolidation et l'extension de l'autorité de l'État libanais demeureront au premier plan de ses priorités.

Pour étendre et consolider l'autorité de l'État en matière de sécurité, il faudra plaider en faveur de déploiements accrus de l'Armée libanaise sur l'ensemble du territoire national, consolider l'autorité de l'État le long de ses frontières et renforcer les Forces de sécurité intérieure pour qu'elles assument des fonctions de maintien de l'ordre. Le Bureau cherchera en outre des moyens de relancer le dialogue sur le règlement du différend concernant la zone maritime et les ressources naturelles connexes et s'emploiera à définir d'autres mesures visant à instaurer un cessez-le-feu permanent avec Israël. Il continuera également d'encourager et d'appuyer les dirigeants libanais en vue de relancer les débats sur une stratégie de défense nationale.

Sur le plan de l'économie et de la gouvernance, le Bureau collaborera avec le Gouvernement libanais aux fins du suivi de la conférence internationale des investisseurs CEDRE pour favoriser le redressement de l'économie libanaise, notamment en soutenant un mécanisme de suivi des responsabilités visant à faire en sorte que le programme de réformes et l'octroi de prêts par des partenaires internationaux progressent.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de l'autorité de l'État libanais et l'amélioration de la gouvernance, de l'application du principe de responsabilité et de la prestation de services dans l'ensemble de son territoire.

Concrètement, si le résultat est atteint, des dispositions législatives essentielles faisant partie intégrante du programme de réformes de la conférence CEDRE seront ratifiées et un mécanisme de suivi des responsabilités gouvernementales sera établi pour évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes et le fonctionnement des institutions.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Aucune disposition législative n'a été ratifiée pour assurer l'application du principe de responsabilité en matière budgétaire et par secteur	Des dispositions ont été ratifiées, mais aucun décret d'application n'a été publié	Des dispositions législatives faisant partie intégrante du programme de réformes ainsi que les décrets d'application pertinents sont adoptés et mis en œuvre, ainsi qu'en témoignent les progrès recensés par le mécanisme de suivi des responsabilités gouvernementales

177. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

178. On trouvera dans le tableau 17 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 173.

Tableau 17

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3	3	3	3
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020**Ressources nécessaires (budget ordinaire)**

Tableau 18

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–
Personnel civil	7 625,6	7 326,8	7 438,3	–	111,5
Dépenses opérationnelles	1 225,3	1 515,3	1 515,3	–	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	8 850,9	8 842,1	8 953,6	–	111,5

Tableau 19
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
										Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)					
													Adminis- trateurs	Agents locaux			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel								
Effectif approuvé pour 2019	1	1	–	1	2	6	1	1	13	7	–	20	4	58	–	82	
Effectif proposé pour 2020	1	1	–	1	2	6	1	1	13	7	–	20	4	58	–	82	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

179. Les ressources demandées pour le Bureau du Coordonnateur spécial pour 2020 s'élèvent à 8 953 600 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Ce montant permettrait de couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel (7 438 300 dollars) afférents à 20 postes soumis à recrutement international (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 7 SM) et 62 postes soumis à recrutement national (4 AN et 58 AL), ainsi que les dépenses opérationnelles (1 515 300 dollars) qui se répartiraient comme suit : consultants et services de conseil (15 600 dollars), voyages (228 800 dollars), installations et infrastructures (812 400 dollars), transports terrestres (80 300 dollars), informatique et communications (276 600 dollars), services de santé (4 000 dollars) et fournitures, services et matériel divers (97 600 dollars).
180. Aucun changement n'est proposé quant au nombre ou à la classe des postes affectés au Bureau en 2020.
181. La variation (à la hausse) entre le budget approuvé pour 2019 et les ressources proposées pour 2020 s'explique par les dépenses supplémentaires prévues au titre du personnel civil, résultant de : a) l'application d'un taux de vacance plus bas (5 %) pour les postes soumis à recrutement international et l'hypothèse selon laquelle tous les postes d'administrateur recruté sur le plan national seront pourvus en 2020, compte tenu des taux moyens effectifs de 2018 (les taux de vacance de postes approuvés pour 2019 étaient de 6 % pour les postes soumis à recrutement international et de 5 % pour les postes d'administrateur recruté sur le plan international) ; b) l'augmentation du pourcentage des dépenses communes de personnel prévisionnelles, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.

Ressources extrabudgétaires

182. En 2019, aucune ressource extrabudgétaire n'a été mise à la disposition du Bureau du Coordonnateur spécial ; il est prévu que cette situation reste inchangée en 2020.

7. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

(7 171 300 dollars)



Avant-propos

Pour le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, l'année 2020 se caractérisera par l'intensification du dialogue avec les gouvernements nationaux, les organisations régionales et sous-régionales ainsi que les autres parties intéressées, afin d'appuyer leurs efforts de maintien de la paix en Afrique centrale. Je prêterai une attention particulière à des pays comme le Gabon, le Cameroun, le Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale, dont certains risquent encore de glisser dans un conflit violent. Aucun effort ne sera épargné pour déceler le risque d'une montée des tensions dans la sous-région, et j'offrirai de nouveau mes bons offices pour promouvoir un dialogue constructif.

Lorsque je fais le bilan de ces dernières années, je constate avec satisfaction les incidences tangibles de l'action du BRENUAC en Afrique centrale, notamment au Cameroun, en Guinée équatoriale et à Sao Tomé-et-Principe. Depuis le début de 2018, je me suis régulièrement rendu au Cameroun pour soutenir les efforts nationaux de paix et aider le Gouvernement dans sa recherche de moyens de régler la situation dans les régions anglophones du pays. Lors de mes trois visites distinctes, j'ai tenu des consultations avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes et réaffirmé, à chaque occasion, la nécessité de mener un dialogue et d'appliquer des mesures de confiance. Pendant la visite que j'ai faite en novembre après l'élection présidentielle, le Premier Ministre a indiqué que le Gouvernement prenait toutes les mesures possibles pour faire face à la situation politique, et cette assurance m'a donné confiance. Quelques jours après cette visite, le 30 novembre, le Président du Cameroun, Paul Biya, a constitué un comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, puis a décidé peu après d'abandonner les poursuites concernant 289 prisonniers détenus au motif de la situation dans les régions anglophones.

En 2018, j'ai également intensifié mes bons offices en Guinée équatoriale, à qui il était difficile de maintenir sa stabilité, après l'échec d'un coup d'état en décembre 2017. Je me suis rendu dans ce pays au début de 2018 et ai eu des entretiens avec le Président, Teodoro Obiang Nguema. Tout en condamnant toute tentative de remplacer le Gouvernement par des moyens inconstitutionnels, j'ai instamment prié le Président de poursuivre des plans de dialogue national. De plus, en juin 2018, à l'occasion de consultations avec les autorités nationales et les partis politiques à Malabo, je les ai encouragés à tirer le meilleur parti possible du forum national convoqué par le Président afin de mener des débats constructifs. Les recommandations issues du dialogue national, qui portent notamment sur la libération des prisonniers politiques, me donnent toute raison d'espérer que les tensions survenues en Guinée équatoriale se dissiperont davantage.

Dans la perspective de 2020, je suis fermement déterminé à collaborer étroitement avec tous les acteurs politiques et autres parties prenantes à la recherche de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
(Signé) François **Louncény Fall**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

183. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) est chargé de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Son mandat est défini par un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité ([S/2009/697](#) et [S/2010/457](#)). Face aux conflits armés en République centrafricaine, à la crise qui sévit dans les régions anglophones du Cameroun, aux tensions politiques au Congo, au Tchad, en Guinée équatoriale et en République démocratique du Congo, ainsi qu'aux menaces de terrorisme et d'extrémisme violent, le BRENUAC vise à aider les États d'Afrique centrale à relever ces graves défis d'ordre politique et sécuritaire, que vient compliquer le ralentissement économique général de la sous-région.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

184. Le Bureau se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre son objectif. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 197 et 198.

Contexte actuel

185. En 2018, la sous-région de l'Afrique centrale a continué d'affronter un certain nombre de menaces concernant sa stabilité politique, sécuritaire et socioéconomique. On peut citer parmi ces menaces la crise dans les régions anglophones du Cameroun, la détérioration de la situation sécuritaire en République centrafricaine et la menace croissante que constitue le groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, entre autres.
186. La montée de la violence et des tensions au nord-ouest et au sud-ouest du Cameroun, caractérisée notamment par la multiplication des enlèvements de civils et des attaques contre les forces de défense et de sécurité, ainsi que les opérations militaires des forces gouvernementales, a été lourde de conséquences sur les populations locales. De plus, la crise survenue en République centrafricaine a eu des retombées néfastes sur la situation de la sous-région, en particulier du fait de l'afflux constant d'un grand nombre de réfugiés dans les pays voisins.
187. Le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent continue à frapper les populations de la sous-région et à imposer d'affecter à des opérations sécuritaires onéreuses des ressources publiques initialement destinées à des programmes de développement indispensables. Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur n'ont pas cessé leurs attaques meurtrières contre les civils et se livrent à des violations flagrantes des droits de la personne qui ont causé des morts et la destruction de biens. Les activités de Boko Haram et les interventions des pays touchés ont entraîné une grave crise humanitaire dans la région du bassin du lac Tchad.
188. En outre, la sous-région de l'Afrique centrale a connu une crise économique prolongée, particulièrement aigüe depuis 2014 en raison de la chute des cours du pétrole. Les gouvernements de la sous-région ont dû adopter en conséquence des mesures d'austérité, souvent à l'origine d'importants troubles sociaux. Ainsi, au Tchad, la décision du Gouvernement de réduire les traitements des fonctionnaires a incité les syndicats à lancer une grève générale, d'où des tensions sociales généralisées. De même, au Gabon, le Gouvernement a décidé de diminuer les effectifs de la fonction publique et de réduire les traitements, ce qui a suscité des réactions hostiles des syndicats.

189. En 2018, un certain nombre de pays de la sous-région ont tenu des élections présidentielles, législatives et locales, dont des élections présidentielles en République démocratique du Congo et au Cameroun ainsi que des élections législatives au Gabon, au Rwanda et à Sao Tomé-et-Principe. La conduite de ces élections et leurs résultats ont souvent été sources de tensions et de conflits politiques.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

190. Sur la base de l'évolution récente de la situation, le BRENUAC va s'employer davantage à réaliser son mandat de base, qui concerne la diplomatie préventive, les bons offices et la médiation. Il continuera de renforcer sa collaboration avec toutes les parties prenantes et de promouvoir un dialogue ouvert à tous pour contribuer à régler les conflits en cours. S'agissant des menaces à la sécurité sous-régionale, le BRENUAC aidera les entités régionales et sous-régionales actives dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il coopérera étroitement avec la Force multinationale mixte/Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine. En ce qui concerne les affaires électorales, le BRENUAC aura un rôle double : a) bons offices et activités de médiation pendant et après les élections ; b) renforcement des capacités et consultations politiques avec diverses parties prenantes en vue des élections.
191. Étant donné que plusieurs pays de la région doivent tenir des élections présidentielles (Burundi, Congo, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad), législatives (République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe), sénatoriales (Burundi, Gabon) ou locales (Burundi, Rwanda) en 2020 et 2021, le BRENUAC usera de ses bons offices et, sous la conduite de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat, collaborera avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour aider ces pays à mettre en place des mécanismes de prévention et de règlement pacifique des crises relatives aux élections. Le Bureau suivra de près la situation dans les pays qui préparent ou tiennent des élections et déploiera des missions de bons offices de haut niveau en vue de prévenir ou d'atténuer les tensions liées aux élections. Enfin, il collaborera étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) s'agissant des questions liées aux conflits entre les agriculteurs et les pasteurs et de l'élaboration d'une stratégie sous-régionale relative à la transhumance.
192. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
- a) Aucun nouveau conflit ou crise ne surgira dans la sous-région ;
 - b) Les chefs d'État et de gouvernement d'Afrique centrale resteront déterminés à ce que la CEEAC et d'autres mécanismes sous-régionaux de paix et de sécurité demeurent opérationnels ;
 - c) Les calendriers électoraux arrêtés dans la sous-région seront respectés, et les élections seront crédibles ;
 - d) Les États Membres continueront d'appuyer les efforts déployés par le BRENUAC en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans la sous-région.
193. Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Une analyse des conflits portant notamment sur les questions relatives au genre appuiera les bons offices et les stratégies de médiation. Un appui technique et financier stratégique sera accordé en permanence à la CEEAC, aux partenaires gouvernementaux et à des groupes de la société civile aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région. Le BRENUAC favorisera également la participation des femmes et des jeunes dans les institutions démocratiques et aux élections, qui sera illustrée par leur représentation dans des fonctions électives et des postes pourvus par nomination.

194. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Bureau collaborera avec l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du golfe de Guinée, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Commission du bassin du lac Tchad pour promouvoir l'intégration régionale en tant que moyen de prévenir les menaces à la paix et à la stabilité en Afrique centrale et de lutter contre ces menaces. Le Bureau appuiera les processus de la CEEAC concernant la réforme et la rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale, dont l'objectif est d'instituer une répartition nette des responsabilités, y compris dans les domaines de la paix et de la sécurité. Il continuera également à renforcer la capacité de la CEEAC en matière de paix et de sécurité en dispensant une formation et grâce à des activités conjointes de prévention et de bons offices.

Activités d'évaluation

195. Une auto-évaluation de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs au Bureau est prévue pour 2020.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

196. L'objectif auquel le Bureau contribue est de prévenir les conflits et de consolider la paix et la sécurité dans la sous-région de l'Afrique centrale.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

197. Cet objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis contribueront à ce que les femmes participent pleinement et efficacement à la vie politique, économique et publique à tous les niveaux de décision et accèdent aux responsabilités sur un pied d'égalité.
198. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis contribueront à la nette réduction de toutes les formes de violence et des courants illicites d'armes légères et de petit calibre, à la conception d'institutions efficaces, responsables et transparentes et à une prise de décisions responsable, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Prévention du conflit postélectoral à Sao Tomé-et-Principe

Le 7 octobre 2018, les élections législatives ont mis en évidence les tensions de longue date entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Elles ont été l'occasion de débats publics ouverts et intenses, qui ont engendré un climat de méfiance entre politiciens. Les tensions électorales croissantes risquaient de plonger le pays dans une crise politique, après qu'il a connu une période soutenue de paix et de stabilité.

Après d'étroites consultations avec le Coordonnateur résident, le Représentant spécial du Secrétaire général s'est rendu à Sao Tomé-et-Principe entre le 14 et le 21 octobre 2018, dans le cadre de ses bons offices, pour contribuer à atténuer les tensions et prévenir une aggravation de l'impasse politique. Une série d'entretiens a été organisée, afin de faciliter le dialogue entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Le Représentant spécial du Secrétaire général a de nouveau demandé que soit entamé un dialogue consensuel et ouvert à tous pour préserver la stabilité du pays et assurer le transfert pacifique du pouvoir. Des réunions séparées ont été organisées avec de hauts responsables du Gouvernement, les partis politiques, des représentants de la société civile ainsi que les partenaires internationaux.



François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général, tient une conférence de presse pendant sa visite à Sao Tomé-et-Principe en octobre 2018. Source : Organisation des Nations Unies

En consultation avec la CEEAC et le Coordonnateur résident, le BRENUAC a joué un rôle de catalyseur en facilitant le dialogue entre les différentes parties prenantes et en soulignant l'importance du dialogue et de la volonté politique dans le cadre de sa mission de bons offices. L'action du Bureau a bénéficié de la nouvelle structure politique régionale.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué à ce que toutes les parties soient davantage déterminées à parvenir à un consensus viable et à régler pacifiquement le conflit.

Dans la pratique, la Cour constitutionnelle a annoncé le 19 novembre 2018 que les résultats définitifs des élections législatives avaient été acceptés par tous et le nouveau Premier Ministre a été nommé le 4 décembre.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif du Bureau.

199. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement du dialogue et de la coopération entre les États d'Afrique centrale et les organisations sous-régionales en ce qui concerne la paix et la sécurité grâce à des missions de bons offices, à la diplomatie préventive et à la médiation, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité pour 2018 », relevant de l'axe thématique III (A/72/371/Add.3, tableau 20) a été atteint, ainsi que l'atteste le fonctionnement efficace du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Pendant l'année considérée, le Comité consultatif a organisé deux réunions ministérielles comme prévu, avec un appui du BRENUAC en matière de secrétariat. La première de ces réunions a eu lieu à Brazzaville le 1^{er} juin 2018 et la deuxième, à N'Djamena le 7 décembre 2018. À l'occasion de ces réunions, les États membres se sont à nouveau déclarés déterminés à traiter conjointement de diverses questions de sécurité dans la sous-région.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des mécanismes nationaux et régionaux aux fins d'une meilleure gestion des conflits opposant les agriculteurs aux pasteurs nomades

En 2018, le BRENUAC a préconisé que les États Membres et les organisations régionales se penchent sur la question de la transhumance, comme l'a recommandé le Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale à ses quarante-cinquième, quarante-sixième et quarante-septième réunions ministérielles. La transhumance, pratiquée dans de nombreuses régions du monde, est la migration saisonnière des pasteurs et de leur bétail dans des zones où ils peuvent disposer de pâturages et d'eau et leur retour dans leur lieu d'origine. Ces dix dernières années, cette pratique traditionnelle a engendré de violents conflits opposant les agriculteurs aux pasteurs en Afrique subsaharienne, en raison de l'évolution de la situation économique, environnementale et sociale. Dans ce contexte, en octobre 2018, le Bureau a apporté son appui et participé à une visite sur le terrain dans le sud du Tchad, le long de la frontière avec la République centrafricaine, qui a alimenté les débats au niveau ministériel.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale a souligné à nouveau qu'il était important de s'attaquer au problème de la transhumance au niveau sous-régional lorsqu'il a demandé en mars 2018 d'œuvrer aux fins de l'adoption d'une législation sur le pastoralisme au niveau de la CEEAC. Le 30 juillet, dans la déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont souligné le caractère transfrontalier de la transhumance et chargé les ministres responsables de l'agriculture, du bétail et de la sécurité des divers États membres d'entreprendre des consultations régionales. Dans cet objectif, le BRENUAC a aidé à coordonner les positions sur la question et organisé une mission sur le terrain pour galvaniser les interventions régionales face à la menace de sécurité croissante que constituent les conflits opposant les agriculteurs aux pasteurs.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : aider les États membres de la CEEAC à mettre en œuvre les conclusions figurant dans les déclarations précitées. En réponse, en 2020, le BRENUAC appuiera les initiatives sous-régionales et transrégionales concernant les conflits opposant les agriculteurs aux pasteurs. Il tirera parti de la détermination sous-régionale et réunira les représentants des 11 États membres de la CEEAC pour débattre de ces questions. Le Bureau et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) tiendront des consultations régulières avec leurs homologues de la CEEAC et de la CEDEAO concernant les moyens coopératifs et concrets de recenser d'éventuelles lacunes et d'appuyer les besoins transrégionaux. Le BRENUAC organisera une série d'activités visant à renforcer la confiance parmi les populations locales en vue de prévenir les conflits entre agriculteurs et pasteurs, dont des missions dans les zones où sévissent de tels conflits, pour que ces populations comprennent mieux le phénomène et pour promouvoir la coexistence pacifique des communautés d'exploitants agricoles et de pasteurs. Le BRENUAC organisera des manifestations conjointes et des ateliers de formation aux fins de la coexistence pacifique. Une attention particulière sera accordée au rôle que les femmes et les jeunes jouent dans le renforcement de la confiance et à leur influence positive sur la coexistence pacifique dans les communautés touchées par le conflit entre agriculteurs et pasteurs.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer les mécanismes et instruments locaux et régionaux destinés à prévenir les conflits entre agriculteurs et pasteurs et à protéger les populations locales.

Concrètement, si le résultat est atteint, une législation sur le pastoralisme ainsi que des politiques et des programmes communs seront adoptés au niveau de la CEEAC avant le prochain sommet conjoint CEEAC-ECOWAS qui doit se tenir à N'Djamena en 2020.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif du Bureau.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Discussions entre États Membres sur la question de la transhumance, y compris pendant les réunions du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale	La CEEAC et ses États membres tiennent des consultations sur des principes politiques directeurs arrêtés à l'échelon régional concernant la transhumance et prennent des mesures concrètes en vue d'adopter une réglementation régionale sur le pastoralisme et la transhumance	Adoption à l'échelon de la CEEAC d'une législation sur le pastoralisme, adoption de politiques communes et de programmes conjoints avant le prochain sommet conjoint CEEAC-ECOWAS, qui doit se tenir à N'Djamena en 2020

200. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider le Bureau dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

201. On trouvera dans le tableau 20 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et qui continuent de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 196 ci-dessus.

Tableau 20

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	3	3	3	3
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6	6	6
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	55	55	50	50
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources humaines (budget ordinaire)

Tableau 21

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–
Personnel civil	5 327,9	5 614,3	5 410,4	–	(203,9)
Dépenses opérationnelles	1 260,4	1 649,4	1 760,9	–	111,5
Total (déduction faite des contributions du personnel)	6 588,3	7 263,7	7 171,3	–	(92,4)

Tableau 22

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
										Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel							
Effectif approuvé pour 2019	1	–	–	2	4	11	4	–	22	7	–	29	3	9	–	41
Effectif proposé pour 2020	1	–	–	2	4	11	4	–	22	7	–	29	3	9	–	41
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

202. Le montant des ressources nécessaires pour le BRENUAC pour 2020 s'élève à 7 171 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Ce montant permettra de couvrir les traitements et dépenses communes de personnel (5 410 400 dollars) correspondant à 29 postes de personnel recruté sur le plan international (1 SGA, 2 D-1, 4 P-5, 11 P-4, 4 P-3 et 7 SM) et 12 postes de personnel recruté sur le plan national (3 AN et 9 AL), ainsi que des dépenses opérationnelles (1 760 900

dollars), comprenant les honoraires des consultants et les services de consultants (34 600 dollars), les voyages (675 100 dollars), les installations et infrastructures (242 900 dollars), les transports terrestres (60 700 dollars), les opérations aériennes (140 900 dollars), les communications et l'informatique (468 700 dollars) et les fournitures, services et matériel divers (138 000 dollars).

203. Pour 2020, aucun changement n'est proposé quant aux effectifs demandés ni quant à leur classe.
204. La variation (diminution) entre les ressources demandées pour 2020 et celles approuvées pour 2019 s'explique principalement par la baisse des dépenses au titre du personnel civil, suite à la diminution du pourcentage de dépenses communes du personnel, sur la base des dépenses effectives récentes, et par l'application d'un taux plus élevé de vacance aux postes de personnel recruté au plan international, soit 10 %, contre 7 % pour 2019. Cette diminution est en partie contrebalancée par la hausse des dépenses opérationnelles prévues, qui s'explique essentiellement par : a) l'augmentation du coût des lignes louées, au titre de la rubrique Communications et informatique ; b) l'augmentation du nombre des voyages aux fins de missions de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation des conflits naissants ou dans le cadre d'autres initiatives régionales visant à renforcer la paix et la sécurité.

Ressources extrabudgétaires

205. On estime qu'en 2019, des ressources budgétaires d'un montant de 335 100 dollars contribueront à financer : a) la participation d'une délégation de six femmes issues de la sous-région de l'Afrique centrale à la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme ; b) la participation des Forces armées de la République démocratique du Congo et des Forces armées centrafricaines à la réunion prévue à Addis-Abeba des commandants de secteurs de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, qui luttent contre l'Armée de résistance du Seigneur et c) les activités visant à promouvoir le dialogue entre les autorités locales, les populations locales et les forces de sécurité dans les zones où sévit Boko Haram au Cameroun et au Tchad.
206. Pour 2020, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 200 000 dollars sont prévues pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale, le renforcement des réseaux de femmes en Afrique centrale, ainsi que l'organisation des réunions et des activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

8. Mission d'appui des Nations Unies en Libye

(72 475 800 dollars)



Avant-propos

Dès les premiers jours après que j'ai assumé mes fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à l'été 2017, les Libyens m'ont fait part de leur vif désir de surmonter les divisions dans leur pays et de sortir de l'impasse politique qui se manifeste depuis la signature de l'Accord politique libyen, en décembre 2015. En septembre 2017, lors la tenue d'une réunion de haut niveau en marge de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a lancé le plan d'action visant à sortir de cette impasse.

En l'absence de convergence entre les parties au sujet de la modification de l'Accord politique libyen et compte tenu de la poursuite de l'impasse politique, j'ai changé de méthode et préféré collaborer avec le peuple libyen pour entendre directement son point de vue. En 2018, en partenariat avec le Centre pour le dialogue humanitaire, la MANUL a organisé un processus consultatif national, au cours duquel plus de 7 000 Libyens ont participé à près de 80 réunions dans le pays et à l'étranger. Lors de ces réunions, des Libyens courageux et déterminés ont engagé un dialogue véritable et des discussions. Ils ont fait librement connaître leurs préoccupations et leurs espoirs, leurs craintes et leurs attentes quant à la voie à suivre pour leur pays. Le message le plus puissant que j'ai entendu concerne l'aspiration du peuple à une nation unie et souveraine et à une transition pacifique et inclusive pour son pays.

La prochaine étape consistera à poursuivre la conférence nationale pour offrir à un groupe plus large et plus représentatif de Libyens l'occasion de se réunir sur le sol libyen, sans ingérence extérieure, afin de concevoir un moyen précis de sortir de l'impasse persistante. Il est prévu de tenir la conférence nationale au début de 2019, puis de la faire suivre par un processus électoral. D'après un sondage récent, 80 % des Libyens insistent sur l'organisation d'élections, en vue de mettre un terme à l'actuelle impasse politique.

La conférence sera animée par des Libyens qui en auront la maîtrise et sera l'occasion, pour le peuple libyen, d'inciter les institutions nationales à adopter les mesures nécessaires et attendues depuis longtemps pour faire progresser le processus politique. Il ne s'agira pas d'une nouvelle institution, et elle ne remplacera pas non plus les organes législatifs existants. De fait, cela sera plutôt une instance où les Libyens pourront définir leurs perspectives concernant la transition, sans que les politiciens continuent à ne plus tenir compte de leurs vues.

La MANUL vise à aider les Libyens à édifier des institutions crédibles et légitimes, responsables devant les citoyens. Les élections permettront d'établir des institutions légitimes, conformes à la volonté de l'électorat, et de choisir des représentants responsables devant la population libyenne. La voie ne sera pas facile et sera semée d'obstacles et de défis : il appartiendra aux membres de la Chambre des représentants et au Haut Conseil d'État de les surmonter de concert, notamment en organisant des élections libres et équitables.

Nous devons aider ensemble les citoyens à communiquer avec des membres de leurs institutions, inciter les institutions à les entendre et les obliger à s'acquitter de leur mandat. Dans cette conjoncture très instable et complexe, la MANUL continuera de collaborer avec le peuple libyen et les institutions libyennes, avec l'appui de la communauté internationale, aux fins de l'édification d'une Libye pacifique, stable et prospère.

Le Représentant spécial du Secrétaire général
Mission d'appui des Nations Unies en Libye
(Signé) Ghassan **Salamé**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

207. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) est chargée de la médiation et des bons offices pour appuyer : a) un processus politique ouvert à tous et un dialogue relatif à la sécurité et à des considérations économiques dans le cadre de l'Accord politique libyen et du Plan d'action des Nations Unies ; b) la poursuite de l'application de l'Accord politique libyen ; c) le renforcement des dispositions du Gouvernement d'entente nationale en matière de gouvernance, de sécurité et d'économie, et notamment la réforme économique en collaboration avec les institutions financières internationales ; d) les étapes ultérieures de la transition libyenne, y compris le processus constitutionnel et l'organisation des élections. En outre, compte tenu des contraintes opérationnelles et de sécurité, la MANUL fournira un appui aux fins de la sécurisation des armes non contrôlées et du matériel connexe, luttera contre leur prolifération et coordonnera l'assistance et les conseils offerts par la communauté internationale à l'appui des efforts réalisés sous la conduite du Gouvernement d'entente nationale.
208. Le mandat de la Mission est défini dans la résolution [2009 \(2011\)](#) du Conseil de sécurité. La MANUL est une mission politique spéciale intégrée, dont l'objectif est d'appuyer la transition démocratique de la Libye sur la base de l'Accord politique libyen paraphé le 17 décembre 2015 et, conformément au plan d'action des Nations Unies pour la Libye, annoncé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2017. Le 6 juin 2018, le Conseil de sécurité a publié une déclaration présidentielle ([S/PRST/2018/11](#)) dans laquelle il a réaffirmé qu'il approuve et appuie pleinement le plan d'action des Nations Unies pour la Libye et a souligné le rôle important joué par l'Organisation des Nations Unies dans la facilitation, sous l'égide de la Libye, du règlement politique des problèmes auxquels elle se heurte.
209. Trois ans après la signature de l'Accord politique libyen en décembre 2015, nombre de ses dispositions destinées à lutter contre la fragmentation des institutions de l'État et à mettre un terme à la transition libyenne, ainsi qu'à instaurer une gouvernance inclusive, stable et efficace, n'ont toujours pas été appliquées. Si le Gouvernement d'entente nationale, composé du Conseil de la présidence et du Haut Conseil d'État, siège actuellement à Tripoli, la Chambre des représentants, qui détient le pouvoir législatif aux termes de l'Accord politique libyen, demeure basée à Tobrouk, à l'est du pays. Le Gouvernement d'entente nationale, appuyé par la communauté internationale, a renforcé son pouvoir à Tripoli, tandis que la région est restée contrôlée par l'Armée nationale libyenne, conduite par le général Khalifa Haftar. Dans l'intervalle, dans le sud du pays, l'Armée nationale libyenne met à profit la détérioration de la situation socioéconomique et l'absence des forces de sécurité du Gouvernement d'entente nationale pour étendre son influence.
210. L'impasse politique en Libye repose sur un réseau complexe d'intérêts étroits. Les civils continuent à vivre dans la crainte d'un conflit violent et luttent pour faire face à la détérioration des services publics et à l'aggravation de la situation socioéconomique. Le cadre juridique est inexistant, et les réfugiés et migrants, les prisonniers, les journalistes et les membres de l'appareil judiciaire font l'objet de sévices et de violences.
211. Pour achever la transition politique en Libye et rétablir la stabilité économique, il est essentiel que la MANUL facilite la conférence organisée par les Libyens et dont ils ont la maîtrise ; cette conférence devrait se tenir dans des conditions appropriées et les participants devraient pouvoir établir des conclusions acceptables par une vaste majorité, conformément au principe de l'appropriation nationale. L'édification de l'État doit se poursuivre, tout comme les activités de lutte contre le terrorisme, en tant que préalable à la transformation de la Libye en un État stable et sûr, doté d'organes unifiés et d'institutions élues démocratiquement.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

212. La Mission se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre son objectif. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Ce but se retrouve dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 229 et 230.

Contexte actuel

213. À la fin août et au début septembre 2018, des affrontements violents ont éclaté à Tripoli entre des groupes armés basés dans la capitale et d'autres groupes venus des villes voisines de Tarhouna et Misrata et causé la mort de plus de 120 personnes, dont des femmes et des enfants. Suite aux accords de cessez-le-feu négociés par la MANUL, la plupart des assaillants venus de l'extérieur de la ville se sont retirés. Après le 25 septembre 2018, le cessez-le-feu a été largement respecté puis a été renforcé par un plan de sécurité complet, établi par le nouveau Comité des mesures de sécurité du Grand Tripoli et avalisé par le Conseil de la présidence.
214. Suite à la signature des accords de cessez-le-feu, le Conseil de la présidence a annoncé une série de réformes monétaires et budgétaires. Elles concernaient entre autres : a) l'imposition de frais sur les transactions en devises ; b) l'augmentation de l'autorisation annuelle concernant la détention de devises étrangères, dont le montant maximum est passé de 500 à 1 000 dollars des États-Unis ; et c) une réduction partielle des subventions sur le carburant. L'imposition d'une surtaxe de 183 % sur les opérations en devises a entraîné en pratique une hausse de la valeur du dinar libyen par rapport au dollar des États-Unis, ce qui a contribué à une importante chute des taux de change au marché noir et à la diminution du prix des marchandises de première nécessité.
215. Un remaniement du Cabinet du Conseil de la présidence a eu lieu le 7 octobre 2018, marquant l'entrée en fonctions de quatre nouveaux ministres. Après des mois de retard, le 26 novembre 2018, la Chambre des représentants a adopté deux amendements à la Déclaration constitutionnelle de 2011 et publié, deux jours plus tard, une loi très attendue ouvrant la voie à la tenue d'un référendum sur le projet de constitution. Bien que certaines incertitudes persistent quant à la légalité du processus, les préparatifs du référendum devaient débuter en janvier 2019, par une mise à jour des listes électorales. Dans l'intervalle, les élections municipales ont progressé, avec l'appui d'un projet d'assistance électorale financé par le PNUD, qui permettait de fournir un appui technique au Comité central des élections municipales. Le Comité a organisé des élections municipales à Bani Walid et à Derj le 15 septembre 2018, qui se sont déroulées pacifiquement, pour l'essentiel. Ces élections, dont celle tenue à Zawiya en mai 2018, s'inscrivent dans le processus de renouvellement des mandats quadriennaux de plus de 100 conseils municipaux entre 2018 et 2020.
216. On a continué à faire état d'incidents de détentions arbitraires et de tortures dans le pays. Quelque 6 400 personnes auraient été détenues dans 26 prisons relevant du Ministère de la justice en novembre 2018, dont 75 % à 80 % au titre d'une détention provisoire. Des milliers d'autres étaient détenues dans des installations théoriquement administrées par le Ministère de l'intérieur ou le Ministère de la défense, ainsi que dans des établissements administrés directement par des groupes armés. Les détenus n'avaient guère la possibilité de contester la légalité de leur détention, ni de demander réparation pour les atteintes subies. Des femmes et des filles étaient placées en détention arbitraire, parfois en raison de leur appartenance familiale ou bien parce qu'elles étaient considérées coupables d'« atteintes à la moralité », pour avoir eu par exemple des relations sexuelles consensuelles hors mariage. Des femmes ont été arbitrairement privées de liberté et incarcérées, pour certaines dans des établissements ne disposant pas de gardes féminins, ce qui les exposait à des risques de violences sexuelles.

217. Les migrants et les réfugiés sont restés exposés à la privation de liberté et à la détention arbitraire dans des lieux de détention officiels ou non officiels, à la torture, y compris aux violences sexuelles, à l'enlèvement contre rançon, au racket, au travail forcé et à des exécutions extrajudiciaires. Le nombre des détenus a augmenté en conséquence de la multiplication des interceptions en mer et de la fermeture des voies maritimes, qui empêchent les migrants de partir. On compte parmi les auteurs de ces crises des fonctionnaires et des membres de groupes armés, des trafiquants, des membres de réseaux de contrebande et des bandes criminelles. À l'heure actuelle, on estime que 5 300 réfugiés et migrants sont détenus en Libye, dont 3 700 ont besoin d'une protection internationale.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

218. Lorsqu'il a présenté le plan d'action des Nations Unies pour la Libye en 2017, le Secrétaire général a relancé le processus d'achèvement de la transition politique de la Libye. Le plan d'action a réaffirmé que l'Accord politique libyen de décembre 2015, approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2259 (2015), demeurerait l'unique cadre permettant de mettre fin à la crise en Libye. Le plan d'action des Nations Unies a défini cinq priorités principales pour mettre fin à la période de transition : a) apporter des modifications limitées à l'Accord politique libyen ; b) définir le processus de rédaction du projet de constitution ; c) intensifier les efforts de réconciliation locale et le processus de la conférence nationale ; d) conduire un dialogue avec les groupes armés, en vue de leur intégration éventuelle dans le processus politique et la vie civile ; e) organiser des élections parlementaires et présidentielle. La MANUL offre également l'occasion aux femmes libyennes membres d'organisations de la société civile et militantes de faire entendre leur opinion quant aux processus de paix et d'œuvrer aux fins de l'inclusion de dispositions spécifiques concernant le genre dans le cadre du plan d'action.
219. En 2020, la MANUL continuera à exécuter le plan d'action des Nations Unies pour la Libye. En dépit des progrès réalisés dans sa mise en œuvre, la situation fragile sur les plans politique et de la sécurité en Libye nécessitera la poursuite d'un engagement étroit et actif de la MANUL sur le plan politique, principalement dans le cadre d'une médiation et de bons offices, en particulier pour faciliter le respect des accords de cessez-le-feu par toutes les parties, ainsi qu'un appui technique concernant les arrangements relatifs à la sécurité et un dispositif national de sécurité. De plus, on reconnaît largement qu'il est critique pour une transition pacifique et inclusive que les institutions financières libyennes puissent continuer à fonctionner de manière indépendante et efficacement, y compris en empêchant une nouvelle fragmentation politique. En conséquence, et en plus de ses activités d'ordre politique et sécuritaire, la Mission devra intensifier ses initiatives visant à unifier les institutions financières et à faire en sorte qu'elles coopèrent, ainsi qu'à accroître leur aptitude à mettre en œuvre des priorités économiques nationales et internationales et à collaborer efficacement avec les autorités nationales.
220. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye entamera un dialogue avec les interlocuteurs libyens du secteur de la sécurité en vue d'aider à mettre en place un dispositif national de sécurité et de renforcement des capacités, en particulier dans les domaines de la police, de la défense, de la gestion des armes et des munitions et de la gestion des frontières. Ces efforts viseront également à promouvoir la confiance, notamment entre les acteurs de la sécurité en Libye (y compris les groupes armés).
221. La MANUL collaborera directement avec les parties prenantes libyennes afin de promouvoir les droits de la personne, la justice transitionnelle et l'état de droit. À ce titre, elle mènera des activités de suivi et d'information sur la situation des droits de l'homme, fournira un appui aux intervenants dans les domaines de la justice et du système pénitentiaire, développera l'aptitude de la société civile à promouvoir des normes relatives aux droits de l'homme et soutiendra le processus de justice transitionnelle. Des rapports périodiques sur divers aspects de la situation des droits de l'homme en Libye serviront à sensibiliser l'opinion et à attirer l'attention sur les problèmes et les besoins existants dans ce domaine. La Mission organisera également des séminaires et des ateliers pour fournir une assistance technique aux partenaires nationaux et renforcer les capacités.

222. En janvier 2019, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye a rétabli son siège à Tripoli et le personnel recruté sur le plan international a été réaffecté de Tunis à Tripoli. Un bureau régional a été ouvert à Benghazi au début de 2019 pour servir de base à la présence régulière de l'Organisation des Nations Unies et disposer de locaux à usage de bureau et d'hébergement. Les conditions de sécurité continueront d'avoir une incidence sur l'exécution du mandat et des activités opérationnelles. De nombreux intervenants contrôlent différentes régions du territoire libyen, et certains d'entre eux considèrent l'Organisation comme une cible légitime, ce qui constitue un problème de taille et exige que des mesures d'atténuation cohérentes et adéquates soient mises en place et périodiquement examinées. La Mission continuera à œuvrer dans la discrétion et à étendre graduellement son influence dans le pays, compte tenu du contexte sécuritaire.
223. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
- a) Des élections présidentielle et législatives se tiendront en 2019 ;
 - b) Des acteurs, y compris mais pas uniquement des groupes armés, qui souhaitent maintenir le statu quo entraveront le processus électoral et tenteront de décrédibiliser les résultats électoraux ou de faire en sorte qu'ils ne soient pas acceptés ;
 - c) L'instabilité ou la stagnation suite à la constitution d'un nouveau gouvernement se poursuivront ;
 - d) Les élections se tiendront en bonne et due forme et un gouvernement sera constitué sans problème, ce qui permettra de progresser dans la transition vers une sécurité assurée par l'État à Tripoli et ailleurs dans le pays.
224. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Elle s'emploiera à promouvoir la participation des femmes au processus de paix et leur représentation dans les institutions de l'État, ce dont témoignera la participation large et inclusive des femmes de toute la société libyenne au processus de paix, notamment la prise en compte des questions de genre lors de l'élaboration de la Constitution et des processus électoraux, pour garantir l'égalité des droits et des chances des femmes. En outre, la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies agissant par l'entremise du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) s'associeront pour promouvoir l'égalité des droits et des chances des femmes. À ce titre, elles appuieront les efforts déployés par le Gouvernement d'entente nationale pour protéger les femmes contre toutes les formes de violence et garantir leur participation à tous les processus et mécanismes de sécurité de la période de transition, conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme, au droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles en situation de vulnérabilité, notamment les déplacées, les migrantes et les réfugiées, pour recenser les incidences spécifiques de l'extrémisme violent sur les femmes en Libye et pour étudier les moyens d'améliorer les efforts de prévention et de protection.
225. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la Mission demeure particulièrement bien placée pour coordonner l'assistance internationale et fournir conseil et assistance au Gouvernement d'entente nationale, dans les efforts qu'il réalise pour stabiliser le pays. Elle cherchera à optimiser les résultats obtenus collectivement dans tous les domaines en établissant des partenariats avec des partenaires locaux et internationaux, des organisations régionales et des groupes de la société civile. De plus, la Mission présentera des exposés diplomatiques et coordonnera son action avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne, pour assurer une approche unifiée de l'appui au processus politique libyen et du règlement de la crise libyenne.
226. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la MANUL collaborera étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies. Ce partenariat stratégique s'imposera pour renforcer le lien entre les trois piliers de l'Organisation que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme, comme l'a souligné le Secrétaire général, et permettre à l'ONU de concentrer son action

sur le règlement des crises humanitaires en vue de pérenniser la paix, la sécurité et le développement durable. Compte tenu du fait que les politiques et les interventions dans le domaine de la sécurité auront des incidences majeures sur les efforts de développement et inversement, une approche intégrée permettra de renforcer l'aptitude de la MANUL à exécuter son mandat, d'accroître la capacité de l'équipe de pays de s'acquitter de ses fonctions et à l'Organisation des Nations Unies de répondre aux besoins du peuple libyen. La MANUL collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines ci-après : a) l'appui électoral aux autorités libyennes ; b) la réforme du secteur de la sécurité et de la justice ; c) le soutien croissant aux services de base, au développement économique et à la sécurité en Libye du sud.

Activités d'évaluation

227. Une auto-évaluation de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs à la MANUL est prévue pour 2020.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

228. L'objectif auquel la Mission contribue est de mener à bien un processus de transition pacifique, ordonné et démocratique qui réponde aux aspirations du peuple libyen à un État libyen uni, stable et gouverné par des institutions légitimes, dont les hauts fonctionnaires sont responsables devant le peuple libyen.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

229. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité, et à adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et à renforcer celles qui existent.
230. L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux et à promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne.

3. Coup de projecteur sur certains des résultats obtenus en 2018

Transformer les obstacles en possibilités - du cessez-le-feu à un nouveau dispositif de sécurité à Tripoli

Le 24 août 2018, des affrontements ont éclaté à Tripoli entre des groupes armés basés dans la capitale et d'autres groupes des villes voisines de Tarhouna et de Misrata. Ce conflit, qui a duré près d'un mois, a causé la destruction d'infrastructures critiques, la suspension des mouvements aériens civils et la mort d'au moins 32 civils à Tripoli. Dans le cadre des bons offices du Secrétaire général, la MANUL a accueilli une réunion qui a permis aux parties de parvenir le 4 septembre 2018 à un accord de cessez-le-feu, complété par un accord de consolidation le 9 septembre 2018, ce qui a mené à une désescalade des combats. Le 6 septembre, le Conseil de sécurité a salué les efforts de médiation faits par la Mission et a demandé à toutes les parties d'appliquer le cessez-le-feu et de le faire respecter.



La MANUL organise une table ronde pour parvenir à un accord cessez-le-feu en septembre 2018. Source : Organisation des Nations Unies

Depuis le 25 septembre 2018, le cessez-le-feu a été largement respecté et a été renforcé par un nouveau plan de sécurité global applicable à Tripoli, approuvé par le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale. En outre, le 7 octobre 2018, le Conseil de la présidence a nommé de nouveaux Ministres de l'intérieur, de l'économie, des finances et de la jeunesse et des sports. En parallèle, il a approuvé des mesures de confiance, que la MANUL a vivement encouragées et promues, notamment : la libération d'un certain nombre de prisonniers ; le transfert de responsabilités relatives à des installations vitales des groupes armés aux services de sécurité de l'État ; un ensemble de réformes économiques. Ces dernières ont commencé à avoir l'effet escompté, atténuant la grave situation économique du peuple libyen et réduisant le poids des milices dans l'économie souterraine.

Le Représentant spécial a continué de discuter avec les parties prenantes libyennes, régionales et internationales afin de faciliter l'exécution du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye. Le 8 novembre 2018, il a annoncé le début des préparatifs en vue de la conférence nationale libyenne et a précisé le calendrier prévu, de façon à créer une dynamique propice à la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous devant mettre un terme à la transition prolongée que connaît la Libye.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont facilité les mesures positives prises à ce jour par le Gouvernement d'entente nationale en vue de rétablir l'état de droit à Tripoli et de parvenir, sous l'égide des Libyens eux-mêmes, à un règlement politique assurant la sécurité, la viabilité politique et économique et l'unité nationale de la Libye.

Dans la pratique, un plan de sécurité a été adopté pour la région de Tripoli à la suite de la conclusion de l'accord de cessez-le-feu. Le plan a permis d'établir les fonctions de coordination et d'exécution incombant au Centre d'opérations conjoint, qui relève directement du Gouvernement d'entente nationale.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Une plus grande participation aux élections

En 2018, la Haute Commission électorale nationale a mis à jour son registre électoral, ce qui a entraîné une forte augmentation du nombre total de personnes inscrites sur les listes électorales, en particulier une augmentation de trois points de pourcentage de la proportion de femmes inscrites. La MANUL a fourni à cette occasion des conseils et un appui technique.

Selon l'Autorité d'enregistrement des actes d'état civil, 4 millions de Libyens ont plus de 18 ans et ont donc le droit de s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription des électeurs avant les élections législatives de 2014 avait permis de faire passer le nombre total d'inscrits de 1,1 à 1,5 million. Certains acteurs s'étaient appuyés sur ce chiffre relativement peu élevé et la participation électorale encore plus faible pour remettre en cause la légitimité et les résultats des élections.



Mur sur lequel on peut lire « WE WANT Elections & Democracy » (« NOUS VOULONS des élections et la démocratie »). Source : Organisation des Nations Unies

À partir du second semestre de 2017 et jusqu'au premier trimestre de 2018, la MANUL a aidé la Haute Commission électorale nationale à élaborer un plan opérationnel et un calendrier, à mettre à jour la liste des bureaux de vote nationaux, à établir des procédures et protocoles de gestion des données pour l'inscription des électeurs, à réactiver le logiciel d'inscription des électeurs aux fins de l'exercice et à coordonner l'assistance électorale internationale.

En raison d'un certain scepticisme de la part de la Haute Commission électorale nationale, qui doutait que le processus obtiendrait l'appui politique nécessaire dans un environnement politique fragmenté et instable, le soutien politique et financier au processus a été renforcé avec l'aide des bons offices du Secrétaire général. La MANUL a organisé des ateliers de sensibilisation à l'intention des représentants d'organisations de la société civile libyenne œuvrant en faveur des femmes et des jeunes afin d'accroître la participation de ces personnes. La mise à jour des listes électorales s'est déroulée entre décembre 2017 et mars 2018 et a permis à plus de 1 million de Libyens supplémentaires de s'inscrire dans tout le pays, faisant passer le nombre total de personnes inscrites de 1,5 à 2,5 millions. La proportion de femmes inscrites est passée de 40 % à 43 %. Cet exercice a montré que la Haute Commission électorale nationale, institution libyenne centrale, était de plus en plus à même d'intensifier ses activités et de gérer les opérations électorales nationales à venir.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'accroître la participation aux futures élections ainsi que la légitimité de celles-ci.

Dans la pratique, le nombre total de personnes inscrites sur les listes électorales est passé de 1,5 à 2,5 millions et la proportion de femmes inscrites est passée de 40 % à 43 %.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

231. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la mise en place d'institutions libyennes compétentes chargées de la sécurité et l'amélioration de la gouvernance de la sécurité nationale grâce à une répartition claire des fonctions et des attributions, à une coordination efficace et à un contrôle démocratique de l'appareil de sécurité [voir le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses au titre de la MANUL pour 2018 (A/72/371/Add.8, tableau 1)], a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent le maintien du cessez-le-feu conclu après les violents affrontements de septembre, la publication et l'application de nouveaux décrets du Conseil de la présidence concernant le Comité sur les dispositions de sécurité à Tripoli et concernant de nouvelles dispositions dans ce domaine, l'approbation de ces dispositions par les groupes armés et la nomination d'un nouveau Ministre de l'intérieur. La gestion et le contrôle des armes et la mise en place d'un mécanisme de coordination de la sécurité nationale, conformément à l'Accord politique libyen, n'ont

pas été menés à bien en raison des divisions persistantes en Libye et des flambées de violence observées dans la capitale et dans le sud du pays en 2018.

232. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le déroulement des opérations électorales selon le calendrier arrêté par les principales parties prenantes libyennes lors des processus de médiation et de dialogue politique, ou dans la nouvelle constitution adoptée [voir le rapport du Secrétaire général (A/72/371/Add.8, tableau 1)], a été partiellement atteint. Malgré la mise à jour du registre électoral au niveau national, la tenue d'élections municipales dans trois villes, la révision du cadre réglementaire électoral existant et l'adoption d'un certain nombre de règlements applicables aux élections prévues en 2018, la Chambre des représentants n'a adopté officiellement la loi relative au référendum constitutionnel que le 29 novembre 2018, rendant ainsi impossible la tenue des élections en 2018. L'allocation en temps voulu du budget électoral et la sécurité et la sûreté du personnel de la Haute Commission électorale nationale à la suite d'une attaque lancée par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre le siège de la Haute Commission en mai 2018 ont posé des difficultés supplémentaires pour la préparation des élections.

4. Coup de projecteur sur certains des résultats escomptés pour 2020

Transition vers un dispositif de sécurité dirigé par l'État et un monopole de l'État sur l'emploi de la force

En 2018, la MANUL a aidé les autorités nationales à donner davantage de moyens aux forces de sécurité de l'État, a renforcé les capacités du Ministère de l'intérieur, a mené des activités de sensibilisation en vue de promouvoir le consensus sur l'unification de l'armée et a pris contact avec les groupes armés pour les amener à s'engager dans la transition vers un dispositif de sécurité sous la responsabilité de l'État. À la suite des violents affrontements qui ont eu lieu à la fin de l'année, elle a joué un rôle clef dans la négociation d'un cessez-le-feu et a dirigé les efforts visant à transférer le contrôle du dispositif de sécurité des groupes armés à l'État.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il fallait soutenir le processus, qui restait fragile et continuait de connaître des revers alors que les groupes armés luttent pour conserver leur influence et leur accès aux ressources de l'État.

En réponse, en 2020, la MANUL renforcera son appui à la transition vers un monopole de l'État sur l'emploi de la force en recourant à un large éventail d'approches directes et indirectes, y compris des mesures visant à encourager : a) l'unité de la Libye, la prise en main du processus par le pays et la volonté politique de faciliter cette transformation ; b) la reprise de la supervision et du contrôle des acteurs de la sécurité par l'État ; c) l'unification militaire et le renforcement des forces de sécurité de l'État, auxquelles il faut donner davantage de moyens ; d) la démobilisation des groupes armés ; e) la réduction significative de la libre circulation des armes, des munitions et des restes explosifs de guerre.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la consolidation du monopole de l'État sur l'emploi de la force afin de faciliter une transition dirigée par la Libye vers une plus grande sécurité humaine, l'état de droit et une répartition plus équitable des richesses et des possibilités au profit de tous les Libyens.

Concrètement, si le résultat est atteint, des progrès seront faits dans la mise en place d'institutions de sécurité légitimes qui assureront la sécurité de l'ensemble du pays tout en consolidant le monopole de l'État sur l'emploi de la force, les activités des forces de sécurité non étatiques diminueront, l'armée nationale sera réorganisée et développée et la sécurité publique sera renforcée, tout comme l'application du principe de responsabilité aux auteurs de délits de tous types.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Un cessez-le-feu et d'autres mesures d'urgence (décrets du Conseil de la présidence et commissions temporaires de sécurité) sont adoptés pour faire face aux violences dans la capitale	Une conférence nationale est organisée sur l'unification de l'armée	L'armée est complètement unifiée et sa réorganisation commence
La responsabilité des infrastructures vitales, notamment de l'aéroport de Mitiga, est en partie transférée des groupes armés aux forces de l'État	Le contrôle de l'État est élargi au moyen des forces légitimes de l'État	Les activités de démobilisation des groupes armés sont lancées
	La responsabilité des infrastructures vitales, y compris de l'aéroport international, est intégralement transférée des groupes armés aux forces de l'État à Tripoli	Le cadre de sécurité nationale est adopté et commence à être appliqué
	Un(e) chef d'état-major général(e) des armées est désigné(e) et la planification concernant un cadre de sécurité nationale est lancée	La Libye commence à renforcer les capacités de l'armée
	L'examen de l'organisation de l'armée débute	
	Le renforcement des capacités de la police est élargi à Benghazi et à d'autres régions	

Mettre fin à la détention arbitraire et améliorer les conditions de détention

En 2018, la MANUL a fourni des conseils et une assistance technique au personnel de l'administration judiciaire sur le traitement des personnes privées de liberté, l'examen de la situation judiciaire des détenus et la réforme judiciaire, institutionnelle et pénitentiaire.

Les personnes détenues par des groupes armés sont souvent placées dans des conditions de détention qui sont loin de satisfaire aux normes internationales minimales. Dans de nombreux cas, ces conditions comprennent la torture, les atteintes sexuelles, un manque d'hygiène épouvantable et la privation de nourriture, d'eau et de soins médicaux de base. On estime qu'à la fin de 2018, plus de 8 000 personnes étaient détenues dans des prisons relevant officiellement du Ministère de la justice, y compris des prisons gérées par des groupes armés rattachés au Ministère.

Rihab (le nom a été changé) a été arrêtée par un groupe armé à la fin de 2016. Elle a été placée en détention arbitraire pendant 19 mois, au cours desquels elle a été régulièrement battue et soumise à d'autres mauvais traitements. Elle s'est vu refuser l'accès à sa famille et à une assistance juridique, n'a pas comparu devant les autorités judiciaires et n'a jamais été inculpée. Sa famille a contacté le personnel de la MANUL spécialisé dans les droits de la personne qui, malgré un accès très restreint au lieu de détention et des problèmes de sécurité, a réussi à s'y rendre trois fois pour voir la victime. Comme dans de nombreux autres cas, les mesures prises par la MANUL, à savoir son intervention, le suivi qu'elle a fait auprès des politiciens et des chefs de groupes armés, ses activités de sensibilisation auprès de la société civile et ses ateliers et séminaires visant à renforcer les capacités des acteurs du système judiciaire et pénitentiaire, ont directement abouti à la libération de Rihab par le groupe armé en mai 2018.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il faut aider les acteurs du système de justice pénale à exercer un contrôle sur les groupes armés qui gèrent les prisons où les détenus sont privés des droits octroyés par les conventions internationales et le droit libyen.

En réponse, en 2020, la MANUL intensifiera son appui au renforcement des capacités des acteurs du système de justice pénale afin d'améliorer le contrôle effectif des prisons par l'État et d'accroître le nombre de détenus libérés. En outre, elle collaborera étroitement avec les comités créés par les décrets 1301 et 1304 du Conseil de la présidence en date du 16 septembre 2018 en vue de surveiller et de faciliter l'examen de la situation judiciaire et la libération des détenus à Mitiga et dans d'autres lieux de détention à Tripoli.

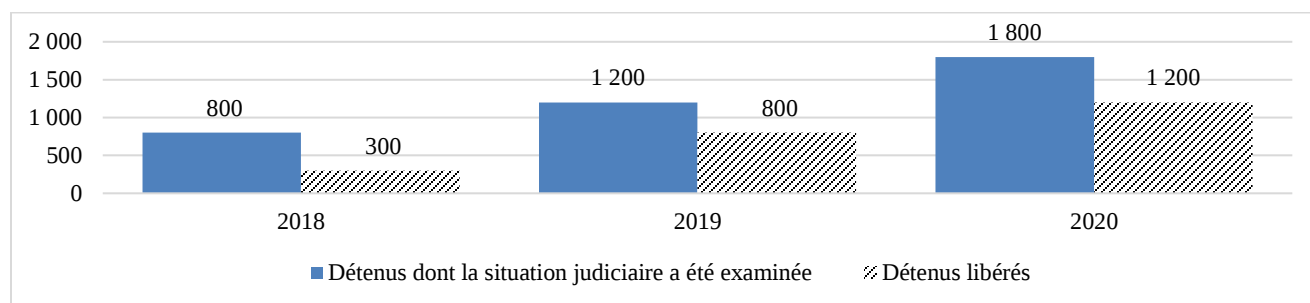
Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le transfert d'un plus grand nombre de détenus dans des prisons qui sont entièrement contrôlées par des agents pénitentiaires professionnels et formés, améliorant ainsi la situation en matière de droits de la personne et d'état de droit, conformément aux instruments internationaux et à la législation libyenne.

Concrètement, si le résultat est atteint, le nombre de détenus dont la situation judiciaire est examinée augmentera pour atteindre 1 800 en 2020 et 1 200 de ces détenus seront libérés, comme le montre la figure ci-dessous.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre de détenus dont la situation judiciaire a été examinée ou qui ont été libérés



233. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider la Mission dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

234. On trouvera dans le tableau 23 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 228 ci-dessus.

Tableau 23

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	3	3	3
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6	6	6
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	32	15	73	57
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	101	91	134	158
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits**Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations**

235. S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart s'explique par l'adoption, en novembre 2018, d'un cycle de 60 jours pour l'établissement des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité. Le cycle prévoit une alternance entre les rapports oraux et les rapports écrits, en raison de la situation sur le terrain.
236. En ce qui concerne les projets sur le terrain et les projets de coopération technique, l'écart tient essentiellement au nombre de réunions entre les acteurs du programme conjoint de police et de sécurité et les interlocuteurs libyens et au nombre de projets exécutés dans le domaine de la gestion des armes et des munitions et de la lutte contre la prolifération. Ces nombres ont été moins élevés que prévu en raison de la destruction d'infrastructures essentielles, les conditions de sécurité s'étant dégradées dans la capitale et ses environs au second semestre de 2018.
237. Pour ce qui est des séminaires, ateliers et activités de formation, l'écart s'explique principalement par les facteurs suivants : les officiers de l'armée affectés dans l'est et dans l'ouest du pays n'ont pas suffisamment collaboré et n'étaient pas assez déterminés pour mener à bien l'unification et la réforme militaires ; les conditions n'étaient pas assez sûres pour atteindre les populations locales et les interlocuteurs libyens locaux habilités par le Gouvernement en raison de l'impasse politique et de l'incapacité des parties libyennes concernées d'adopter le cadre constitutionnel et d'apporter les modifications nécessaires à l'Accord politique libyen ; un conflit armé s'est déclenché à l'intérieur et autour de la capitale au cours du second semestre de 2018.

Variations entre les prévisions pour 2020 et pour 2019

238. S'agissant des projets sur le terrain et des projets de coopération technique, la variation s'explique principalement par la forte impulsion donnée en 2019 par le programme conjoint de police et de sécurité à l'exécution des projets. Cela devrait permettre d'achever de nombreux projets en 2019 et de reporter moins de projets à 2020.
239. En ce qui concerne les séminaires, ateliers et activités de formation, la variation s'explique principalement par l'augmentation prévue du nombre d'activités de renforcement des capacités menées dans les domaines du suivi de la situation en matière de droits de la personne et de la promotion de ces droits à l'intention d'organisations locales de la société civile, des médias et du Gouvernement. Ces activités portent sur les sujets suivants : prévention et lutte contre l'incitation à la violence et à la haine ; gestion des armes et des munitions et lutte contre la prolifération, y compris la sensibilisation et l'éducation de la population aux risques présentés par les restes explosifs de guerre et la détection et l'enlèvement des engins explosifs improvisés ; l'appui aux futures candidates aux élections.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 24

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Militaire et personnel de police	4 316,5	6 196,6	6 196,6	–	–
Personnel civil	26 973,1	36 479,7	32 557,9	–	(3 921,8)
Dépenses opérationnelles	33 679,0	33 722,6	33 721,3	527,1	(1,3)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	64 968,6	76 398,9	72 475,8	527,1	(3 923,1)

Tableau 25

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectif approuvé pour 2019 ^a	1	2	–	7	13	35	29	2	89	120	1	210	14	88	6	318	
Effectif proposé pour 2020	1	2	–	7	13	35	29	2	89	120	1	210	13	84	6	313	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(4)	–	(5)	

^a Comprend quatre postes temporaires d'agent(e) local(e) approuvés pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 seulement.

240. Le montant des ressources demandées pour 2020 au titre de la MANUL s'élève à 72 475 800 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de couvrir : le déploiement de 234 membres du groupe de gardes des Nations Unies (6 196 600 dollars) ; les dépenses de personnel civil (32 557 900 dollars) pour 210 postes temporaires soumis à recrutement international (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 13 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 120 SM et 1 G), 97 postes temporaires soumis à recrutement national (13 AN et 84 AL), 6 Volontaires des Nations Unies et 7 membres du personnel fourni par des gouvernements ; des dépenses opérationnelles (33 721 300 dollars), à savoir celles afférentes aux consultants et aux services de conseil (550 200 dollars), aux voyages (1 491 300 dollars), aux installations et aux infrastructures (20 118 600 dollars), aux transports terrestres (375 900 dollars), aux opérations aériennes (4 304 500 dollars), aux communication et à l'informatique (2 958 300 dollars), aux services médicaux (414 000 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (3 508 500 dollars).
241. En 2020, il est proposé de réduire d'un poste temporaire soumis à recrutement national le tableau des effectifs. Compte tenu des besoins opérationnels actuels liés au renforcement de la présence de la MANUL en Libye et à l'exécution des activités qui incombent à la Mission dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye, conformément à la résolution 2434 (2018) du Conseil de sécurité, cette réduction comprendrait les éléments suivants :
- a) la suppression d'un poste temporaire d'assistant(e) linguistique sur le terrain [agent(e) local(e)] au Bureau du Chef de cabinet ;
 - b) l'absence de deux postes temporaires d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)] et de deux postes temporaires d'assistant(e) (finances) [agent(e) local(e)] approuvés uniquement pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019 ;
 - c) le reclassement d'un poste temporaire de spécialiste des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) en poste d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés [agent(e) local(e)] et le transfert du poste de Brindisi à Tripoli ;
 - d) le transfert d'un poste temporaire d'assistant(e) (finances) [agent(e) local(e)] de Brindisi à Tunis ;
 - e) le transfert d'un poste temporaire d'assistant(e) administratif(ive) (Service mobile) basé à Tripoli du Service des institutions chargées de la sécurité au Service des droits de l'homme, de l'état de droit et de la justice transitionnelle ;
 - f) la réaffectation de trois postes temporaires et le transfert de deux de ces postes, comme suit :
 - i) un poste d'assistant(e) (finances) [agent(e) local(e)] basé à Brindisi devenu poste d'assistant(e) (gestion du matériel) [agent(e) local(e)] à Tripoli ;
 - ii) un poste d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)] basé à Brindisi devenu poste d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] à Tunis ;
 - iii) un poste d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés (Service mobile) devenu poste de fonctionnaire chargé(e) des demandes de fourniture de biens et services (Service mobile) à Tripoli.
242. La variation (baisse) entre les ressources demandées pour 2020 et celles approuvées pour 2019 s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues au titre du personnel civil, en particulier des dépenses communes de personnel pour les postes temporaires soumis à recrutement international en raison de l'exclusion des montants prévus en 2019 pour le transfert à Tripoli de 166 postes temporaires anciennement basés à Tunis et de la baisse du coefficient d'ajustement due au renforcement de la présence de la MANUL en Libye en 2019. Cette baisse est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires au titre des installations et infrastructures, des opérations aériennes et des communications et de l'informatique, liée à la poursuite du rétablissement des bureaux et emplacements de la Mission en Libye.

Ressources extrabudgétaires

243. En 2019, aucune ressource extrabudgétaire n'a été mise à la disposition de la MANUL ; il est prévu que cette situation reste inchangée en 2020.

9. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

(61 451 300 dollars)



Avant-propos

La signature d'un accord de paix final entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP) en novembre 2016 a marqué la fin du plus long conflit armé interne de l'hémisphère occidental et a laissé espérer une paix durable. Plus de deux ans après, les gains faits sur le chemin de la paix sont indéniables. Les FARC-EP ont déposé les armes, ont renoncé à la violence, ont formé un parti politique, la Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC), et ont participé aux élections. Conformément à l'accord, le parti est représenté au Congrès et les ex-combattants ont reçu un soutien financier, économique et social pour réintégrer la société. Pendant la même période, un nouveau Gouvernement et un nouveau Congrès sont entrés en fonction à la suite des élections les plus pacifiques depuis des décennies, qui ont enregistré la plus forte participation jamais observée, en particulier dans les régions autrefois touchées par le conflit. Le Gouvernement s'est engagé à faire avancer le processus de paix et notamment à assurer la réintégration des ex-combattants et la stabilisation des anciennes zones de conflit dans un effort de renforcement de la légalité. Des instituts nationaux et internationaux indépendants ont noté une baisse historique de la violence liée au conflit en Colombie, certaines estimations indiquant que le processus de paix avait permis d'éviter la mort d'au moins 2 670 Colombiens au cours des 12 premiers mois de sa mise en œuvre.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général en janvier de cette année, j'ai eu l'occasion de rencontrer un large éventail de dirigeants colombiens, de me rendre dans des bureaux de la Mission et de rencontrer les équipes travaillant à proximité des anciennes zones de conflit avec des agents de l'État, des représentants de la FARC et les populations locales. Je suis frappé par la volonté de tant de Colombiens de mettre la violence derrière eux et de construire une paix durable, ainsi que par le ferme soutien des entités des Nations Unies et de la communauté internationale en général.

Malgré ces facteurs favorables, le processus de paix continue de se heurter à des obstacles, notamment la nécessité d'accélérer la création de réelles possibilités pour les ex-combattants, d'enrayer la violence contre les dirigeants sociaux et les défenseurs des droits de la personne, de combattre les économies illicites qui continuent d'engendrer des actes de violence et de surmonter la polarisation qui entrave la réconciliation. L'extension de la présence de l'État aux zones rurales longtemps négligées est le principal défi à relever pour consolider la paix.

Alors que la Colombie s'efforce de consolider la paix de façon à ce que celle-ci soit véritablement irréversible, l'appui et l'assistance continus de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de l'équipe de pays des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble continueront de grandement contribuer à rendre la Colombie plus sûre et pacifique.

Le Représentant spécial du Secrétaire général,
Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie
(Signé) Carlos **Ruiz Massieu**

Orientations générales

Mandat et considérations générales

244. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie est chargée de vérifier deux aspects essentiels de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, adopté en 2016 par le Gouvernement colombien et les FARC-EP : a) la réintégration des membres des FARC-EP dans la vie politique, économique et sociale (clause 3.2 de l'Accord) ; b) l'application de mesures de sécurité et de protection personnelles et collectives destinées aux ex-combattants et la mise en place de programmes complets de sécurité et de protection en faveur des populations locales et des organisations sur les territoires concernés (clause 3.4 de l'Accord). Le mandat est défini dans la résolution [2366 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité. La Mission de vérification agit en étroite collaboration avec les organes de vérification établis par l'Accord final, en particulier la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'application de l'Accord de paix, le Conseil national de réintégration et la Commission nationale des garanties de sécurité, ainsi qu'avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies. Dans les tâches qui lui incombent, elle s'appuie sur les travaux de son prédécesseur, la Mission des Nations Unies en Colombie, qui a surveillé et vérifié le respect du cessez-le-feu bilatéral et le dépôt des armes en collaboration avec les deux parties. Les travaux de la Mission de vérification demeureront d'une importance vitale en 2020, alors que le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de l'Accord final.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

245. La Mission se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif fixé. Cet objectif va dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, maintenir la paix et la sécurité internationales. Ce but se retrouve dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif, de même que les produits, est lié à plusieurs objectifs de développement durable, comme indiqué aux paragraphes 261 et 262.

Contexte actuel

246. Le processus de paix est entré dans une nouvelle phase de mise en œuvre sous la responsabilité de l'administration dirigée par le Président Iván Duque, qui a pris ses fonctions en août 2018. Le Président Duque s'est engagé à poursuivre le processus, en s'attachant en particulier à réintégrer les ex-combattants respectueux des lois et à assurer la sécurité et à promouvoir le développement dans les anciennes zones de conflit. Le Gouvernement s'est efforcé d'avancer dans cette direction, mais des difficultés persistent.
247. La réintégration des ex-combattants des FARC-EP continue de progresser, bien qu'il faille en accélérer le rythme et veiller à ce que les garanties juridiques et les droits des victimes soient respectés étant donné la polarisation qui persiste autour de la composante justice transitionnelle de l'accord de paix. Le Gouvernement a promis aux anciens dirigeants et membres des FARC-EP une transition sans heurt des secteurs territoriaux de formation et de réintégration après leur date d'expiration en août 2019.
248. La violence persistante à l'encontre des anciens membres des FARC-EP, des dirigeants communautaires et sociaux et des défenseurs des droits de la personne reste préoccupante, malgré les mesures prises pour y remédier, notamment les plans élaborés par l'administration. La plupart des mécanismes institutionnels requis par l'Accord final pour fournir des garanties de sécurité aux ex-combattants et aux populations locales ont été créés, mais des efforts et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour qu'ils aient un véritable effet dans les zones touchées par le conflit.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

249. En 2020, la Mission effectuera ses vérifications de façon dynamique, ce qui signifiera notamment :
 - a) collaborer étroitement avec les institutions chargées de certains aspects de la mise en œuvre du processus de paix afin de les accompagner et de les épauler ; b) chercher des solutions aux problèmes de mise en œuvre ; c) favoriser la confiance entre les parties à l'Accord final. Cette stratégie de vérification dynamique exigera une coopération étroite avec le Gouvernement et la FARC, ainsi qu'avec les principaux interlocuteurs nationaux, régionaux et locaux, notamment les dirigeants politiques, communautaires et religieux et les chefs d'entreprises, les groupes de femmes, les groupes ethniques et les autres acteurs œuvrant pour la paix. L'accélération de l'exécution des projets de réintégration et le renforcement des garanties de sécurité pour les ex-membres des FARC-EP, ainsi que pour les dirigeants communautaires et sociaux et les défenseurs des droits de la personne, resteront des éléments centraux de la stratégie de la Mission en 2020.
250. La quatrième réévaluation de la présence et du déploiement opérationnel de la Mission est en cours. Cette analyse et ce rééquilibrage périodiques sont rendus nécessaires par les déplacements des anciens membres des FARC-EP entre les zones de concentration existantes et nouvelles ainsi que vers d'autres zones de population. Au moyen de communications régulières, d'analyses détaillées, de la prévision des mouvements et d'opérations comprenant une plateforme d'éclatement, la Mission est en mesure de réagir rapidement et efficacement aux mouvements des anciens membres des FARC-EP et de leurs familles. Cette stratégie est liée au besoin de la Mission d'être plus mobile et d'avoir moins d'emplacements fixes et plus de véhicules.
251. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
 - a) Le mandat de la Mission, qui s'étend actuellement jusqu'en septembre 2019, est renouvelé ;
 - b) L'ensemble des parties et la communauté internationale continuent de soutenir la participation active de l'ONU et de la Mission au processus de paix ;
 - c) La population continue de soutenir le processus de paix et y reste favorable ;
 - d) Les élections locales prévues pour octobre 2019 se déroulent pacifiquement ;
 - e) Le nombre de migrants en provenance du Venezuela augmente et le processus de paix avec l'Armée de libération nationale (ELN) se poursuit.
252. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. L'équipe de la Mission chargée de la problématique femmes-hommes collaborera étroitement avec les équipes de vérification des garanties de sécurité et de vérification de la réintégration pour veiller à ce que les besoins spécifiques des anciennes membres des FARC-EP soient pleinement pris en compte dans la conception, l'exécution et le suivi des programmes.
253. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la Mission entretiendra une collaboration et une liaison étroites avec les organismes internationaux, nationaux et infranationaux qui appuient la mise en œuvre du processus de paix. Au niveau international, elle coopérera activement avec les membres de la communauté diplomatique et les organisations régionales afin de repérer les synergies et les domaines d'intérêt et d'appui mutuels dans la mise en œuvre et la vérification du processus de paix. Aux niveaux national et infranational, elle mobilisera fortement les communautés, les groupes religieux, les groupes de jeunes et de femmes et les groupes d'intérêts concernés afin de faciliter le processus de paix. En Colombie, où le secteur de la société civile est extrêmement développé et très engagé dans le processus de paix, cette coopération avec d'autres entités est un aspect essentiel et précieux de l'action de la Mission.
254. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la Mission collaborera étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Grâce à une coordination et une coopération globales, elle est en mesure d'encourager une action et

des messages cohérents entre les piliers paix et sécurité et développement. Ces relations de travail étroites ne sont pas seulement nouées au niveau national, où la Mission est représentée au sein de l'équipe de pays, mais aussi au niveau local, où le personnel coopère avec les équipes de coordination locales déployées par l'équipe de pays. En outre, la Mission et l'équipe de pays ont pu s'épauler et s'entraider dans l'exécution de projets productifs en faveur d'anciens membres des FARC-EP et ont travaillé ensemble sur des projets du Fonds pour la consolidation de la paix et des dossiers qui lui étaient destinés.

Activités d'évaluation

255. Les évaluations et auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2018 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 :
 - a) Audit de la Mission de vérification effectué par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) ;
 - b) Auto-évaluation : réévaluation de la présence et du déploiement opérationnel de la Mission.
256. Les conclusions du rapport d'évaluation du BSCI sont en cours d'application. Il s'agit notamment d'améliorer les flux et les outils de communication de l'information et d'optimiser l'accès aux moyens essentiels sur le terrain (télécommunications et carburant).
257. La quatrième réévaluation de la présence et du déploiement opérationnel de la Mission est en cours (voir par. 250).
258. Il est prévu de procéder aux évaluations et auto-évaluations ci-après en 2020 :
 - a) Rapport du BSCI : informations mises à jour sur l'application des conclusions de l'audit de 2018 ;
 - b) Auto-évaluation : préparation et planification de la transition de la Mission ; mise en place d'une délégation de pouvoirs au sein de la Mission de vérification.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018



1. Objectif

259. L'objectif auquel la Mission de vérification contribue est de faire progresser la mise en œuvre effective des dispositions de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable qui concernent la réintégration et les garanties de sécurité.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

260. L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité, ainsi qu'à adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de

l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et à renforcer celles qui existent.

261. L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Les progrès accomplis aideront à réduire toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés et à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

3. Coup de projecteur sur certains des résultats obtenus en 2018

Première participation d'anciens membres des FARC-EP aux élections nationales : aucun problème de sécurité majeur à signaler

En 2018, la Colombie a connu des élections nationales qui n'avaient plus été aussi pacifiques et ouvertes à tous ou n'avaient enregistré un taux de participation aussi élevé depuis des décennies, ce qui a été rendu possible par la fin du conflit grâce à la signature d'un accord de paix et au dépôt des armes par les FARC-EP. Ce fut une étape historique de l'application de l'Accord final.

C'était également la première fois que d'anciens membres des FARC-EP étaient autorisés à voter aux élections législatives et à l'élection présidentielle. Il était essentiel de garantir la sécurité individuelle et collective des anciens membres des FARC-EP pour leur permettre de participer à la vie politique par l'intermédiaire de leur parti, la Force révolutionnaire alternative du peuple (FARC), et ainsi garantir la réussite de leur transition d'un groupe armé à un parti politique.



Rodrigo Londoño, surnommé « Timochenko », ancien commandant des FARC-EP, exerçant son droit de vote pour la première fois de sa vie.
Source : Organisation des Nations Unies

C'est pourquoi, en février 2018, pour veiller à la participation politique effective de la FARC et en s'inspirant d'un mécanisme tripartite établi à l'appui de l'accord bilatéral de cessez-le-feu, la Mission a recommandé la création d'un mécanisme de coordination pour mettre en relation les parties et les institutions chargées de la protection personnelle et collective de la FARC. Cela a conduit à la création du mécanisme tripartite de protection et de sécurité (Instancia Tripartita de Protección y Seguridad) sous la direction conjointe de la Mission, de la police nationale et de la sous-direction spécialisée de l'Unité nationale de protection, qui est composée d'anciens membres des FARC-EP. En outre, la Mission a fourni des services de secrétariat et des conseils techniques au mécanisme tripartite et a contribué à l'élaboration d'une feuille de route pour faire face aux risques auxquels sont exposées les femmes de la FARC participant à des activités politiques pendant le processus électoral. Dans un premier temps, le mécanisme tripartite a été mis en place au niveau national, puis, au vu des résultats satisfaisants, il a été progressivement étendu à 10 régions où la FARC a mené la plupart de ses activités électorales ainsi qu'aux 24 secteurs territoriaux de formation et de réintégration où vivaient nombre des ex-combattants. Ainsi, au moyen du déploiement et de l'intervention efficaces des institutions de l'État participant au mécanisme tripartite, des solutions immédiates ont été apportées pour garantir le droit des anciens membres des FARC-EP de participer à ce moment démocratique historique.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué à garantir que les ex-combattants et le parti politique de la FARC puissent exercer leurs droits politiques et électoraux pendant la campagne et lors des élections nationales, sans craindre d'être attaqués.

Dans la pratique, aucune attaque n'a été lancée contre d'ex-combattants des FARC-EP pendant les élections, tant lors des élections législatives du 11 mars 2018 que lors des deux tours de l'élection présidentielle du 27 mai et du

17 juin 2018. En outre, le rôle du mécanisme tripartite de protection et de sécurité allait au-delà du contexte électoral et a contribué à renforcer la coopération entre les parties. Il s'agit aujourd'hui du principal mécanisme de communication et de coordination entre les forces publiques et les anciens membres des FARC-EP en matière de garanties de sécurité.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Des solutions locales aux problèmes de réintégration des anciens membres des FARC-EP : une histoire régionale

En 2018, toutes les parties prenantes ont estimé que la prise de décisions concernant la réintégration des anciens membres des FARC-EP devait se faire de façon plus régionale et locale. La forte centralisation du processus de réintégration, où la prise de décisions est concentrée au sein des institutions et organismes nationaux, tels que le Conseil national de réintégration et l'Agence pour la réintégration et la normalisation, limitait l'efficacité des conseils territoriaux de réintégration au niveau des secteurs territoriaux de formation et de réintégration et commençait à entraver l'exécution des plans de réintégration. Il fallait donc promouvoir l'appropriation du processus par les acteurs régionaux et les collectivités locales pour aider à le décentraliser, conformément à l'approche territoriale établie dans l'Accord final.



Le personnel de la Mission aide d'anciens membres des FARC-EP et la population locale dans le cadre d'un projet d'élevage de poulets et de poules pondeuses à El Estrecho (département du Cauca). Source : Organisation des Nations Unies

Après que la Mission a souligné la nécessité de promouvoir une plus grande appropriation locale et de faciliter la collaboration du Gouverneur d'Antioquia, des dirigeants de la FARC et des parties prenantes régionales dans ce domaine, le premier comité régional de réintégration a été créé dans le département d'Antioquia à la fin de 2017. Il a fourni un espace de discussion et de décision sur les aspects clefs de la mise en œuvre du processus de réintégration. Par exemple, il a pu régler la question de l'occupation des terres dans le cadre des projets de réintégration économique et sociale en affectant des fonds à l'achat de terres, évitant ainsi un long débat juridique au niveau national.

Étant donné que toutes les parties prenantes s'accordent de plus en plus à reconnaître la nécessité de décentraliser le processus de réintégration, la Mission, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et de l'Agence pour la réintégration et la normalisation, a encouragé la création d'autres comités régionaux de réintégration. Ces organes ont été établis pour garantir la cohérence des plans de réintégration nationaux et régionaux et l'adéquation des interventions aux dynamiques régionales spécifiques. En décembre 2018, sept autres comités régionaux avaient été créés dans les départements suivants : Bolívar, Cauca, Chocó, Meta, Santander, Sucre et Valle del Cauca, sous la direction des Gouverneurs et avec la participation active de représentants du secteur privé, des universités, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des dirigeants de la FARC et de la Mission elle-même.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de mettre en place des initiatives régionales et locales visant à encourager les efforts de réintégration, sous la forme de comités régionaux de réintégration créés dans différents endroits.

Dans la pratique, les comités ont eu des effets positifs, tels que l'affectation de fonds dans les budgets et les plans de développement régionaux, des activités de collecte de fonds visant à soutenir des projets de réintégration économique et sociale autofinancés, comme dans les municipalités de Meta et de Bolivar, et la prise en compte des secteurs territoriaux de formation et de réintégration et de nouvelles zones de peuplement dans les plans d'intervention régionaux et la fourniture de services sociaux (cliniques mobiles fournissant des services en matière de sexualité et de procréation, vaccination, promotion des femmes et de leurs droits et formation professionnelle dispensée dans le département d'Antioquia). D'autres activités comprenaient la fourniture d'une assistance

technique multidisciplinaire par des organismes publics et des universités, afin d'intensifier les activités agricoles menées par d'ex-combattants, et la fourniture d'une assistance juridique et administrative concernant la légalisation des coopératives. Ces comités ont également joué un rôle déterminant dans la résolution de la question de la réintégration des anciens membres des FARC-EP qui se sont réinstallés dans des zones urbaines et aspirent à une réintégration individuelle, comme cela a été observé dans les départements de Bolívar, de Santander et de Sucre.

Plus généralement, les comités ont contribué à renforcer la confiance de la population dans les acteurs étatiques et ont concouru pour une très large part à la réconciliation entre les victimes et les représentants de la FARC au niveau régional, soit en parrainant et en organisant des manifestations de réconciliation, soit en nouant des liens avec les conseils régionaux et locaux de paix, de réconciliation et de coexistence dans les départements de Valle del Cauca et de Bolívar.

La participation des acteurs sociaux et des autorités locales au processus de réintégration dans le cadre des activités des comités a également renforcé l'approche territoriale et locale à moyen terme. Cela contribue à accélérer le déploiement des autorités régionales et nationales dans les zones gravement touchées par le conflit et par la pauvreté, aidant ainsi à susciter des changements positifs au niveau local et, par extension, à jeter les bases d'une paix territoriale durable.

S'inspirant de ces comités, d'autres initiatives ont été lancées en vue de rapprocher les principales parties prenantes des anciens membres des FARC-EP, de mieux faire appliquer le principe de responsabilité et de promouvoir un débat régulier et direct sur les questions préoccupantes et les aspirations entre les dirigeants de la FARC, le Gouvernement et les autorités régionales. À titre d'exemple, à la fin novembre, une réunion sous-régionale sur la réintégration a été organisée dans le sud-est, dans la capitale du département de Meta. Y ont participé des représentants de huit secteurs territoriaux de formation et de réintégration et de huit nouvelles zones de population. L'objectif était d'examiner les difficultés socioéconomiques et de trouver des moyens novateurs de faire progresser le processus.

Le Gouvernement et ses agents d'exécution, tels que le Ministère de l'intérieur et l'Agence pour la réintégration et la normalisation, ont salué et soutenu ces initiatives. De fait, dans le plan stratégique national de stabilisation intitulé « Paz con legalidad » (La paix par le droit), le Haut Conseiller pour l'après-conflit reconnaît le rôle fondamental joué par les autorités régionales et locales dans la stabilisation des territoires, notamment leur contribution au processus de réintégration. Plus important encore, des réactions positives ont été reçues des ex-combattants, des populations locales et des groupes sociaux, illustrant la nécessité d'élargir la collaboration avec les autorités et acteurs locaux.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

-
262. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir que le nouveau parti politique des FARC-EP et le mouvement politique Voces de Paz aient accès aux médias et aux organes représentatifs désignés dans l'Accord final [voir le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2018 (A/72/371/Add.7, tableau 1)], a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent la création du parti politique de la FARC et la participation réussie et pacifique des ex-combattants des FARC-EP et du nouveau parti aux élections, ce dernier récupérant la majorité des sièges attribués aux anciens FARC-EP au Parlement. Toutefois, il y a eu quelques retards dans le déblocage des fonds destinés au nouveau parti, ce qui a limité sa capacité de mener à bien les activités de campagne qu'il avait prévues.
 263. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir que les ex-combattants des FARC-EP qui sont enregistrés participent activement aux programmes et projets de réintégration individuelle et collective [voir le rapport du Secrétaire général (A/72/371/Add.7, tableau 1)], a été partiellement atteint, ainsi que l'atteste le lancement de 20 projets de réintégration financés par le Gouvernement et de 190 projets de réintégration financés par des ressources propres et extérieures. Les retards dans l'obtention de ce résultat s'expliquent en partie par la transition vers un nouveau gouvernement et par la prolongation des délais accordés pour l'approbation des projets de réintégration.
 264. L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir que les dispositions institutionnelles d'exécution convenues soient effectivement mises en place [voir le rapport du Secrétaire général

(A/72/371/Add.7, tableau 1)], a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent l'adoption et l'application de politiques de sécurité et de protection et la création de la Cellule spéciale d'enquête du Bureau du Procureur général et de certaines de ses unités territoriales, ainsi que de la sous-direction spécialisée de l'Unité nationale de protection. La mise en place effective de ces organes s'est faite progressivement en raison de la nécessité de prendre certaines mesures préalables pour les rendre pleinement opérationnels.

4. Coup de projecteur sur certains des résultats escomptés pour 2020

Encourager l'adhésion collective, au niveau local, aux garanties de sécurité données aux anciens membres des FARC-EP et à la population locale

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : en 2018, la Mission devait s'employer activement, aux côtés d'autres partenaires, à inciter les institutions à prendre des mesures fortes pour donner aux anciens membres des FARC-EP les garanties de sécurité nécessaires. Le Mécanisme tripartite de protection et de sécurité a donc été mis en place dans les régions, tout particulièrement dans le secteur territorial de formation et de réintégration, où se trouvent la plupart des ex-combattants : il s'agit d'un premier pas pour instaurer la confiance et renforcer la coordination entre les parties.

À mesure que le Mécanisme est déployé, la nécessité de fournir des garanties de sécurité continue de se manifester de différentes façons et des difficultés se posent. Par exemple, les anciens membres des FARC-EP quittent progressivement le secteur territorial de formation et de réintégration pour s'installer dans de nouvelles zones urbaines et rurales, ce qui conduit la Mission à adapter sa présence en fonction de ses nouvelles zones d'action prioritaires. La Mission s'attend à devoir s'adapter tout au long de 2019 et en 2020. En outre, elle s'est aperçue que les élections départementales et municipales engendraient en général un niveau de violences locales plus élevé que les élections nationales. C'est pourquoi, en prévision des élections départementales et municipales prévues fin 2019, elle a commencé à resserrer sa collaboration avec les parties prenantes et les acteurs locaux incontournables pour généraliser le dispositif de garanties de sécurité et l'enraciner dans la communauté locale. Cette mesure est également motivée par le fait que le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par l'insécurité qui persiste dans les zones les plus touchées par le conflit et a vivement engagé le Gouvernement colombien à prendre au plus vite des dispositions pour étendre la présence de l'État et assurer la sécurité dans ces zones.

En réponse, en 2020, la Mission compte aider le Gouvernement et les pouvoirs publics chargés de la prévention, de la protection et des enquêtes à penser le dispositif de garanties de sécurité dans sa globalité et à le mettre en pratique. Inspiré des mesures de sécurité individuelles dont bénéficient actuellement les anciens membres des FARC-EP dans certaines zones géographiques précises, le nouveau dispositif sera davantage collectif et général et couvrira les besoins en matière de sécurité des anciens membres des FARC-EP et de la population locale partout en Colombie. Dans cette optique, la Mission envisage de lancer une campagne et de mener des activités de communication et des activités préventives de vérification auprès des anciens membres des FARC-EP s'étant réinstallés, de la population locale et des autorités municipales. En dialoguant avec ces acteurs locaux, qui sont le mieux à même de déceler les menaces territoriales et de proposer les mesures de protection qui conviennent, la Mission fera office de trait d'union pour que les politiques nationales soient mieux adaptées aux besoins locaux.

La Mission compte intensifier ses relations bilatérales avec les anciens membres des FARC-EP et la population et les collectivités locales et les bons offices qu'elle leur prête et étendre ses activités de vérification pour que le public soit satisfait de son action et lui fasse confiance. Ces activités devraient permettre de faire mieux connaître et appliquer le dispositif de garanties de sécurité données aux anciens membres des FARC-EP et à la population locale et de le rendre plus transparent. De cette façon, la Mission a l'intention de faire avancer le processus actuel de réconciliation et de renforcement de la confiance entre les anciens membres des FARC-EP, la population locale et les pouvoirs publics. Ainsi, les anciens membres des FARC-EP et la population locale oseront davantage signaler les violations des droits fondamentaux aux pouvoirs publics compétents et des enquêtes efficaces pourront être menées pour lutter contre l'impunité, les comportements criminels et les réseaux à l'œuvre derrière ces violations.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre aux acteurs locaux de mieux comprendre et s'approprier les questions liées aux garanties de sécurité dans leur zone, et assurer une meilleure coordination et communication entre les pouvoirs publics chargés de la prévention, de la protection et des enquêtes et entre ces derniers et la population locale.

Concrètement, si le résultat est atteint, la coordination et la communication entre les pouvoirs publics responsables des garanties de sécurité sera améliorée car leurs entités d'exécution auront étendu leur présence régionale et locale et les parties prenantes locales joueront un plus grand rôle dans les dispositifs de prévention, de protection et d'enquête et en comprendront mieux le fonctionnement, comme indiqué dans le tableau ci-après.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Les institutions et dispositifs nationaux chargés des garanties de sécurité contribuent à améliorer la coordination et la communication entre les parties	L'élargissement des dispositifs infranationaux de garanties de sécurité à l'ensemble du pays et l'amélioration de la coordination et de la communication avec les acteurs locaux qui en découle permettent de prendre conscience de la nécessité d'envisager les garanties de sécurité sous un angle collectif, en se concentrant sur la population, et non plus du point de vue de la protection individuelle	Les acteurs locaux participent dans une large mesure et en connaissance de cause aux dispositifs infranationaux de garanties de sécurité mis en place partout dans le pays, ce qui leur permet de bien communiquer et coopérer avec les pouvoirs publics et d'envisager la sécurité de façon collective et non plus seulement individuelle
La mise en place de tels dispositifs dans certaines régions ouvre la voie à des avancées similaires en ce qui concerne le dialogue avec les parties prenantes des zones prioritaires		

Élargir la concertation politique et géographique dans le cadre de la réintégration socioéconomique

En 2018, la Mission a travaillé d'arrache-pied pour apporter des solutions locales et régionales aux problèmes qui se posaient en matière de réintégration socioéconomique. La création de comités régionaux pour la réintégration est une mesure concrète qui a contribué à accélérer la réintégration socioéconomique rurale et collective ; par ailleurs, l'Agence pour la réintégration et la normalisation a élaboré et progressivement mis en place des plans et programmes nationaux. Ces initiatives ascendantes ont fait collaborer un grand éventail d'autorités et d'acteurs régionaux et locaux, ce qui a permis de renforcer la confiance au niveau local dans les activités de réintégration des ex-combattants.

Une réponse adaptée à la situation

La situation est la suivante : il fallait promouvoir la réintégration socioéconomique alors qu'une transition politique s'opérait à la suite des élections nationales et régionales et que des ex-combattants s'installaient dans de nouvelles zones géographiques, notamment urbaines. La Mission a donc compris que le processus de réintégration socioéconomique devait se poursuivre et être pris en main par les intéressés et modulable et qu'il fallait travailler avec les collectivités locales pour répondre aux nouveaux besoins en matière de réintégration individuelle et urbaine.

En réponse, en 2020, la Mission s'attachera à améliorer ses activités préventives de vérification en permettant aux parties ayant participé aux initiatives régionales de réintégration concluantes, aux nouveaux responsables élus et aux collectivités locales des zones où d'ex-combattants des FARC-EP se sont installés de dialoguer, de collaborer et d'échanger des informations avec elle et entre eux, afin de nouer des contacts, et à faire comprendre qu'il importe que le processus de réintégration soit continu, transparent et davantage coordonné. En outre, il sera particulièrement

important de proposer des activités et des informations transversales en matière d'égalité des genres, de protection de l'enfance et de respect des droits des groupes ethniques si l'on veut que la réintégration soit durable et efficace, conformément aux dispositions de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Par ailleurs, la Mission encouragera les pouvoirs publics nationaux à participer à ce dialogue et à ses activités de sensibilisation afin que le processus de réintégration soit cohérent à tous les niveaux.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la participation de nouveaux acteurs politiques aux activités des comités régionaux pour la réintégration.

Concrètement, si le résultat est atteint, les parties prenantes locales et les nouveaux acteurs politiques contribueront davantage à donner plus de moyens aux comités régionaux pour la réintégration et à assurer la continuité de leurs activités dans les zones déjà convenues, et des projets verront le jour dans des zones où d'anciens membres des FARC-EP se sont réinstallés.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Mise en place de comités régionaux pour la réintégration qui échangent des pratiques optimales et des enseignements	Les comités régionaux pour la réintégration se multiplient, élargissent leur champ d'action et sont pleinement soutenus par le Gouvernement national, et de nouveaux acteurs régionaux de tous horizons participent aux efforts de réintégration et de développement rural	Les comités régionaux pour la réintégration sont opérationnels et la population locale participe à leurs travaux et les soutient dans une large mesure, et des projets adaptés et différenciés sont lancés dans toutes les zones où un nombre important d'anciens membres des FARC-EP résident

265. Le mandat qui lui a été confié continuera de guider la Mission dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

266. On trouvera dans le tableau 26 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé au paragraphe 259 ci-dessus.

Tableau 26

Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	—	1	1	1
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Bons offices				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête				
Bases de données et supports numériques				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

267. S'agissant des activités ou documentation techniques, l'écart s'explique par le fait qu'un manuel de vérification interne à l'usage de toute la Mission a été élaboré en consultation avec les équipes responsables de la réintégration et des garanties de sécurité, les conseillers chargés des questions transversales, le groupe de l'analyse, les bureaux locaux et d'autres groupes. Ce manuel contient des orientations, des principes et des instructions pour les activités de vérification menées sur le terrain. Il a été mis à la disposition de tous les bureaux locaux et une stratégie interne de sensibilisation et de formation a été mise en place afin que toutes les équipes en aient une parfaite connaissance. Il a été achevé en janvier 2018 et une nouvelle version a été publiée en juillet 2018.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 27

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2019-2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)
Personnel civil	30 216,2	30 777,9	32 629,5	—	1 851,6
Dépenses opérationnelles	24 874,3	30 529,5	24 758,4	—	(5 771,1)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	59 244,9	65 323,5	61 451,3	—	(3 872,2)

Tableau 28
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
										Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)				
													Adminis- trateurs	Agents locaux		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel							
Effectif approuvé pour 2019	1	1	1	6	21	39	46	1	116	41	1	158	77	80	113	428
Effectif proposé pour 2020	1	1	1	6	22	38	46	1	116	41	1	158	77	80	131	446
Variation	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	18	18

268. Les crédits qu'il est proposé d'allouer à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2020 s'élèvent à 61 451 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et serviraient à financer : le déploiement de 120 observateurs militaires (4 063 400 dollars) ; les traitements et les dépenses communes de personnel (32 629 500 dollars) pour 158 postes temporaires soumis à recrutement international (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 38 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 41 SM et 1 G), 157 postes temporaires soumis à recrutement national (77 AN et 80 AL) et à 131 Volontaires des Nations Unies ; les dépenses opérationnelles (24 758 400 dollars), qui se rapportent aux consultants et aux services de consultants (245 700 dollars), aux voyages officiels (1 611 500 dollars), aux installations et infrastructures (5 738 000 dollars), aux transports terrestres (2 915 300 dollars), aux opérations aériennes (6 806 300 dollars), aux opérations maritimes ou fluviales (402 000 dollars), à l'informatique et aux communications (5 388 000 dollars), aux services médicaux (392 200 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (1 259 400 dollars).
269. En 2020, une augmentation nette de 18 postes temporaires est proposée en ce qui concerne la dotation en effectif de la Mission, comme suit :
- Reclassement d'un poste temporaire d'attaché(e) de liaison (P-4) en poste temporaire de chef de bureau (P-5) au bureau régional de Tolima Bogota, aux fins de la supervision d'un bureau annexe ;
 - Création de 17 postes temporaires d'attaché(e) de liaison et d'un poste temporaire de fonctionnaire d'appui (Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national) pour permettre à la Mission d'être présente sur une plus grande zone géographique et de resserrer ses liens aux niveaux régional, départemental et sous-régional.
270. La variation (baisse) entre les ressources demandées pour 2020 et celles approuvées pour 2019 tient essentiellement à la diminution des dépenses opérationnelles, principalement celles liées aux installations et infrastructures, étant donné qu'en 2020, quatre lieux d'affectation reculés devraient fermer en raison de la dispersion des anciens membres des FARC-EP dans l'ensemble du pays. Cette baisse est partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses afférentes au personnel civil, qui s'explique par : a) l'application d'un taux de vacance inférieur pour les postes temporaires soumis à recrutement international et ceux soumis à recrutement local (respectivement 16 % et 10 % contre 21 % et 30 % en 2019) ; b) la proposition de créer 18 postes temporaires de Volontaires des Nations Unies.

Ressources extrabudgétaires

271. En 2019, aucune ressource extrabudgétaire n'a été mise à la disposition de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ; il est prévu que cette situation reste inchangée en 2020.

Annexe

Taux de vacance prévus et effectifs pour les missions politiques spéciales

(En pourcentage)

Mission	Catégorie	Taux effectif moyen en 2018	Effectif approuvé pour 2019		Taux effectif en février 2019	Effectif proposé pour 2020	
			Postes existants	Nouveaux postes		Postes existants	Nouveaux postes
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	Observateurs militaires (conseillers militaires)	—	5,0		—	5,0	
	Personnel recruté sur le plan international	13,2	11,0		13,0	13,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	—	5,0		—	—	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	—	5,0		—	—	
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	Observateurs militaires (conseillers militaires)	50,0	—		—	—	
	Personnel recruté sur le plan international	4,8	5,0	50,0	—	5,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	3,8	4,0	35,0	4,0	4,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	4,8	5,0	35,0	7,1	5,0	
	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	14,3	29,0		25,0	15,0	
	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	—	5,0	35,0	—	—	
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Contingents	0,2	—		0,2	—	
	Conseillers pour les questions de police (police des Nations Unies)	7,1	—		14,3	—	
	Personnel recruté sur le plan international	6,8	7,0	50,0	18,6	11,0	50,0
	Administrateurs recrutés sur le plan national	25,4	29,0	35,0	34,5	30,0	50,0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	24,4	36,0	35,0	24,4	34,0	35,0
	Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	—	—		—	—	25,0
	Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national	—	—		—	—	25,0
	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	—	—		69,2	—	50,0

Mission	Catégorie	Taux effectif moyen en 2018	Effectif approuvé pour 2019		Taux effectif en février 2019	Effectif proposé pour 2020	
			Postes existants	Nouveaux postes		Postes existants	Nouveaux postes
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Personnel fourni par des gouvernements	18,2	30,0		9,5	27,0	
	Personnel recruté sur le plan international	—	5,0		—	5,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	—	5,0		—	5,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	—	9,0		—	5,0	
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Observateurs militaires (conseillers militaires)	—	5,0		—	5,0	
	Personnel recruté sur le plan international	—	5,0		—	5,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	—	5,0		—	—	
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	Personnel recruté sur le plan international	5,0	6,0		10,0	5,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	—	5,0		—	—	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	5,0	5,0		2,0	5,0	
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	Personnel recruté sur le plan international	6,9	7,0		3,0	10,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	33,3	33,0		—	33,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	11,1	11,0		—	11,1	
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	Contingents	1,7	—		2,1	1,7	
	Personnel recruté sur le plan international	13,3	12,0	50 ; Service mobile : 35	18,1	13,3	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	35,6	23,0	35,0	64,3	37,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	26,7	23,0	35,0	39,8	27,5	35,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	—	20,0	50,0	16,7	10,0	
	Personnel fourni par des gouvernements	14,3	—		14,3	3,9	
	Observateurs militaires (conseillers militaires)	5,8	5,0		1,7	4,0	
	Personnel recruté sur le plan international	20,4	21,0	50,0	21,7	16,0	
	Administrateurs recrutés sur le plan national	11,1	10,0	35,0	13,0	10,0	
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	24,7	30,0	35,0	6,3	10,0	

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif moyen en 2018</i>	<i>Effectif approuvé pour 2019</i>		<i>Taux effectif en février 2019</i>	<i>Effectif proposé pour 2020</i>	
			<i>Postes existants</i>	<i>Nouveaux postes</i>		<i>Postes existants</i>	<i>Nouveaux postes</i>
	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	8,0	8,0		8,0	10,0	
	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	–	8,0		–		50,0